

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
AUX 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015

**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Tour KPMG  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Bureau 1500  
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100  
Télécopieur (514) 840-2187  
Internet www.kpmg.ca

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Aux actionnaires de Les Industries Dorel Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Les Industries Dorel Inc. (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 30 décembre 2016 et 30 décembre 2015 et les comptes consolidés du résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Les Industries Dorel Inc. aux 30 décembre 2016 et 30 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Le 17 mars 2017

Montréal (Canada)

\*CPA Auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119178

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AUX 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

	<b>Au 30 décembre 2016</b>	<b>Au 30 décembre 2015</b>
<b>ACTIFS</b>		
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 30)	31 883 \$	33 182 \$
Clients et autres créances (note 8)	431 062	447 345
Stocks (note 9)	549 688	584 986
Autres actifs financiers (note 10)	4 333	4 467
Impôts sur le résultat à recouvrer	14 466	12 985
Frais payés d'avance	21 040	20 234
	<u>1 052 472</u>	<u>1 103 199</u>
Actifs détenus en vue de la vente (note 7)	20 017	11 265
	<u>1 072 489</u>	<u>1 114 464</u>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
Immobilisations corporelles (note 11)	191 294	206 542
Immobilisations incorporelles (notes 12 et 13)	427 587	465 447
Goodwill (note 13)	435 790	476 330
Actifs d'impôts différés (note 28)	39 324	37 258
Autres actifs (note 14)	6 148	4 904
	<u>1 100 143</u>	<u>1 190 481</u>
	<u>2 172 632 \$</u>	<u>2 304 945 \$</u>

Voir les notes ci-jointes.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AUX 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

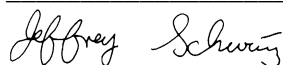
	Au 30 décembre 2016	Au 30 décembre 2015
<b>PASSIFS</b>		
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Dette bancaire (note 15)	49 490 \$	54 471 \$
Fournisseurs et autres dettes (note 16)	437 009	434 178
Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17)	7 500	4 104
Autres passifs financiers (note 10)	569	895
Produits différés	6 475	–
Impôts sur le résultat à payer	15 143	15 590
Dette à long terme (note 18)	51 138	32 857
Provisions (note 19)	63 169	34 267
	<u>630 493</u>	<u>576 362</u>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
Dette à long terme (note 18)	355 118	465 732
Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite (note 22)	35 206	43 058
Passifs d'impôts différés (note 28)	53 293	72 447
Provisions (note 19)	1 681	1 702
Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17)	26 325	30 788
Autres passifs financiers (note 10)	1 115	1 890
Autres passifs à long terme	13 302	10 569
	<u>486 040</u>	<u>626 186</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social (note 23)	202 400	200 277
Surplus d'apport	27 139	26 480
Cumul des autres éléments du résultat global	(113 840)	(113 956)
Autres capitaux propres	3 027	1 527
Résultats non distribués	937 373	988 069
	<u>1 056 099</u>	<u>1 102 397</u>
	<u>2 172 632 \$</u>	<u>2 304 945 \$</u>

ENGAGEMENTS ET GARANTIES (note 26)  
ÉVENTUALITÉS (note 27)

Voir les notes ci-jointes.  
AU NOM DU CONSEIL :



ADMINISTRATEUR



ADMINISTRATEUR

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**

**COMPTES CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT**

EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015

(tous les chiffres sont en milliers de dollars US, sauf les montants par action)

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Ventes	2 596 062 \$	2 668 918 \$
Droits de licence et commissions	7 123	14 439
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 603 185</b>	<b>2 683 357</b>
Coût des produits vendus (notes 6 et 22)	1 992 624	2 101 859
<b>PROFIT BRUT</b>	<b>610 561</b>	<b>581 498</b>
Frais de vente	230 623	235 030
Frais généraux et administratifs	244 631	209 330
Frais de recherche et de développement	39 092	37 595
Frais de restructuration et autres coûts (note 6)	19 560	14 790
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (notes 12, 13 et 32)	55 341	26 510
<b>PROFIT OPÉRATIONNEL</b>	<b>21 314</b>	<b>58 243</b>
Frais financiers (notes 17 et 31)	42 899	35 277
<b>BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>(21 585)</b>	<b>22 966</b>
Impôts sur le résultat (note 28)		
Impôts exigibles	10 273	15 715
Impôts différés	(20 247)	(18 453)
	(9 974)	(2 738)
<b>BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)</b>	<b>(11 611) \$</b>	<b>25 704 \$</b>
<b>BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION (note 29)</b>		
De base	(0,36) \$	0,80 \$
Dilué	(0,36) \$	0,79 \$

Voir les notes ci-jointes.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015

(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

	2016	2015
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	<u>(11 611) \$</u>	<u>25 704 \$</u>
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL :		
<b>Éléments qui sont ou peuvent être reclassés plus tard en résultat net :</b>		
<u>Écart de conversion cumulé :</u>		
Variation nette des profits (pertes) de change latent(e)s sur la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un impôt de zéro	3 856	(80 464)
Profits (pertes) net(te)s sur la couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un impôt de zéro	<u>(1 964)</u>	<u>(15 215)</u>
	<u>1 892</u>	<u>(95 679)</u>
<u>Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie :</u>		
Variation nette des profits (pertes) latent(e)s sur dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie	4 395	5 264
Reclassement en résultat net	608	978
Reclassement dans l'actif non financier correspondant	(4 477)	(5 894)
Impôts différés	<u>(354)</u>	<u>152</u>
	<u>172</u>	<u>500</u>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</b>		
<u>Régimes à prestations définies :</u>		
Réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite (note 22)	(2 913)	2 791
Impôts différés	<u>965</u>	<u>(989)</u>
	<u>(1 948)</u>	<u>1 802</u>
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	<u>116</u>	<u>(93 377)</u>
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	<u><u>(11 495) \$</u></u>	<u><u>(67 673) \$</u></u>

Voir les notes ci-jointes.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

	Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société							
	Cumul des autres éléments du résultat global							Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Écart de conversion cumulé	Couvertures de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies	Autres capitaux propres	Résultats non distribués	
<b>Solde au 30 décembre 2014</b>	199 927 \$	25 691 \$	(8 842) \$	2 180 \$	(13 917) \$	579 \$	1 001 366 \$	1 206 984 \$
<i>Total du résultat global :</i>								
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	25 704	25 704
Autres éléments du résultat global	-	-	(95 679)	500	1 802	-	-	(93 377)
	-	-	(95 679)	500	1 802	-	25 704	(67 673)
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 23)	219	-	-	-	-	-	-	219
Reclassement depuis le surplus d'apport suite à l'exercice d'options sur actions (note 23)	70	(70)	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées (notes 23 et 24)	61	(101)	-	-	-	-	-	(40)
Paiements fondés sur des actions (note 24)	-	730	-	-	-	-	-	730
Réévaluation des passifs au titre d'options de vente émises (note 17)	-	-	-	-	-	948	-	948
Dividendes sur actions ordinaires (note 23)	-	-	-	-	-	-	(38 771)	(38 771)
Dividendes sur unités d'actions différées (note 24)	-	230	-	-	-	-	(230)	-
<b>Solde au 30 décembre 2015</b>	200 277 \$	26 480 \$	(104 521) \$	2 680 \$	(12 115) \$	1 527 \$	988 069 \$	1 102 397 \$
<i>Total du résultat global :</i>								
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(11 611)	(11 611)
Autres éléments du résultat global	-	-	1 892	172	(1 948)	-	-	116
	-	-	1 892	172	(1 948)	-	(11 611)	(11 495)
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 23)	1 534	-	-	-	-	-	-	1 534
Reclassement depuis le surplus d'apport suite à l'exercice d'options sur actions (note 23)	385	(385)	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées (notes 23 et 24)	204	(420)	-	-	-	-	-	(216)
Paiements fondés sur des actions (note 24)	-	1 197	-	-	-	-	-	1 197
Réévaluation des passifs au titre d'options de vente émises (note 17)	-	-	-	-	-	1 500	-	1 500
Dividendes sur actions ordinaires (note 23)	-	-	-	-	-	-	(38 818)	(38 818)
Dividendes sur unités d'actions différées (note 24)	-	267	-	-	-	-	(267)	-
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	202 400 \$	27 139 \$	(102 629) \$	2 852 \$	(14 063) \$	3 027 \$	937 373 \$	1 056 099 \$

Voir les notes ci-jointes.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

	2016	2015
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :</b>		
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
(Perte) bénéfice net(te)	(11 611) \$	25 704 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissements (notes 11 et 12)	53 186	58 801
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (notes 12 et 13)	55 341	26 510
Pertes (profits) latent(e)s sur actifs financiers et passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction	197	(214)
Paiements fondés sur des actions (note 24)	484	389
Coûts des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite (note 22)	(5 711)	4 119
Perte (profit) sur cession d'immobilisations corporelles	(1 286)	1 474
Dépréciation des frais de développement différés (note 12)	5 590	-
Frais de restructuration et autres coûts (note 6)	13 593	6 612
Frais financiers (note 31)	42 899	35 277
Recouvrement d'impôts sur le résultat (note 28)	(9 974)	(2 738)
Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles (note 30)	75 254	(34 407)
Impôts sur le résultat, payés	(20 257)	(15 678)
Impôts sur le résultat, recouvrés	9 913	7 204
Intérêts payés	(36 200)	(34 683)
Intérêts reçus	447	346
<b>RENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>171 865</b>	<b>78 716</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Dette bancaire	(8 249)	40 312
Augmentation de la dette à long terme	-	32 107
Versements sur la dette à long terme	(98 749)	(64 134)
Remboursements des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17)	(4 414)	-
Augmentation des passifs au titre d'options de vente émises (note 17)	673	525
Coûts de financement	(2 173)	(2 205)
Émission d'actions (note 23)	1 479	219
Dividendes sur actions ordinaires (note 23)	(38 818)	(38 771)
<b>SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>(150 251)</b>	<b>(31 947)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'entreprises (note 30)	5 475	(2 326)
Entrées d'immobilisations corporelles (notes 11 et 30)	(20 014)	(34 309)
Cessions d'immobilisations corporelles	1 564	974
Produit net tiré de la cession d'actifs détenus en vue de la vente (note 7)	5 883	-
Entrées d'immobilisations incorporelles (notes 12 et 30)	(16 165)	(17 744)
<b>SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(23 257)</b>	<b>(53 405)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	344	(7 283)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(1 299)</b>	<b>(13 919)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	33 182	47 101
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 30)</b>	<b>31 883 \$</b>	<b>33 182 \$</b>

Voir les notes ci-jointes.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS**

Les Industries Dorel Inc. (la «Société») est une société mondiale de biens de consommation dotée d'un portefeuille de grandes marques de produits dont elle assure la conception, la fabrication ou la fourniture, la mise en marché et la distribution. Elle commercialise ses produits par l'entremise des divisions suivantes : Dorel Produits de puériculture, Dorel Sports et Dorel Maison. Les principaux marchés des produits de la Société sont ceux des États-Unis, de l'Europe, de l'Amérique latine, du Canada et de l'Asie. Les principales activités de la Société sont décrites à la note 32. La Société est constituée et domiciliée au Canada et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto («TSX»). Le siège social est situé à Westmount (Québec).

**NOTE 2 – DÉCLARATION DE CONFORMITÉ ET BASE DE PRÉPARATION ET D'ÉVALUATION**

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») adoptées par l'International Accounting Standards Board («IASB»), le dollar des États-Unis («dollar US») servant de monnaie de présentation. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de la société mère canadienne. Toutes les informations financières sont présentées en dollars US et ont été arrondies au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique à l'exception :

- des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur,
- des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré qui sont évalués à la juste valeur,
- des accords de rémunération fondée sur des actions qui sont évalués conformément à l'IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions*,
- des actifs détenus en vue de la vente évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux,
- des actifs acquis et des passifs repris identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition,
- des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite qui sont évalués comme le total net des actifs du régime évalués à la juste valeur, diminué de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies, et
- de la provision pour responsabilité civile produits qui est évaluée à sa valeur actualisée.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 mars 2017.

**NOTE 3 – CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES**

Les principales modifications aux normes comptables appliquées par la Société dans la préparation des présents états financiers consolidés sont les suivantes :

- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014. Les modifications ont été apportées pour clarifier ce qui suit dans la norme :
  - Changements dans la méthode de cession aux termes de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.
- Initiative concernant les informations à fournir (Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*).

La Société a adopté ces modifications pour l'exercice ouvert le 31 décembre 2015. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

À l'exception du changement de méthodes comptables décrit dans la note 3, les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme dans la préparation des états financiers consolidés de tous les exercices présentés et ont été appliquées de manière uniforme par les entités de la Société. Certains montants donnés pour comparaison dans les états financiers consolidés ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation des états financiers de 2016.

a) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales au 30 décembre 2016. La Société consolide une participation de 100 % dans toutes ses filiales significatives. Les filiales sont intégralement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société acquiert le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse. La Société contrôle une entité émettrice lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Plus précisément, la Société contrôle une entité émettrice si et seulement si elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice (c'est-à-dire des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité), elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les états financiers des filiales sont établis pour la même période de présentation que ceux de la Société. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin en fonction des méthodes de la Société. Tous les soldes et opérations intragroupe importants, et tous les produits et charges latents découlant d'opérations intragroupe, ont été éliminés dans la préparation des états financiers consolidés.

b) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés en conformité avec les IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui touchent les montants comptabilisés des actifs et des passifs, les montants des produits et des charges connexes, ainsi que les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels. Des estimations importantes ont été faites et des hypothèses importantes ont été posées pour la détermination :

- de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée (note 13),
- de la juste valeur des passifs au titre des options de vente émises et des contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17),
- des dépréciations pour créances douteuses (notes 8 et 20) et des dépréciations de stocks (note 9),
- des provisions, y compris des provisions au titre de la responsabilité civile produits, des provisions pour garanties de produits, des provisions pour réclamations et règlements éventuels de litiges (note 19),
- d'une charge mondiale d'impôts sur le résultat, y compris les passifs d'impôts différés et la valeur de réalisation des actifs d'impôts différés (note 28), et
- de la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée des entreprises acquises.

Les estimations et les hypothèses font l'objet de révisions périodiques et les effets de ces révisions sont pris en compte dans les états financiers consolidés dans la période où cela est jugé nécessaire et dans toute période future qui sera touchée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et les écarts pourraient être significatifs.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

c) Jugements

La comptabilité peut faire appel au jugement, ce qui comprend la nécessité de faire des estimations et de poser des hypothèses à la date des états financiers consolidés. Les estimations et les jugements, qui sont continuellement réévalués, se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, dont la prévision d'événements futurs, que l'on estime raisonnables dans les circonstances. L'effet de tout changement est comptabilisé immédiatement. Les jugements les plus déterminants dans l'application des méthodes comptables sont décrits ci-dessous :

- *Goodwill et immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée :*

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont attribués à une unité génératrice de trésorerie («UGT»), ou à un groupe d'UGT, et soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de l'UGT, y compris le goodwill et les immobilisations incorporelles attribués, et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme le montant le plus élevé de la juste valeur diminué des coûts de sortie, et de la valeur d'utilité. Des estimations importantes sont requises de la part de la direction pour déterminer à la fois la juste valeur et la valeur d'utilité. Des estimations doivent être faites de la juste valeur, des coûts de sortie ou des flux de trésorerie futurs actualisés liés aux UGT. Des écarts dans les estimations pourraient avoir une incidence à savoir si le goodwill ou les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ont effectivement perdu de la valeur, et sur la valeur monétaire de cette perte de valeur.

- *Options de vente et d'achat émises et contrats d'achat à terme de gré à gré :*

La Société fait appel au jugement pour déterminer s'il y a des options de vente ou d'achat émises ou des contrats d'achat à terme de gré à gré en place dans certaines filiales nouvellement constituées ou acquisitions d'entreprises lorsqu'il existe un actionnaire ne détenant pas le contrôle. Le jugement de la direction détermine si l'option d'achat est comptabilisée séparément ou non de l'option de vente ou si les deux options sont combinées en un seul instrument, et détermine si la réévaluation de l'instrument est comptabilisée dans les autres capitaux propres ou les frais financiers.

- *Provisions et passifs éventuels :*

Une provision est comptabilisée si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, pour laquelle on estime probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et dont le montant peut être estimé de manière fiable. La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les trois conditions ci-dessus ont été respectées pour constater une provision ou s'il existe un passif éventuel à la date de clôture.

La direction fait une estimation fiable de l'obligation une fois que les critères applicables sont respectés pour comptabiliser le passif. L'estimation de la direction se fonde sur la probabilité et l'étalement des sorties de ressources, les taux d'actualisation, l'expérience passée, la nature de la provision, les avis obtenus de conseillers juridiques et autres conseillers, et sur l'existence d'un droit de créance. Les provisions et les éventualités peuvent différer sensiblement de l'estimation initiale faite par la direction et avoir une incidence sur les états financiers consolidés futurs.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

c) Jugements (suite)

• *Impôts sur le résultat :*

La charge d'impôts sur le résultat de la Société est fondée sur des règles et règlements fiscaux qui sont susceptibles d'interprétation et exigent des estimations et hypothèses que les autorités fiscales pourraient contester. Les estimations par la direction des actifs et passifs d'impôts de la Société font l'objet de révisions périodiques et sont ajustées lorsque les circonstances l'exigent, en cas par exemple de modifications des lois fiscales et des lignes de conduite administratives, et de la résolution d'incertitudes au terme de vérifications fiscales ou de l'expiration de délais prescrits dans les dispositions pertinentes. Les résultats définitifs de vérifications fiscales et d'autres événements peuvent différer significativement des estimations et des hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôts. Un actif d'impôts différés est comptabilisé lorsqu'il est probable qu'il sera réalisé dans l'avenir. La réalisation ultime des actifs d'impôts différés est fondée sur les estimations faites par la direction de la réalisation de bénéfices imposables futurs et de l'incidence des stratégies de planification fiscale.

• *Réductions pour retours sur vente et autres programmes destinés à la clientèle :*

Au moment de la comptabilisation des produits, la Société comptabilise des réductions estimatives de ses produits pour tenir compte des programmes et des incitatifs offerts aux clients, y compris les conventions de prix spéciales, les promotions, les rabais publicitaires et autres incitatifs sous la forme de ristournes. Ces estimations se fondent sur les ententes conclues avec les clients visés, l'expérience passée avec les clients et/ou le produit et d'autres facteurs pertinents.

Les retours sur vente antérieurs, les changements aux politiques de crédit internes et les concentrations de la clientèle sont pris en considération au moment d'évaluer le caractère approprié des réductions pour retours sur vente. Les montants réels peuvent être considérablement différents des estimations de la direction.

• *Dépréciation pour créances douteuses :*

La Société doit évaluer si les créances clients sont recouvrables. À cet égard, elle procède à des réductions de valeur pour tenir compte des pertes estimatives résultant de défauts de paiement et d'autres ajustements des produits, en tenant compte de la solvabilité des clients, de la conjoncture économique actuelle et de l'expérience passée. Si les recouvrements futurs diffèrent des estimations, les résultats futurs seront touchés.

• *Évaluation des stocks :*

La Société revoit régulièrement les quantités de produits en stock et comptabilise une réduction de valeur à l'égard des stocks qui ne sont plus réputés être pleinement recouvrables. Le coût des stocks peut ne plus être recouvrable si les stocks sont difficiles à écouler, endommagés, devenus obsolètes, ou si leurs prix de vente ou les prévisions relatives à la demande des produits régressent. Si les conditions réelles du marché sont moins favorables qu'on l'avait prévu, ou si la liquidation des stocks dont la valeur n'est plus réputée être pleinement recouvrable est plus difficile que prévu, des réductions de valeur additionnelles peuvent être requises.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

d) Comptabilisation des produits

Les produits des ventes sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir :

- lors du transfert au client des risques et des avantages inhérents à la propriété,
- lorsque la direction ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable,
- lorsque le recouvrement de la contrepartie est probable, et
- lorsque les coûts associés aux marchandises vendues et à leur retour possible peuvent être évalués de façon fiable.

La Société comptabilise des réductions estimatives des produits au titre des programmes et des incitatifs offerts aux clients, y compris les conventions de prix spéciales, les promotions, les rabais publicitaires et autres incitatifs sous la forme de ristournes. Les réductions estimatives pour tenir compte des incitatifs accordés aux clients et des rabais et retours sur ventes sont comptabilisées au moment de la livraison de la marchandise. Les ventes sont présentées déduction faite de ces réductions et sans tenir compte des taxes de vente.

Lorsque la Société agit en qualité de mandataire plutôt que de mandant dans une opération, le produit comptabilisé est le montant de la commission réalisée par la Société. Les produits des droits de licence et des commissions sont comptabilisés en fonction des conditions du contrat selon les règles de la comptabilité d'exercice.

e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent tous les instruments très liquides dont les échéances initiales sont de trois mois ou moins. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme un actif financier en prêts et créances et évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts des stocks comprennent :

- le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition des matières premières;
- les coûts directement liés à la transformation des matières premières en produits finis, tels la main-d'œuvre directe, et une répartition des frais généraux de production fixes et variables, y compris la dotation à l'amortissement relative aux activités de fabrication. L'attribution des frais généraux de production fixes au coût des stocks est fondée sur la capacité normale des installations de production, laquelle correspond à la production moyenne que l'on prévoit atteindre sur un certain nombre de périodes dans des conditions normales;
- les coûts comprennent des reclassements, depuis les autres éléments du résultat global, de profits ou de pertes sur des couvertures de flux de trésorerie admissibles d'achats de stocks en monnaie étrangère.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimatif dans le cours normal des activités de l'entreprise, diminué des coûts estimatifs d'achèvement et des frais de vente. Les stocks sont ramenés à la valeur nette de réalisation lorsqu'il est établi que le coût des stocks ne peut être recouvré. Lorsque des circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks pour les ramener en dessous du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise, laquelle est limitée au montant de la dépréciation initiale.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, telles que le prix d'achat ou le coût de fabrication, les coûts d'emprunt capitalisés, ainsi que les autres coûts engagés pour amener l'actif à son emplacement actuel et dans son état actuel.

Les contrats de location-financement dont la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés à la Société sont compris dans les immobilisations corporelles. Lors de sa comptabilisation initiale, l'actif loué est évalué à un montant correspondant au plus faible de sa juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations corporelles sont amorties de la façon suivante :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux/durée d'utilité</u>
Immeubles et améliorations	Linéaire	20 à 40 ans
Machinerie et outillage	Solde décroissant	15 %
Moules	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier et agencements	Solde décroissant	20 %
Matériel informatique	Solde décroissant	30 %
Véhicules	Solde décroissant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée d'utilité ou la durée du bail, selon la plus courte des deux

Lorsque des parties importantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme une composante séparée de l'actif et amorties sur leur durée d'utilité respective comme décrit plus haut.

Les éléments des immobilisations corporelles sont amortis depuis la date à laquelle ils sont prêts à être utilisés ou, dans le cas d'actifs qui ne sont pas encore en usage, depuis la date à laquelle ils sont prêts pour l'usage auquel ils sont destinés.

La valeur capitalisée des actifs amortissables obtenus en vertu de contrats de location-financement est amortie sur la durée d'utilité prévue, d'une manière qui est compatible avec les méthodes et les taux d'amortissement et les durées d'utilité ci-dessus. Les actifs non encore en usage comprennent les dépenses engagées jusqu'au moment considéré pour des agrandissements d'usines toujours en voie de réalisation, et les immobilisations corporelles qui ne sont pas encore en usage à la date de clôture.

Les dépenses ultérieures ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la dépense reviendront à la Société. Les frais de réparation et d'entretien courants sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Les valeurs résiduelles des immobilisations corporelles, leur durée d'utilité et leurs méthodes d'amortissement sont revues au moins à la fin de chaque exercice et ajustées prospectivement, s'il y a lieu.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

h) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié qui exige nécessairement une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé sont comptabilisés à l'actif comme élément du coût des actifs en cause jusqu'au moment où les actifs sont pratiquement prêts pour l'usage auquel ils sont destinés ou la vente. Les revenus de placement dégagés du placement temporaire de sommes spécifiques empruntées jusqu'à ce qu'elles soient dépensées sur des actifs admissibles sont déduits des coûts d'emprunt pouvant être comptabilisés à l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt comprennent les intérêts et autres coûts que la Société engage dans le cadre d'un emprunt de fonds.

i) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de leur comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exclusion des coûts de développement et de brevet capitalisés, ne sont pas comptabilisées à l'actif et la dépense est portée dans le compte consolidé du résultat dans l'exercice au cours duquel elle est engagée. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont présentées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant déterminée ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée de vie économique et soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il y a indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La valeur résiduelle, la période d'amortissement et la méthode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité déterminée sont revues au moins à la fin de chaque exercice et ajustées prospectivement, s'il y a lieu. On tient compte des variations de la durée d'utilité prévue ou du profil de consommation prévu des avantages économiques futurs intégrés dans l'immobilisation en modifiant la période ou la méthode d'amortissement, selon ce qui convient, et ces variations sont traitées comme des changements d'estimations comptables qui sont comptabilisés de manière prospective.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si un indice de dépréciation se manifeste, soit au niveau de l'immobilisation elle-même ou de l'UGT. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont celles dont la durée de vie économique n'a pas de limite prévisible puisqu'elles découlent d'un droit contractuel ou autre droit établi qui peut être renouvelé sans coût important et qu'elles font l'objet d'un soutien marketing continu. La durée d'utilité indéterminée est revue chaque période afin d'apprécier si elle est toujours justifiable. Dans le cas contraire, la durée d'utilité passe d'indéterminée à déterminée sur une base prospective.

Les dépenses ultérieures ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles accroissent les avantages économiques futurs intégrés dans l'actif spécifique auquel la dépense est associée. Toutes les autres dépenses, y compris celles portant sur des immobilisations incorporelles générées en interne, sont comptabilisées dans le compte consolidé du résultat au moment où elles sont engagées.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

i) Immobilisations incorporelles (suite)

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

- *Marques de commerce*

Les marques de commerce acquises dans le cadre d'acquisitions d'entreprises et les marques de commerce déposées sont considérées avoir une durée d'utilité indéterminée et, par conséquent, ne donnent pas lieu à un amortissement. Elles font l'objet d'un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une dépréciation.

- *Relations clients*

Les relations clients acquises dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont amorties linéairement sur une période de 9 à 25 ans.

- *Relation fournisseur*

La relation fournisseur acquise dans le cadre d'une acquisition d'entreprise est amortie linéairement sur une période de 10 ans.

- *Brevets*

Les brevets sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité prévue allant de 4 ans à 18 ans.

- *Droits d'utilisation des terrains*

Les droits d'utilisation des terrains sont amortis linéairement sur la durée desdits droits sur une période de 50 ou 70 ans.

- *Licences d'utilisation de logiciels*

Les licences d'utilisation de logiciels sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité prévue de 10 ans.

- *Frais de recherche et de développement*

La Société engage des frais pour des activités relatives à la recherche et au développement de nouveaux produits. Les frais de recherche sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les frais de développement sont également passés en charges au moment où ils sont engagés à moins qu'ils ne respectent tous les critères suivants :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et la capacité de la mettre en service ou de la vendre,
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle,
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité de ressources pour achever le développement de l'immobilisation incorporelle et l'utiliser ou la vendre, et
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

i) Immobilisations incorporelles (suite)

La comptabilisation initiale des coûts à l'actif dépend de la confirmation du jugement de la direction concernant la faisabilité technique et économique, le plus souvent lorsqu'un projet de développement de produit a atteint une étape spécifique conformément à un modèle de gestion de projet établi. Pour déterminer les montants à comptabiliser à l'actif, la direction pose des hypothèses concernant la génération prévue de flux de trésorerie futurs par le projet.

Après la comptabilisation initiale des frais de développement différés comme un actif, on applique le modèle du coût qui exige que l'actif soit comptabilisé au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les frais de développement différés sont amortis linéairement sur une période allant de deux à cinq ans ou sont passés en charges immédiatement si les projets comptabilisés à l'actif ne sont pas achevés.

j) Regroupements d'entreprises et goodwill connexe

*Regroupements d'entreprises et goodwill connexe*

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition à la date d'acquisition, au moment du transfert du contrôle. La contrepartie cédée pour l'acquisition d'une entreprise correspond à la juste valeur des actifs cédés, et tout titre d'emprunt ou de capitaux propres émis par la Société à la date où le contrôle de la société acquise est obtenu. Les actifs acquis et les passifs et passifs éventuels repris identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont généralement évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. La Société évalue le goodwill comme étant la juste valeur de la contrepartie cédée y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise diminué du montant comptabilisé net des actifs acquis et des passifs repris identifiables, tous évalués à la date d'acquisition. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur de l'actif net de l'entreprise acquise, la différence est immédiatement portée dans le compte consolidé du résultat à titre de profit résultant d'un achat à prix avantageux. Pour chaque transaction, la Société choisit d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle soit à leur juste valeur, ou à une valeur correspondant à leur quote-part du montant comptabilisé des actifs nets identifiables, à la date d'acquisition.

Les coûts de restructuration, les coûts de transaction autres que ceux associés à l'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres et autres coûts directs d'un regroupement d'entreprises ne sont pas considérés comme faisant partie de la transaction d'acquisition d'entreprise et sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

*Comptabilisation ultérieure du goodwill*

Après sa comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est attribué, à compter de la date d'acquisition, à chacune des UGT ou groupe d'UGT de la Société susceptibles de bénéficier du regroupement, sans égard au fait que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise aient été attribués à ces unités. Le goodwill n'est pas amorti, mais soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et lors de l'apparition d'un indice de dépréciation.

Lorsque le goodwill fait partie d'une UGT et qu'une partie des activités de cette unité est cédée, le goodwill associé aux activités cédées est inclus dans la valeur comptable des activités pour déterminer le profit ou la perte sur cession des activités. Dans ce cas, le goodwill cédé est évalué en fonction des justes valeurs relatives des activités cédées et de la partie conservée de l'UGT.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

k) Options de vente émises

Dans le cadre de certaines constitutions ou conventions d'acquisition d'entreprises, la Société a émis des options de vente pour acquérir la part des actionnaires ne détenant pas le contrôle. En vertu des conditions de ces conventions, les actionnaires ne détenant pas le contrôle ont l'option de vendre leur participation dans les sociétés respectives à un prix variable convenu fondé principalement sur les niveaux de bénéfices de périodes futures (le «prix de sortie»). Les conventions ne prévoient pas de prix de sortie minimal.

Lorsque l'option de vente accordée aux actionnaires ne détenant pas le contrôle permet le règlement en espèces ou au moyen d'un autre actif financier par la Société, la Société est tenue de comptabiliser un passif pour la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente.

Pour la comptabilisation de cette transaction, la Société applique la méthode comptable de l'acquisition prévue. En vertu de cette méthode comptable, l'option de vente émise est comptabilisée comme si l'option de vente avait déjà été exercée et réglée par les actionnaires ne détenant pas le contrôle. Par conséquent, les participations sous-jacentes sont présentées comme déjà détenues par la Société dans les états consolidés de la situation financière, les comptes consolidés du résultat et les états consolidés du résultat global, même si elles sont encore juridiquement considérées comme une participation ne donnant pas le contrôle. En d'autres termes, les profits et pertes attribuables aux actionnaires ne détenant pas le contrôle qui sont visés par l'option de vente sont présentés comme attribuables à la Société et non comme attribuables aux actionnaires ne détenant pas le contrôle.

Les options de vente émises sont considérées comme des passifs financiers et sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente. La Société a choisi de comptabiliser la réévaluation du passif au titre des options de vente émises à chaque période de présentation de l'information financière dans le compte Autres capitaux propres.

l) Options d'achat émises

Dans le cadre de certaines constitutions ou conventions d'acquisition d'entreprises, la Société a conclu avec les actionnaires ne détenant pas le contrôle des conventions de droits d'achat en vue de l'acquisition de leur participation dans l'entité visée. En vertu des conditions de ces conventions, lorsque surviennent certains événements déclencheurs, la Société a l'option d'acheter la participation ne donnant pas le contrôle (l'«option d'achat») au même prix de sortie variable que pour les options de vente émises. L'option d'achat comprise dans les conventions d'options de vente émises est comptabilisée séparément à la juste valeur si elle est significative et la réévaluation à la juste valeur à chaque date de clôture est comptabilisée dans les comptes consolidés du résultat.

m) Contrats d'achat à terme de gré à gré

Dans le cadre de certaines constitutions ou conventions d'acquisition d'entreprises, la Société a conclu des contrats d'achat à terme de gré à gré en vue d'acheter la participation des actionnaires ne détenant pas le contrôle dans leurs sociétés respectives. En vertu des contrats d'achat à terme de gré à gré, la Société acquerra la participation ne donnant pas le contrôle dans l'avenir à un prix variable convenu fondé principalement sur les niveaux de bénéfices de périodes futures (le «prix de sortie»). Les contrats ne prévoient pas de prix de sortie minimal.

Lorsque le contrat à terme de gré à gré accordé aux actionnaires ne détenant pas le contrôle permet le règlement en espèces ou au moyen d'un autre actif financier par la Société, la Société est tenue de comptabiliser un passif pour la valeur actualisée du prix d'exercice du contrat à terme de gré à gré.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

m) Contrats d'achat à terme de gré à gré (suite)

Pour la comptabilisation de cette transaction, la Société applique la méthode comptable de l'acquisition prévue. En vertu de cette méthode comptable, le contrat d'achat à terme de gré à gré est comptabilisé à la date d'acquisition comme si le contrat à terme de gré à gré avait déjà été exercé et réglé par les actionnaires ne détenant pas le contrôle. Par conséquent, les participations sous-jacentes sont présentées comme déjà détenues par la Société dans les états consolidés de la situation financière, les comptes consolidés du résultat et les états consolidés du résultat global, même si elles sont encore juridiquement considérées comme une participation ne donnant pas le contrôle. En d'autres termes, les profits et pertes attribuables aux actionnaires ne détenant pas le contrôle qui sont visés par le contrat d'achat à terme de gré à gré sont présentés comme attribuables à la Société et non comme attribuables aux actionnaires ne détenant pas le contrôle.

Les contrats d'achat à terme de gré à gré sont considérés comme des passifs financiers et sont initialement comptabilisés à la valeur actualisée du prix d'exercice du contrat à terme de gré à gré. Le contrat est réévalué à la juste valeur à chaque date de clôture et toutes les variations ultérieures sont comptabilisées dans les comptes consolidés du résultat à titre de frais financiers.

n) Dépréciation des actifs non financiers

À chaque date de clôture, la Société détermine si un indice donne à penser qu'un actif pourrait s'être déprécié. Si un tel indice existe, ou si un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, la Société fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif, ce qui fait appel au jugement. La valeur recouvrable d'un actif correspond au plus élevé de la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de sortie, et de sa valeur d'utilité.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent faire l'objet d'un test individuel sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui tire des rentrées de fonds de l'utilisation continue et qui sont largement indépendants des rentrées de fonds des autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est supérieure à la valeur recouvrable, l'actif est réputé avoir perdu de la valeur et il est immédiatement ramené à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées aux comptes consolidés du résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à l'égard des UGT sont portées d'abord en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué aux unités, puis en diminution des valeurs comptables des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités), au prorata.

Dans la détermination de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont ramenés à leur valeur actuelle en les actualisant au moyen d'un taux avant impôt qui tient compte des évaluations que le marché fait à ce moment de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. Les flux de trésorerie sont établis à partir des plans à long terme préparés généralement pour les cinq exercices suivants et ne tiennent pas compte des activités de restructuration pour lesquelles la Société n'a pas encore pris d'engagement ni des investissements futurs importants qui amélioreront la performance de l'actif de l'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. La valeur recouvrable est particulièrement sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé aux fins de l'extrapolation. La Société procède à des analyses de sensibilité pour apprécier l'incertitude relative à ces estimations.

Pour la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, on utilise un modèle d'évaluation approprié. Ces calculs sont corroborés par des multiples d'évaluation, des cours officiels pour les sociétés cotées ou d'autres indicateurs de juste valeur disponibles. La Société procède à des analyses de sensibilité pour apprécier l'incertitude relative à ces estimations.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

n) Dépréciation des actifs non financiers (suite)

Pour les actifs excluant le goodwill, la Société détermine à chaque date de clôture s'il existe un indice que des pertes de valeur déjà comptabilisées puissent ne plus exister ou avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Toute perte de valeur déjà comptabilisée n'est reprise que s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable que l'on aurait obtenue, nette d'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif dans des exercices antérieurs. Une perte de valeur relative à un goodwill ne peut pas être reprise au cours des périodes futures.

Les critères suivants sont également appliqués pour l'évaluation de la dépréciation de certains actifs non financiers :

*Goodwill*

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année (au 31 octobre) et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir diminué.

Pour le goodwill, on détermine la perte de valeur en évaluant la valeur recouvrable de chaque UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle le goodwill se rattache. La Société définit ses UGT en se fondant sur la façon dont elle surveille à l'interne le goodwill acquis et en obtient des avantages économiques.

*Marques de commerce*

Les marques de commerce ayant une durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation au niveau de l'UGT chaque année (au 31 octobre) et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir diminué.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des différentes UGT sont expliquées plus en détail dans la note 13.

o) Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux, et ils ne sont pas amortis tant qu'ils sont classés comme détenus en vue de la vente. Les actifs détenus en vue de la vente sont classés dans cette catégorie si leur valeur comptable doit être recouvrée principalement dans le cadre d'une vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme satisfaite que lorsque la vente est très probable et que l'actif ou le groupe d'actifs destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, sous réserve seulement de conditions usuelles et habituelles pour les ventes de tels actifs.

p) Frais liés aux crédits bancaires renouvelables

La Société a engagé certains frais relativement aux crédits bancaires renouvelables. Ces frais différés sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements. Les montants en cause sont passés en charges à titre d'intérêts par voie d'amortissement linéaire sur la durée de la dette correspondante. Ces frais différés sont inclus dans les autres actifs à l'état consolidé de la situation financière.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

q) Monnaies étrangères

*Transactions en monnaie étrangère*

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle particulière de la filiale aux cours de change moyens de la période. Les éléments monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle d'une filiale sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture et les profits et les pertes de change sont comptabilisés au compte consolidé du résultat. Les éléments non monétaires libellés dans une monnaie étrangère autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux historiques.

*Conversion des monnaies étrangères*

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar US sont convertis en dollars US aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les écarts résultant des variations des cours de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans le compte d'écart de conversion cumulé.

Lors de la cession d'un établissement à l'étranger entraînant la perte du contrôle, le montant cumulé des écarts de conversion comptabilisé dans les autres éléments du résultat global relativement à cet établissement à l'étranger particulier est comptabilisé au compte consolidé du résultat comme élément du profit ou de la perte sur cession.

Lors de la cession partielle d'une filiale ayant un établissement à l'étranger où le contrôle est conservé, la quote-part du montant cumulé des écarts de conversion comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle dans cet établissement à l'étranger.

Les profits ou les pertes de change découlant d'une créance sur un établissement à l'étranger ou d'une dette envers un établissement à l'étranger (élément monétaire) dont le règlement n'est ni planifié ni ne doit se produire dans un avenir prévisible et d'éléments monétaires dont le règlement est planifié, mais qui ont été désignés à titre de couverture de l'investissement net dans un établissement à l'étranger et, dans la mesure où la couverture est efficace, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans le compte d'écart de conversion cumulé et reclassés des capitaux propres au compte consolidé du résultat au moment de la cession de l'investissement net.

r) Instruments financiers

Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre.

Les actifs financiers de la Société comprennent :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie,
- les contrats de change et les swaps de taux d'intérêt ayant une juste valeur positive, et
- les clients et autres créances.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

r) Instruments financiers (suite)

Les passifs financiers de la Société comprennent :

- les contrats de change et les swaps de taux d'intérêt ayant une juste valeur négative,
- la dette bancaire,
- les fournisseurs et autres dettes,
- la dette à long terme,
- les passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré, et
- les autres passifs financiers.

Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. À l'exception de ceux engagés à l'égard des crédits bancaires renouvelables, les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'instruments financiers qui ne sont pas subséquemment comptabilisés à la juste valeur sont déduits du passif financier et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée prévue du passif en cause.

*Compensation d'instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont portés en diminution les uns des autres et le montant net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière si, et seulement si, la Société a un droit juridiquement exécutoire établi de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

*Actifs financiers*

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- juste valeur par le biais du résultat net,
- placements détenus jusqu'à leur échéance,
- prêts et créances,
- actifs financiers disponibles à la vente, ou
- dérivés désignés comme des instruments de couverture dans le cadre d'une couverture efficace.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et ils sont classés comme tels s'ils sont acquis dans le but d'être vendus ou rachetés à brève échéance, et ceux qui sont désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale lorsque cette façon de procéder produit une information plus pertinente. On inclut également dans cette catégorie les instruments financiers dérivés conclus par la Société qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans le cadre d'une relation de couverture efficace.

Les actifs financiers sont évalués initialement et ultérieurement à la juste valeur à l'exception des prêts et créances et des placements détenus jusqu'à leur échéance, qui sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

La comptabilisation ultérieure des variations de la juste valeur des actifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture dépend de leur classement initial. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, tous les profits et les pertes étant compris dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, les profits et les pertes étant compris dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit sorti de l'état consolidé de la situation financière ou déprécié.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

r) Instruments financiers (suite)

*Dépréciation des actifs financiers*

À chaque date de clôture, la Société détermine si ses actifs financiers se sont dépréciés. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte consolidé du résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Les actifs financiers sont réputés s'être dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un «événement générateur de pertes») et que cet événement générateur de pertes a sur les flux de trésorerie futurs estimés des actifs financiers un impact qui peut être estimé de façon fiable.

Est considérée comme une indication objective de dépréciation :

- toute donnée pouvant indiquer que le débiteur connaît des difficultés financières importantes,
- un défaut de paiement des intérêts ou du principal,
- la probabilité de faillite ou autre restructuration financière, et
- des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés, par exemple une fluctuation du nombre de retards ou une situation économique corrélée avec des manquements aux engagements.

*Décomptabilisation des actifs financiers*

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de la Société sur les flux de trésorerie découlant des actifs en cause sont expirés ou lorsque la Société a transféré ses droits au titre des flux de trésorerie découlant des actifs en cause et qu'elle i) a transféré pratiquement tous les risques et avantages des actifs ou ii) n'est plus exposée aux risques inhérents à ces actifs ou n'a plus droit aux avantages pouvant en résulter.

*Passifs financiers et instruments de capitaux propres*

Les instruments d'emprunt et de capitaux propres émis par la Société sont classés soit comme passifs financiers, soit comme capitaux propres, selon la substance des ententes contractuelles et les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- juste valeur par le biais du résultat net,
- autres passifs financiers évalués au coût amorti, ou
- dérivés désignés comme des instruments de couverture dans le cadre d'une couverture efficace.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis dans le but d'être vendus à brève échéance, et ceux qui sont désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale lorsque cette façon de procéder produit une information plus pertinente. On inclut dans cette catégorie les instruments financiers dérivés conclus par la Société qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans le cadre d'une relation de couverture efficace. Autrement, ils sont considérés comme un autre passif financier.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, tous les profits ou les pertes étant compris dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

r) Instruments financiers (suite)

*Passifs financiers et instruments de capitaux propres (suite)*

Un instrument de capitaux propres correspond à tout contrat qui représente une participation résiduelle dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par la Société sont comptabilisés selon le montant du produit reçu, déduction faite des frais d'émission directs et des impôts sur le résultat applicables.

Le rachat des instruments de capitaux propres faisant partie du capital social de la Société est comptabilisé directement en diminution des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans le compte consolidé du résultat à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation des instruments de capitaux propres de la Société.

*Instruments financiers hybrides*

Les instruments financiers hybrides émis par la Société comprennent des débetures convertibles qui peuvent être converties en actions ordinaires au gré du porteur, et le nombre d'actions à émettre ne varie pas en fonction des variations de leur juste valeur.

Les composantes d'un instrument hybride émis par la Société sont initialement classées séparément à titre de passifs financiers et de capitaux propres, selon la substance des ententes contractuelles et les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. Une option de conversion qui sera réglée par l'échange d'un montant fixe en espèces ou autre actif financier contre un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de la Société constitue un instrument de capitaux propres.

À la date d'émission des débetures convertibles, la composante passif est initialement comptabilisée à la juste valeur de débetures semblables qui ne comportent pas d'option de conversion en actions. Le montant initial de la composante passif est établi en actualisant la valeur nominale des débetures convertibles en utilisant un taux d'intérêt en vigueur pour des instruments non convertibles semblables à la date d'émission, assortis de modalités et comportant des risques semblables. L'option de conversion classée à titre de composante capitaux propres est établie en déduisant le montant de la composante passif du produit brut. La composante capitaux propres est comptabilisée déduction faite des incidences fiscales dans les autres capitaux propres.

Par la suite, la composante passif est comptabilisée au coût amorti et est désactualisée selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à la valeur nominale des débetures convertibles à l'échéance. La charge d'intérêts sur les débetures convertibles est composée des intérêts calculés sur la valeur nominale des débetures convertibles et d'intérêts théoriques sans effet sur la trésorerie représentant la désactualisation de la valeur comptable des débetures convertibles. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée.

L'option de conversion classée à titre de capitaux propres demeure dans les autres capitaux propres jusqu'à ce qu'elle soit exercée, auquel cas, le solde comptabilisé dans les autres capitaux propres est transféré au capital social. Lorsque l'option de conversion n'a pas été exercée à la date d'échéance des débetures convertibles, le solde comptabilisé dans les autres capitaux propres sera transféré au surplus d'apport. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans le compte consolidé du résultat à la conversion ou l'expiration de l'option de conversion.

Les coûts de transaction liés à l'émission de débetures convertibles sont attribués aux composantes passif et capitaux propres proportionnellement selon la répartition du produit brut. Les coûts de transaction relatifs à la composante capitaux propres sont comptabilisés directement dans les autres capitaux propres. Les coûts de transaction relatifs à la composante passif sont inclus dans la valeur comptable de la composante passif et amortis sur la durée des débetures convertibles selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

r) Instruments financiers (suite)

*Méthode du taux d'intérêt effectif*

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et de répartition des produits ou charges d'intérêts sur la période pertinente. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements ou décaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'ensemble des commissions et des points payés ou reçus faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction ainsi que des autres primes ou escomptes) sur la durée prévue de l'instrument financier ou, lorsque cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

*Décomptabilisation des passifs financiers*

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations correspondantes sont réglées, annulées, expirées ou remplacées par un nouveau passif comportant des modalités substantiellement modifiées.

*Classement et évaluation à la juste valeur*

La Société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses autres actifs financiers ainsi que ses clients et autres créances comme des prêts et créances. La dette bancaire, les fournisseurs et autres dettes, la dette à long terme et les autres passifs financiers sont classés comme d'autres passifs financiers, qui sont tous évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés sont classés soit comme étant détenus à des fins de transaction s'ils ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans le cadre de relations de couverture, soit en tant que dérivés désignés comme des instruments de couverture dans le cadre d'une couverture efficace.

s) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

*Instruments financiers dérivés*

La Société détient des instruments financiers dérivés, tels des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt, dans le but de couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés comme des actifs, lorsque leur juste valeur est positive, ou des passifs, lorsque leur juste valeur est négative, et sont évalués à leur juste valeur à moins qu'ils ne soient exemptés du traitement accordé aux dérivés à titre d'achat ou de vente normal. Certains dérivés incorporés dans d'autres contrats doivent également être séparés du contrat hôte et évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées en résultat net à moins que les critères précis de la comptabilité de couverture soient respectés.

*Comptabilité de couverture*

Les dérivés qui se qualifient comme instruments de couverture doivent être désignés soit comme «couverture de flux de trésorerie», lorsque le risque faisant l'objet de la couverture porte sur la variabilité des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert, soit comme «couverture de juste valeur», lorsque le risque faisant l'objet de la couverture porte sur la variabilité de la juste valeur de l'élément couvert. Tout instrument dérivé qui ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture est évalué à la valeur de marché à chaque date de clôture et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

s) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

*Couverture de flux de trésorerie*

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, la portion efficace des variations de leur juste valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans l'état consolidé du résultat global et présentée dans la réserve au titre des couvertures de flux de trésorerie dans les capitaux propres. Toute inefficacité est comptabilisée en résultat net au moment où elle se produit sous le même poste du compte consolidé du résultat que l'élément couvert au moment où il est réalisé.

Si une relation de couverture de flux de trésorerie devenait inefficace ou si l'on mettait fin à la relation de couverture, les profits et les pertes latents antérieurs demeureraient dans la réserve au titre des couvertures de flux de trésorerie jusqu'à ce que l'élément couvert soit dénoué et les variations futures de la valeur du dérivé seraient comptabilisées en résultat net de manière prospective.

Au moment où l'élément couvert est dénoué, les montants comptabilisés dans la réserve au titre des couvertures de flux de trésorerie sont reclassés sous le même poste du compte consolidé du résultat ou dans le compte d'actif non financier correspondant où l'élément couvert est comptabilisé. Si l'élément couvert cesse d'exister avant que l'instrument de couverture vienne à expiration, les profits ou les pertes latents dans la réserve au titre des couvertures de flux de trésorerie sont immédiatement reclassés en résultat net.

*Couvertures de juste valeur*

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, la valeur comptable du dérivé et de l'élément couvert est ajustée pour tenir compte des variations de la juste valeur résultant du risque couvert seulement. Le dérivé et l'élément couvert sont tous deux comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière et les profits ou les pertes latents sur les deux éléments sont comptabilisés en résultat net. Les profits ou les pertes résultant de l'évaluation des instruments de couverture dérivés à la juste valeur sont comptabilisés en résultat net, tandis que les profits ou les pertes sur les éléments couverts attribuables aux risques couverts sont comptabilisés à titre d'ajustement de la valeur comptable des éléments couverts, en résultat net.

*Utilisation d'instruments financiers dérivés*

La Société a recours à des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion de ses risques de change et de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés afin d'atteindre les objectifs de réduction des risques que la Société s'est fixés, en générant à l'égard de la position sous-jacente des flux de trésorerie compensateurs en termes de montants et d'échéancier des flux de trésorerie ainsi que des paiements d'intérêts en monnaie étrangère prévus.

La Société a recours à des contrats de swap de taux d'intérêt pour fixer une partie des coûts de sa dette et réduire son exposition à la variabilité des taux d'intérêt en échangeant des paiements à taux variable pour des paiements à taux fixe. La Société a désigné les swaps de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie à l'égard desquelles elle applique la comptabilité de couverture. La Société a également désigné certains contrats de change comme des couvertures de flux de trésorerie pour lesquelles elle utilise la comptabilité de couverture. La Société n'a pas comme politique d'avoir recours aux instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Pour atteindre ses objectifs, la Société a recours à des contrats de change, dont des contrats à terme sur devises, des contrats de change à terme et des options ainsi que des contrats de swap de taux d'intérêt.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

s) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

*Utilisation d'instruments financiers dérivés (suite)*

Lorsqu'elle utilise des dérivés dans des relations en comptabilité de couverture, la Société constitue une documentation formalisée de toutes ses relations de couverture admissibles qu'elle désigne ainsi. Pour ce faire, elle associe tous les dérivés à des actifs et des passifs précis à l'état consolidé de la situation financière ou à des opérations prévues ou probables. La Société évalue également de façon formelle l'efficacité des relations de couverture au moment de leur mise en place et de façon continue par la suite.

t) Avantages du personnel

*Avantages du personnel à court terme*

Les avantages du personnel à court terme comprennent les salaires, les absences rémunérées et les plans d'intéressement et d'attribution de primes. Les obligations au titre des avantages du personnel à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées dans le résultat opérationnel au fur et à mesure que le service correspondant est fourni ou comptabilisées à l'actif si le service fourni concerne la création d'un actif. Un passif est comptabilisé pour le montant que la Société estime devoir payer en vertu des plans d'attribution de primes ou d'intéressement à court terme si elle a une obligation juridique ou implicite actuelle de payer ce montant du fait des services passés fournis par le salarié et que l'obligation peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

*Régimes de retraite*

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies à certains salariés. Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel la Société verse des cotisations déterminées à une entité séparée et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser de plus amples montants. Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies.

*Régimes à cotisations définies*

Des prestations sont également servies aux salariés dans le cadre de régimes à cotisations définies administrés par les gouvernements. Les cotisations de la Société à ces régimes sont comptabilisées selon les règles de la comptabilité d'exercice et passées en charges au moment où le service correspondant est fourni.

*Régimes à prestations définies*

La Société offre à son personnel admissible des régimes de retraite contributifs à prestations définies. Ces régimes procurent une retraite fondée sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible. L'obligation nette de la Société au titre des prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des prestations futures que les salariés ont acquises dans la période considérée et les périodes antérieures, en actualisant ce montant et en en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

t) Avantages du personnel (suite)

*Régimes à prestations définies (suite)*

Les obligations découlant des régimes de retraite à prestations définies sont évaluées une fois l'an par des actuaires compétents à la date de clôture. Les évaluations actuarielles sont établies à partir des meilleures estimations faites par la direction du taux d'actualisation, du taux d'augmentation des rémunérations, des taux de retraite, des taux de cessation d'emploi, des taux de mortalité et du taux de croissance prévu des coûts des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies aux fins de la comptabilité se fonde sur le rendement d'un portefeuille d'obligations de société libellées dans la monnaie dans laquelle on prévoit que les prestations seront versées et comportant des durées à l'échéance qui correspondent, en moyenne, aux conditions des obligations du régime à prestations définies.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies pour obtenir les passifs nets. Les actifs des régimes sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les coûts des services passés découlant de modifications des régimes sont comptabilisés en résultat opérationnel dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies, qui comprennent les gains actuariels ou les pertes actuarielles, le rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des intérêts, et toute variation de l'incidence du plafonnement des actifs, le cas échéant, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle elles se produisent.

La charge de retraite de l'exercice comprend :

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus par les salariés au cours de l'exercice,
- le montant net de la charge (du produit) d'intérêts sur l'obligation (l'actif) au titre des prestations définies pour la période déterminée en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle à l'obligation (l'actif) du moment au titre des prestations définies, compte tenu de tous changements dans l'obligation (l'actif) au titre des prestations définies survenus au cours de la période du fait des cotisations et des prestations versées,
- les coûts des services passés, et
- les profits ou les pertes sur les règlements.

*Avantages complémentaires de retraite*

La Société offre des avantages complémentaires de retraite qui sont classés comme une entente relative à des prestations définies à long terme qui comprennent des prestations au titre des soins de santé et d'une assurance vie pour les salariés à la retraite. Lorsque le montant des avantages complémentaires à long terme ne dépend pas du nombre d'années de service, l'obligation est comptabilisée lorsque se produit un événement qui donne lieu à une obligation d'effectuer des paiements. Lorsque le montant dépend du nombre d'années de service, le coût de l'octroi des avantages est comptabilisé sur la durée d'activité des salariés de manière similaire au coût des prestations définies de retraite.

Les coûts prévus de ces avantages complémentaires de retraite sont comptabilisés sur la durée de l'emploi en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour les régimes de retraite à prestations définies. Les gains ou pertes actuariels relatifs à des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies résultant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

t) Avantages du personnel (suite)

*Avantages complémentaires de retraite (suite)*

Les éléments suivants faisant appel au jugement sont importants pour la détermination des actifs ou des passifs relatifs à ces régimes et des produits ou des charges connexes : le taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation des flux de paiements futurs, les tendances prévues des coûts de santé et d'autres hypothèses actuarielles. Chaque année, la Société reconsidère les hypothèses importantes à utiliser pour l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite et des régimes complémentaires de retraite en fonction de l'état du marché et des prévisions de coûts futurs.

u) Paiements fondés sur des actions

*Options sur actions*

La Société passe en charges toutes les options sur actions consenties, modifiées ou réglées en faveur de ses salariés selon la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur. Les options sur actions attribuées à des salariés sont évaluées sur la base de la juste valeur des options à la date d'attribution et une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits aux options, avec augmentation correspondante du surplus d'apport dans les capitaux propres. La juste valeur de ces options est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. L'estimation de la juste valeur nécessite de déterminer les données les plus pertinentes pour le modèle d'évaluation comme la durée prévue des options sur actions, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque et le rendement des actions et poser les hypothèses connexes. Le cumul des charges comptabilisées à chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits reflète la mesure dans laquelle la période d'acquisition des droits est expirée et la meilleure estimation faite par la Société du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront acquis ultimement. Le débit ou le crédit au compte du résultat d'une période représente la variation de la charge cumulée comptabilisée au début et à la fin de cette période. Lorsque les options sur actions sont exercées, un crédit est porté au capital social pour la somme de la contrepartie versée et de la partie correspondante déjà comptabilisée en surplus d'apport.

*Unités d'actions différées à l'intention des administrateurs*

Pour le régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs consenti aux administrateurs externes, la Société comptabilise dans les frais généraux et administratifs une charge avec augmentation correspondante du surplus d'apport au moment où les unités sont accordées, c'est-à-dire à la date à laquelle la rémunération doit être versée. Le montant correspond aux jetons de présence et aux honoraires versés aux administrateurs qui assistent à une réunion du conseil d'administration ou de l'un de ses comités.

*Unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs*

Pour le régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs, la Société comptabilise dans les frais généraux et administratifs une charge avec augmentation correspondante du surplus d'apport au moment où les unités sont accordées, c'est-à-dire au dernier jour ouvrable de chaque mois de l'exercice de la Société dans le cas d'un salaire et à la date à laquelle le bonus est payé, ou le serait par ailleurs, au participant dans le cas d'un bonus. Le montant correspond à la partie du salaire ou du bonus qu'il a été décidé de verser sous forme d'unités d'actions différées.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

u) Paiements fondés sur des actions (suite)

*Unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs (suite)*

Les unités d'actions différées discrétionnaires émises dans le cadre du régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs sont comptabilisées comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, et sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en fonction du cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société. Une charge est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits dans la charge au titre des avantages du personnel dans les frais généraux et administratifs, et un montant correspondant est comptabilisé dans le surplus d'apport. Le montant comptabilisé à titre de charge est ajusté pour tenir compte du nombre de droits pour lesquels on prévoit que les conditions de service et de performance connexes devraient être atteintes, de telle façon que le montant finalement comptabilisé à titre de charge soit fondé sur les droits attribués dont les conditions de service et de performance sans égard au marché correspondantes sont remplies à la date d'acquisition des droits.

Comme la Société a l'option et l'intention de régler toutes les unités d'actions différées émises dans le cadre du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et du régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» lors du départ d'un administrateur ou d'un cadre supérieur, le compte de surplus d'apport est touché à la comptabilisation de la charge.

*Droits à l'appréciation des actions (réglés en espèces)*

Le régime de droits à l'appréciation des actions permet aux cadres supérieurs et à certains salariés clés de toucher un paiement en espèces basé sur l'augmentation du cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société depuis la date d'attribution jusqu'à la date de règlement. Un passif est comptabilisé pour les services acquis à la juste valeur des droits à l'appréciation des actions, dans les autres passifs à long terme, sauf pour la partie courante qui est comptabilisée dans les fournisseurs et autres dettes, et une dépense correspondante est comptabilisée dans la charge au titre des avantages du personnel dans les frais généraux et administratifs, sur la période au cours de laquelle les salariés acquièrent un droit inconditionnel au paiement. La juste valeur de la charge au titre des avantages du personnel des droits à l'appréciation des actions est déterminée en appliquant le modèle d'évaluation de Black-Scholes. L'estimation de la juste valeur nécessite de déterminer les données les plus pertinentes pour le modèle d'évaluation comme la durée prévue des droits à l'appréciation des actions, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque et le rendement des actions et de poser les hypothèses connexes. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, jusqu'à ce que le passif soit réglé, la juste valeur du passif est réévaluée, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte consolidé du résultat de la période.

*Droits différés à la valeur des actions (réglés en espèces)*

Le régime de droits différés à la valeur des actions permet à certains cadres supérieurs et à certains salariés clés de toucher un paiement en espèces. Un passif est comptabilisé pour les services acquis à la juste valeur basée sur le cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société, dans les autres passifs à long terme, sauf pour la partie courante qui est comptabilisée dans les fournisseurs et autres dettes, et une dépense correspondante est comptabilisée dans la charge au titre des avantages du personnel dans les frais généraux et administratifs. Le montant comptabilisé à titre de charge est ajusté pour tenir compte du nombre de droits pour lesquels on prévoit que les conditions de service et de performance connexes devraient être atteintes, de telle façon que le montant comptabilisé à titre de charge soit en définitive fondé sur les droits attribués dont les conditions de service et de performance sans égard au marché correspondantes sont remplies à la date d'acquisition des droits. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, jusqu'à ce que le passif soit réglé, la juste valeur du passif est réévaluée, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte consolidé du résultat de la période.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

v) Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat de l'exercice comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. Les impôts exigibles et les impôts différés sont comptabilisés aux comptes consolidés du résultat sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

*Impôts exigibles*

Les impôts exigibles correspondent à l'impôt que la Société prévoit devoir payer ou recouvrer sur le bénéfice imposable ou la perte de l'exercice en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture et à tout ajustement de l'impôt à payer ou à recouvrer à l'égard des exercices précédents.

*Impôts différés*

La Société comptabilise les impôts sur le résultat d'après l'approche bilan de la méthode du report variable. Selon cette méthode, les impôts différés ont trait aux conséquences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable des actifs et passifs aux fins de l'information financière et leur valeur fiscale correspondante aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts se résorberont.

Un actif d'impôts différés est comptabilisé lorsqu'il est probable qu'il sera réalisé dans l'avenir. La réalisation ultime des actifs d'impôts différés dépend de la réalisation de bénéfices imposables futurs et des stratégies de planification fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont ajustés pour tenir compte des effets des modifications des lois fiscales et des taux d'imposition à compter de la date à laquelle ils sont en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires ayant trait aux participations dans des filiales, sauf dans les cas où le moment de l'inversion de la différence temporaire est contrôlé par la Société et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés sont comptabilisés en diminution les uns des autres si l'entité a un droit établi exécutoire de compenser les actifs d'impôts à recouvrer et les passifs d'impôts exigibles et que les impôts différés concernent la même entité imposable et la même administration fiscale. Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière dans les catégories d'actifs ou de passifs non courants, sans égard à la date prévue de réalisation ou de règlement.

w) Provisions

La Société comptabilise des provisions :

- lorsqu'elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et
- que le montant de l'obligation pourra être évalué avec une fiabilité suffisante.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées à un taux avant impôt courant reflétant, le cas échéant, les évaluations que le marché fait à ce moment de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif. Lorsque la Société s'attend à ce qu'une partie ou la totalité d'une provision soit remboursée, en vertu d'un contrat d'assurance, par exemple, le remboursement est comptabilisé comme un actif séparé, mais seulement lorsque le remboursement est presque certain. La charge relative à une provision est présentée dans le compte consolidé du résultat, déduction faite de tout remboursement.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

w) Provisions (suite)

*Responsabilité civile produits*

La Société s'assure elle-même afin de limiter son risque associé à la responsabilité civile produits. Le risque estimatif découlant de la responsabilité civile produits, dont la détermination fait appel au jugement, est actualisé et calculé par un actuaire indépendant à partir des volumes de ventes historiques, des demandes d'indemnités passées, des hypothèses de la direction et des hypothèses actuarielles. Il englobe des montants pour des incidents déjà survenus ainsi que des incidents susceptibles de se produire sur des articles vendus avant la date de clôture.

Les hypothèses suivantes comptent parmi les hypothèses importantes utilisées dans le modèle actuariel : estimations par la direction des réclamations en cours, cycle de vie des produits, taux d'actualisation, et fréquence et gravité des incidents relatifs aux produits.

La Société revoit périodiquement ses provisions comptabilisées au titre de la responsabilité civile produits et comptabilise tout ajustement requis dans les frais généraux et administratifs.

*Garanties de produits*

Une charge pour garanties est comptabilisée dans le coût des produits vendus au moment où le produit de la vente est comptabilisé. La charge est estimée en fonction de divers facteurs, dont l'historique des réclamations au titre des garanties et des coûts assumés, la nature et la durée de la garantie, la nature du produit vendu et en usage, la contre-garantie obtenue des fournisseurs de la Société et les rappels de produits.

La Société revoit périodiquement ses charges et provisions comptabilisées au titre des garanties de produits et comptabilise tout ajustement requis dans le coût des produits vendus.

*Restructuration*

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque la Société a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé, et que la restructuration a soit commencé ou a été annoncée publiquement. Les pertes d'exploitation futures ne sont pas provisionnées.

x) Bénéfice par action («BPA»)

Le BPA de base est calculé sur le bénéfice net attribuable aux porteurs des titres de capitaux propres de la Société, divisé par la moyenne quotidienne pondérée du nombre d'actions à droit de vote plural de catégorie «A» et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» en circulation au cours de l'exercice. Le BPA dilué est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux porteurs des titres de capitaux propres de la Société et la moyenne quotidienne pondérée du nombre d'actions à droit de vote plural de catégorie «A» et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» en circulation au cours de l'exercice pour tenir compte des incidences de l'exercice de tous les éléments dilutifs des options sur actions, des unités d'actions différées et des caractéristiques de conversion des débentures convertibles.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 4 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

y) Détermination de la juste valeur

Certaines méthodes et présentations comptables de la Société exigent la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers aux fins de l'évaluation et des informations à fournir. Pour l'établissement de la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie de la juste valeur selon le caractère observable des données utilisées pour l'évaluation.

- Niveau 1 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs qui sont évalués à la juste valeur en utilisant des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques, prix qu'il est possible d'obtenir à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs qui sont évalués en utilisant des données directement (c.-à-d. des prix) ou indirectement (c.-à-d. des dérivés de prix) observables autres que des prix cotés compris au niveau 1. Les instruments dérivés de cette catégorie sont évalués à l'aide de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standards à partir de données de marché observables.
- Niveau 3 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs qui sont évalués en utilisant des données qui ne sont pas des données observables ou disponibles ou en utilisant des données observables qui n'étaient pas une part importante de la juste valeur des instruments.

**NOTE 5 – CHANGEMENTS COMPTABLES FUTURS**

L'IASB et l'IFRS Interpretations Committee («IFRIC») ont publié un certain nombre de nouvelles normes, interprétations et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 décembre 2016; elles n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers consolidés. L'IASB a publié les normes et les modifications aux normes suivantes qui comportent des dates d'entrée en vigueur futures qui, de l'avis de la direction, auront des incidences sur les états financiers consolidés :

*Modifications à l'IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions*

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui clarifient la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une application anticipée est permise. À titre de mesure de simplification, les modifications sont applicables prospectivement. L'application rétrospective, ou anticipée, est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

Les modifications énoncent les exigences relatives à la comptabilisation :

- de l'effet des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie,
- des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement au net pour satisfaire aux obligations relatives à la retenue d'impôt à la source, et
- d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

La Société a l'intention d'adopter les modifications à l'IFRS 2 pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 31 décembre 2017. La Société évalue actuellement les incidences de l'application de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 5 – CHANGEMENTS COMPTABLES FUTURS (suite)**

*IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui définit les principes relatifs à la communication de la nature, du montant, de l'échéancier et de l'incertitude qui caractérisent les produits et les flux de trésorerie provenant des contrats passés par une entité avec ses clients. Elle propose un modèle unique pour la présentation du transfert des biens ou services promis aux clients. Selon le principe de base énoncé dans l'IFRS 15, l'entité comptabilise les produits de façon à présenter le transfert des biens ou des services promis aux clients à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle elle prévoit avoir droit en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 exige en outre que soient fournies des informations plus détaillées sur la nature, le montant, l'échéancier et l'incertitude qui caractérisent les produits et les flux de trésorerie provenant des contrats qu'une entité conclut avec des clients.

L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et un certain nombre d'interprétations liées aux produits des activités ordinaires (l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*). L'IFRS 15 s'applique aux exercices s'ouvrant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, son application anticipée étant permise. La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 15 pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 31 décembre 2017. La Société évalue actuellement les incidences de l'application de cette norme sur ses états financiers consolidés. La Société a provisoirement évalué que les répercussions les plus importantes seraient les suivantes, mais elle analyse encore les contrats actuels conclus avec ses clients. Par conséquent, cette évaluation pourrait changer par suite d'une analyse plus approfondie.

a) Comptabilisation

La majeure partie des contrats de la Société sont des contrats conclus avec des clients pour lesquels on prévoit généralement que la vente de biens constituera la seule obligation de prestation. La Société s'attend à ce que la comptabilisation des produits des activités ordinaires survienne au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, habituellement à la livraison des biens, conformément à sa pratique actuelle.

En examinant ses obligations de prestation, la Société a tenu compte de ses obligations découlant de garanties. La Société fournit des garanties aux fins des réparations générales, mais n'offre pas de garanties prolongées ou de services d'entretien aux termes des contrats conclus avec ses clients. Ainsi, la Société prévoit que ces garanties seront considérées comme des garanties qui portent sur une assurance, lesquelles continueront d'être comptabilisées en vertu de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, conformément à sa pratique actuelle.

Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que la comptabilisation des produits en vertu de l'IFRS 15 ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

b) Évaluation

Certains contrats conclus avec des clients prévoient des programmes et incitatifs offerts aux clients, notamment des conventions de prix spéciaux, des promotions, des rabais publicitaires et d'autres incitatifs sous la forme de ristournes. Actuellement, la Société comptabilise les produits provenant de la vente de biens à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des réductions estimatives pour tenir compte des incitatifs accordés aux clients et des rabais et retours. Si les produits ne peuvent être évalués de façon fiable, la Société reporte la comptabilisation des produits jusqu'à ce que l'incertitude soit levée. Ces réductions estimatives entraînent une contrepartie variable en vertu de l'IFRS 15, qui devra être estimée à la passation du contrat.

L'IFRS 15 exige que la contrepartie variable estimée soit limitée pour éviter la comptabilisation de produits trop élevés. La Société continue d'évaluer individuellement les contrats afin déterminer la contrepartie variable estimée et la limitation de l'estimation.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 5 – CHANGEMENTS COMPTABLES FUTURS (suite)**

*IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)*

c) Présentation et information à fournir

L'IFRS 15 fournit des exigences en matière de présentation et d'information à fournir, qui sont plus détaillées qu'en vertu de la norme actuelle. Les exigences en matière de présentation représentent un changement important par rapport à la pratique actuelle et devraient considérablement accroître le volume des informations à fournir dans les états financiers consolidés de la Société. De nombreuses exigences de l'IFRS 15 en matière d'information à fournir sont totalement nouvelles. En 2017, la Société prévoit se doter des systèmes et procédures appropriés pour recueillir et présenter l'information exigée.

*IFRS 9 – Instruments financiers*

Faisant partie de la première étape du projet en trois étapes de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, cette norme conserve, mais simplifie le modèle d'évaluation mixte et définit deux catégories de mesure de base pour les actifs financiers. La première étape ne porte que sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture étant abordées dans les deux autres étapes. Plus précisément, la norme :

- traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers;
- établit deux catégories d'évaluation de base pour les actifs financiers : le coût amorti et la juste valeur;
- établit que le classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; et
- élimine les catégories actuelles suivantes d'actifs financiers : détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente, et prêts et créances.

La plupart des exigences de l'IAS 39 relatives au classement et à l'évaluation des passifs financiers ont été reprises dans l'IFRS 9. Cependant, certains changements ont également été apportés concernant l'option de juste valeur pour les passifs financiers et la comptabilisation de certains dérivés liés à des instruments de capitaux propres non cotés.

En novembre 2013, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (2013), qui prévoit un nouveau modèle de comptabilité de couverture, de même que les informations correspondantes au sujet des activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente un changement important des exigences en matière de comptabilité de couverture. Il accroît l'étendue des éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture et il permet aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers.

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version finale de l'IFRS 9, regroupant les étapes du classement et de l'évaluation, de la dépréciation et de la comptabilité de couverture du projet de l'IASB de façon à remplacer l'IAS 39. En juillet 2014, l'IASB a mis en place un nouveau modèle de dépréciation pour les actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues. La version finale de l'IFRS 9 remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et elle s'applique aux exercices s'ouvrant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, son application anticipée étant permise. La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 9 pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 31 décembre 2017. La Société évalue actuellement les incidences de l'application de cette norme sur ses états financiers consolidés.

La Société a réalisé une évaluation de haut niveau de l'incidence des trois aspects de l'IFRS 9. Cette évaluation provisoire est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle et pourrait changer selon des analyses plus approfondies. En général, la Société ne s'attend pas à une incidence significative sur ses états consolidés de la situation financière et ses comptes consolidés du résultat, sauf en ce qui concerne l'application des dispositions en matière de dépréciation de l'IFRS 9. La nouvelle norme pourrait entraîner une hausse de la provision pour perte, ce qui aurait une incidence négative sur les états financiers consolidés de la Société. Au cours des prochains trimestres, la Société procédera à une appréciation détaillée pour déterminer l'ampleur de l'incidence.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 5 – CHANGEMENTS COMPTABLES FUTURS (suite)**

*IFRS 9 – Instruments financiers (suite)*

a) Classement et évaluation

De l'avis de la Société, l'application des exigences de l'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation ne devrait pas avoir d'incidence significative sur ses états consolidés de la situation financière et ses comptes consolidés du résultat.

b) Dépréciation

Selon l'IFRS 9, la Société doit comptabiliser les pertes de crédit attendues sur 12 mois ou sur leur durée de vie de tous ses titres de créance, ses prêts et créances clients. La Société prévoit appliquer la méthode simplifiée et comptabiliser les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de toutes les créances clients. Elle devra procéder à une analyse détaillée qui prend en considération toutes les informations raisonnables et justifiables, y compris les éléments prospectifs, afin de déterminer l'ampleur de l'incidence.

c) Comptabilité de couverture

La Société estime que toutes les relations de couverture existantes actuellement désignées comme faisant partie d'une relation de couverture efficace répondront encore aux conditions de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9. Étant donné que l'IFRS 9 ne modifie pas les principes généraux entourant la façon pour une entité de comptabiliser les couvertures efficaces, la Société ne croit pas que l'application de l'IFRS 9 aura une incidence significative.

*IFRS 16 – Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace la norme précédente sur les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. L'IFRS 16 présente les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat, à savoir le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige qu'un preneur comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur.

L'IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption anticipée est permise uniquement si la Société applique également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 16 pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 31 décembre 2018. La Société évalue actuellement les incidences de l'application de cette norme sur ses états financiers consolidés. La norme aura surtout une incidence sur la comptabilisation des contrats de location simple de la Société. À la date de clôture, la Société avait des engagements à l'égard de contrats de location simple non résiliables totalisant 189 318 \$ (voir la note 26). Toutefois, la Société n'a pas encore déterminé la mesure dans laquelle ces engagements entraîneront la comptabilisation d'un actif et d'un passif lié aux décaissements futurs, ni leur incidence sur le profit et le classement des flux de trésorerie de la Société. En outre, étant donné que l'IFRS 16 remplace la charge linéaire relative aux contrats de location simple par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives, la nature des charges relatives à ces contrats de location changera. La Société n'a pas encore décidé si elle se prévautra des exemptions facultatives. Aucune incidence importante n'est attendue à l'égard des contrats de location-financement de la Société.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 6 – FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS**

En 2016, la Société a comptabilisé des charges totales de 24 681 \$ (2015 – 18 532 \$) à l'égard des frais de restructuration et autres coûts, dont un montant de 5 121 \$ (2015 – 3 742 \$) a été comptabilisé dans le profit brut et un montant de 19 560 \$ (2015 – 14 790 \$) a été comptabilisé à titre de frais de restructuration et autres coûts sur une ligne distincte dans les comptes consolidés du résultat.

**Frais de restructuration**

*Division Dorel Sports*

Dans le but de simplifier et de concentrer ses efforts à soutenir et faire croître les bénéfices, la division Dorel Sports a entrepris des activités de restructuration au troisième trimestre de l'exercice 2016. Premièrement, la distribution de la marque GT a été transférée à un distributeur indépendant en Chine, une stratégie de commercialisation similaire à celle utilisée pour la marque dans plusieurs autres pays. De plus, afin de mieux desservir la clientèle, la majeure partie des activités de commercialisation grand public et de distribution de Pacific Cycle ont été transférées d'Olney, en Illinois, à Savannah, en Géorgie. Enfin, la division cessera d'opérer les trois points de vente au détail de sa bannière «Cannondale Sports» aux États-Unis. Dans l'ensemble, les mesures de restructuration engendreront une réduction d'environ 4 % des effectifs mondiaux de la division Dorel Sports.

Ces initiatives de restructuration, qui devraient prendre fin d'ici la fin du deuxième trimestre de 2017, auront entraîné des frais de restructuration cumulatifs d'environ 9 059 \$, dont des montants sans effet sur la trésorerie de 3 557 \$ et 1 960 \$ respectivement pour le démarquage de stocks et l'amortissement accéléré d'immobilisations corporelles, ainsi que des montants de 2 449 \$ au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et de 1 093 \$ d'autres coûts connexes. De ce montant, 8 686 \$ ont été comptabilisés en 2016, dont les détails figurent dans le tableau ci-dessous.

*Division Dorel Produits de puériculture*

Au cours du troisième trimestre de 2015, la division Dorel Produits de puériculture a entrepris des activités de restructuration dans le cadre de sa transformation continue pour devenir une entreprise plus intégrée sur ses divers marchés. Il est maintenant prévu que ces initiatives se poursuivent en 2017 à mesure que la division Dorel Produits de puériculture harmonisera ses activités afin d'assurer une croissance rentable des ventes, et se concentrera sur l'amélioration de la souplesse au moyen d'une approche davantage axée sur le marché afin de réduire les coûts et de mieux réagir aux tendances du secteur des produits de puériculture. L'affectation de ressources qui génèrent le rendement le plus important est au cœur de ce changement. Les coûts indirects sont réduits et les économies réalisées sont réorientées vers les améliorations à apporter dans les capacités numériques et le renforcement du soutien aux marques. La capacité à élaborer un produit et à le commercialiser plus rapidement sur le marché est améliorée, grâce à la diminution de la complexité et au repérage d'occasions visant à compléter le processus de conception et de fabrication de produits existant, qui compte parmi les meilleurs.

Les principales initiatives comprennent les occasions d'économies de coûts suivantes :

- La consolidation des installations de fabrication et autres installations en Chine.
- La prise en charge par la division aux États-Unis du soutien administratif des activités canadiennes, y compris le soutien au nouvel entrepôt au Canada.
- Des modifications à la méthode de mise en marché des produits, l'harmonisation continue des processus et la réorientation des activités de vente en Europe.
- L'élimination des positions jugées redondantes dans plusieurs services.
- L'abandon de certaines marques de tierces parties utilisées sous licences en Amérique du Nord.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 6 – FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS (suite)**

**Frais de restructuration (suite)**

*Division Dorel Produits de puériculture (suite)*

Ces initiatives de restructuration devraient prendre fin en 2017. Les coûts totaux liés à ces initiatives de restructuration sont estimés à 31 659 \$, dont 11 400 \$ de charges sans effet sur la trésorerie liées à la dépréciation d'actifs à long terme et aux pertes (profits) découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente, 2 230 \$ pour le démarquage de stocks sans effet sur la trésorerie, 1 217 \$ de gains sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite, 16 509 \$ au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et 2 737 \$ à l'égard d'autres coûts connexes. De ce montant, 10 276 \$ et 13 825 \$ ont été comptabilisés respectivement en 2015 et 2016, les détails figurant dans le tableau ci-dessous. Les charges futures estimées de 7 558 \$ comprennent les dépréciations d'actifs sans effet sur la trésorerie, pour un montant total de 928 \$, alors qu'une autre installation en Chine sera rendue disponible à la vente en 2017. Ainsi, les terrains, les immeubles et les droits d'utilisation des terrains connexes seront présentés comme des actifs courants détenus en vue de la vente dans les états consolidés de la situation financière de la Société et la valeur comptable de cette installation sera ramenée à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. De plus, d'autres réductions liées au personnel sont prévues, qui représenteront environ 4 908 \$. La consolidation de l'équipe asiatique de conception de produits en Chine et d'autres possibilités de réduction des effectifs expliquent principalement la réduction des coûts liés aux effectifs. En outre, certaines marques de tierces parties utilisées sous licences en Amérique du Nord seront abandonnées afin que davantage d'efforts et les ressources financières soient consacrés aux marques détenues par Dorel, entraînant des coûts connexes estimatifs de 1 722 \$.

**Autres coûts**

En 2016, Dorel Sports a engagé des coûts redondants d'un montant de 1 199 \$ dans le cadre du transfert de la majeure partie des activités de commercialisation grand public et de distribution de Pacific Cycle d'Olney, en Illinois, à Savannah, en Géorgie. Ces autres coûts se composent essentiellement de frais de transport liés au transfert des stocks d'un emplacement à l'autre, du double loyer payé pour une certaine période et d'autres frais divers.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 6 – FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS (suite)**

Les charges liées aux activités de restructuration et autres coûts comptabilisées dans les comptes consolidés du résultat comprennent les éléments suivants :

	30 décembre							
	TOTAL		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports (plan de 2016)		Dorel Sports (plans de 2015 et de 2013)	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Amortissement accéléré (note 11)*	57 \$	– \$	– \$	– \$	57 \$	– \$	– \$	– \$
Démarquage de stocks*	3 557	3 742	–	1 230	3 557	–	–	2 512
Autres coûts connexes	619	–	–	–	619	–	–	–
Comptabilisés dans le profit brut	4 233 \$	3 742 \$	– \$	1 230 \$	4 233 \$	– \$	– \$	2 512 \$
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	7 955 \$	6 815 \$	5 928 \$	5 673 \$	2 252 \$	– \$	(225) \$	1 142 \$
Amortissement accéléré (note 11)*	1 903	–	–	–	1 903	–	–	–
Dépréciation d'actifs à long terme (notes 11 et 12)*	8 777	3 196	8 777	1 992	–	–	–	1 204
Pertes (profits) découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente (note 7)*	190	–	(297)	–	–	–	487	–
Gains sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite (note 22)*	(891)	(326)	(891)	(326)	–	–	–	–
Autres coûts connexes	586	1 451	308	1 707	298	–	(20)	(256)
Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes consolidés du résultat	18 520 \$	11 136 \$	13 825 \$	9 046 \$	4 453 \$	– \$	242 \$	2 090 \$
<b>Total des frais de restructuration</b>	<b>22 753 \$</b>	<b>14 878 \$</b>	<b>13 825 \$</b>	<b>10 276 \$</b>	<b>8 686 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>242 \$</b>	<b>4 602 \$</b>
Autres coûts comptabilisés dans le profit brut	888 \$	– \$	– \$	– \$	888 \$	– \$	– \$	– \$
Coûts liés aux acquisitions	729 \$	3 654 \$	729 \$	3 654 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres coûts	311	–	–	–	311	–	–	–
Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes consolidés du résultat	1 040 \$	3 654 \$	729 \$	3 654 \$	311 \$	– \$	– \$	– \$
<b>Total des autres coûts</b>	<b>1 928 \$</b>	<b>3 654 \$</b>	<b>729 \$</b>	<b>3 654 \$</b>	<b>1 199 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Total des frais de restructuration et autres coûts</b>	<b>24 681 \$</b>	<b>18 532 \$</b>	<b>14 554 \$</b>	<b>13 930 \$</b>	<b>9 885 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>242 \$</b>	<b>4 602 \$</b>

\* charges sans effet sur la trésorerie

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 7 – ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE**

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde au début de l'exercice	11 265 \$	1 308 \$
Entrées	14 931	9 957
Réévaluation	(711)	–
Cessions	(5 362)	–
Effet des variations des taux de change	(106)	–
Solde à la fin de l'exercice	<u>20 017 \$</u>	<u>11 265 \$</u>

Dans le cadre du programme de restructuration continu décrit à la note 6, une propriété additionnelle a été rendue disponible à la vente au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016 dans la division Dorel Produits de puériculture (2015 – 8 400 \$ dans la division Dorel Produits de puériculture et 1 557 \$ dans la division Dorel Sports). Ces propriétés sont présentées comme des actifs détenus en vue de la vente dans les états consolidés de la situation financière et sont évaluées à la valeur comptable ou à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux. Les actifs détenus en vue de la vente ont été classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur d'après des données de marché observables, soit des offres de tiers désirant acheter ces actifs ou des actifs semblables ou des prix du marché récents de propriétés semblables situées dans des emplacements similaires.

Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016, la Société a conclu la vente de certaines installations sous-utilisées qui étaient présentées comme des actifs détenus en vue de la vente, ce qui a représenté 4 516 \$ pour la division Dorel Produits de puériculture et 846 \$ pour la division Dorel Sports. Des pertes nettes découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente totalisant 190 \$ ont été comptabilisées au titre de ces actifs en 2016, et sont comprises dans les frais de restructuration et autres coûts à la note 6.

**NOTE 8 – CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

Les clients et autres créances comprennent les éléments suivants :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Clients	501 390 \$	508 524 \$
Réduction pour crédits prévus	(82 626)	(71 082)
Dépréciation pour créances douteuses	(12 239)	(12 132)
	<u>406 525</u>	<u>425 310</u>
Solde de prix de vente à recevoir (note 30)	–	5 475
Autres créances (note 19)	24 537	16 560
	<u>431 062 \$</u>	<u>447 345 \$</u>

L'exposition de la Société aux risques de crédit et de change, et les pertes de valeur liées aux clients et autres créances, sont présentées dans la note 20.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 9 – STOCKS**

Les stocks comprennent les éléments suivants :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Matières premières	82 558 \$	85 095 \$
Produits en cours	5 156	5 070
Produits finis	461 974	494 821
	<u>549 688 \$</u>	<u>584 986 \$</u>
Stocks présentés à la valeur nette de réalisation	<u>86 241 \$</u>	<u>93 918 \$</u>

Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016, la Société a comptabilisé dans le coût des produits vendus un montant de 17 229 \$ (2015 – 12 727 \$) au titre de réductions de valeur des stocks résultant du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût (y compris les montants présentés dans la note 6) et un montant de 917 \$ au titre des réductions de valeur des stocks comptabilisées dans les exercices précédents a fait l'objet d'une reprise (2015 – 676 \$). Le coût des stocks porté en charges et compris dans le coût des produits vendus pour l'exercice clos le 30 décembre 2016 a été de 1 893 025 \$ (2015 – 2 000 421 \$).

**NOTE 10 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS**

Les autres actifs financiers comprennent les éléments suivants :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Couvertures de flux de trésorerie – Contrats de change	4 264 \$	4 290 \$
Détenus à des fins de transaction – Contrats de change	69	177
	<u>4 333 \$</u>	<u>4 467 \$</u>
Courants	<u>4 333 \$</u>	<u>4 467 \$</u>

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 10 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)**

Les autres passifs financiers comprennent les éléments suivants :

	30 décembre	
	2016	2015
Couvertures de flux de trésorerie – Contrats de change	99 \$	378 \$
Couvertures de flux de trésorerie – Swaps de taux d'intérêt	454	727
Détenus à des fins de transaction – Contrats de change	89	–
Autres passifs financiers	1 042	1 680
	<u>1 684 \$</u>	<u>2 785 \$</u>
Courants	<u>569 \$</u>	<u>895 \$</u>
Non courants	<u>1 115 \$</u>	<u>1 890 \$</u>

L'information relative aux contrats de change et aux swaps de taux d'intérêt ainsi qu'à l'exposition de la Société aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt se rapportant aux autres actifs financiers et passifs financiers figure à la note 20.

**NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**a) Coût**

	Terrains	Immeubles et améliorations	Machinerie et outillage	Moules	Mobilier et agencements	Matériel informatique	Améliorations locatives	Actifs non encore en usage	Actifs acquis en vertu de contrats de location- financement	Véhicules	Total
<b>Solde au 30 décembre 2014</b>	16 232 \$	113 486 \$	113 672 \$	122 090 \$	13 758 \$	54 130 \$	35 479 \$	9 040 \$	7 620 \$	3 936 \$	489 443 \$
Entrées	–	1 051	5 563	11 387	1 690	4 770	2 369	3 012	876	3 328	34 046
Cessions	–	(771)	(3 098)	(282)	(763)	(5 238)	(1 785)	(37)	(4 735)	(495)	(17 204)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 7)	(158)	(5 157)	–	–	–	–	–	–	–	–	(5 315)
Effet des variations des taux de change	(1 791)	(3 859)	(3 706)	(5 071)	(68)	(67)	(2 542)	(728)	(815)	(430)	(19 077)
<b>Solde au 30 décembre 2015</b>	14 283 \$	104 750 \$	112 431 \$	128 124 \$	14 617 \$	53 595 \$	33 521 \$	11 287 \$	2 946 \$	6 339 \$	481 893 \$
Entrées	–	845	2 723	3 855	831	4 338	2 848	3 812	1 453	435	21 140
Cessions	–	(766)	(2 708)	(5 860)	(1 141)	(469)	(1 479)	–	(301)	(297)	(13 021)
Transfert depuis les actifs non encore en usage	–	198	1 562	4 677	73	417	–	(6 927)	–	–	–
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 7)	–	(5 551)	–	–	–	–	–	–	–	–	(5 551)
Effet des variations des taux de change	299	5 486	3 118	(202)	1 864	1 555	(1 216)	(671)	(109)	100	10 224
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	14 582 \$	104 962 \$	117 126 \$	130 594 \$	16 244 \$	59 436 \$	33 674 \$	7 501 \$	3 989 \$	6 577 \$	494 685 \$

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)**

**b) Cumul des amortissements et pertes de valeur**

	Terrains	Immeubles et améliorations	Machinerie et outillage	Moules	Mobilier et agencements	Matériel informatique	Améliorations locatives	Actifs non encore en usage	Actifs acquis en vertu de contrats de location-financement	Véhicules	Total
<b>Solde au 30 décembre 2014</b>	– \$	26 598 \$	63 298 \$	100 500 \$	7 679 \$	40 321 \$	15 366 \$	– \$	6 295 \$	2 493 \$	262 550 \$
Amortissement de l'exercice	–	4 007	7 845	10 700	1 806	5 504	3 768	–	896	760	35 286
Cessions	–	–	(2 674)	(92)	(613)	(4 812)	(1 691)	–	(4 657)	(217)	(14 756)
Dépréciation (note 6)	–	–	83	–	12	531	672	–	–	–	1 298
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 7)	–	(1 382)	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 382)
Effet des variations des taux de change	–	(272)	(1 265)	(4 083)	484	(335)	(1 144)	–	(654)	(376)	(7 645)
<b>Solde au 30 décembre 2015</b>	– \$	28 951 \$	67 287 \$	107 025 \$	9 368 \$	41 209 \$	16 971 \$	– \$	1 880 \$	2 660 \$	275 351 \$
Amortissement de l'exercice	–	2 048	9 298	10 573	1 372	4 923	3 638	–	324	964	33 140
Cessions	–	(698)	(2 708)	(5 860)	(1 096)	(401)	(1 469)	–	(269)	(242)	(12 743)
Amortissement accéléré (note 6)	–	–	57	–	44	198	1 619	–	–	42	1 960
Dépréciation (note 6)	–	1 481	548	–	–	–	–	–	–	–	2 029
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 7)	–	(2 767)	–	–	–	–	–	–	–	–	(2 767)
Effet des variations des taux de change	–	3 468	(28)	(391)	1 719	1 626	(44)	–	(48)	119	6 421
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	– \$	32 483 \$	74 454 \$	111 347 \$	11 407 \$	47 555 \$	20 715 \$	– \$	1 887 \$	3 543 \$	303 391 \$

En ce qui a trait aux frais de restructuration et autres coûts décrits à la note 6, la Société a comptabilisé une dépréciation d'actifs de 2 029 \$ au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016 (2015 – 1 298 \$). Au cours des exercices clos les 30 décembre 2016 et 2015, la Société n'a pas comptabilisé de reprises de pertes de valeurs.

Amortissement des immobilisations corporelles compris dans les comptes consolidés du résultat :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Compris dans le coût des produits vendus	21 294 \$	22 830 \$
Compris dans les frais de vente	2 124	1 975
Compris dans les frais généraux et administratifs	9 722	10 481
	<u>33 140 \$</u>	<u>35 286 \$</u>

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)**

**c) Valeur comptable nette**

	Terrains	Immeubles et améliorations	Machinerie et outillage	Moules	Mobilier et agencements	Matériel informatique	Améliorations locatives	Actifs non encore en usage	Actifs acquis en vertu de contrats de location-financement	Véhicules	Total
Solde au 30 décembre 2015	14 283 \$	75 799 \$	45 144 \$	21 099 \$	5 249 \$	12 386 \$	16 550 \$	11 287 \$	1 066 \$	3 679 \$	206 542 \$
Solde au 30 décembre 2016	14 582 \$	72 479 \$	42 672 \$	19 247 \$	4 837 \$	11 881 \$	12 959 \$	7 501 \$	2 102 \$	3 034 \$	191 294 \$

Les actifs non encore en usage se répartissent selon les catégories suivantes :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Immeubles et améliorations	112 \$	18 \$
Machinerie et outillage	1 917	2 255
Moules	4 633	5 748
Matériel informatique	807	3 090
Améliorations locatives	32	176
	<b>7 501 \$</b>	<b>11 287 \$</b>

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**a) Coût**

	Marques de commerce	Relations clients	Relation fournisseur	Brevets	Droits d'utilisation des terrains	Licences d'utilisation de logiciels	Frais de développement différés	Total
<b>Solde au 30 décembre 2014</b>	365 918 \$	153 957 \$	1 500 \$	25 258 \$	43 618 \$	14 458 \$	121 608 \$	726 317 \$
Entrées – générées en interne	–	–	–	1 125	–	215	13 627	14 967
Entrées – acquises	250	–	–	445	–	1 858	–	2 553
Cessions	–	–	–	(566)	–	(178)	(39 285)	(40 029)
Finalisation de la juste valeur des actifs acquis de l'entreprise de produits de puériculture de la société Lerado Group	–	–	–	–	1 933	–	–	1 933
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 7)	–	–	–	–	(7 951)	–	–	(7 951)
Effet des variations des taux de change	(29 213)	(10 395)	–	(822)	(699)	(1 404)	(6 982)	(49 515)
<b>Solde au 30 décembre 2015</b>	336 955 \$	143 562 \$	1 500 \$	25 440 \$	36 901 \$	14 949 \$	88 968 \$	648 275 \$
Entrées – générées en interne	–	–	–	1 026	147	545	12 858	14 576
Entrées – acquises	–	–	–	462	–	1 196	–	1 658
Cessions	–	–	–	(1 632)	–	(3)	(5 590)	(7 225)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 7)	–	–	–	–	(19 749)	–	–	(19 749)
Effet des variations des taux de change	6 977	906	–	(177)	1 019	79	(1 813)	6 991
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	343 932 \$	144 468 \$	1 500 \$	25 119 \$	18 318 \$	16 766 \$	94 423 \$	644 526 \$

**b) Cumul des amortissements et pertes de valeur**

	Marques de commerce	Relations clients	Relation fournisseur	Brevets	Droits d'utilisation des terrains	Licences d'utilisation de logiciels	Frais de développement différés	Total
<b>Solde au 30 décembre 2014</b>	43 146 \$	48 871 \$	975 \$	15 807 \$	48 \$	3 375 \$	94 297 \$	206 519 \$
Amortissement de l'exercice	–	8 233	150	1 856	1 028	1 240	11 008	23 515
Cessions	–	–	–	(566)	–	(178)	(39 285)	(40 029)
Pertes de valeur (1)	–	6 608	–	–	–	–	–	6 608
Dépréciation (note 6) (2)	–	–	–	–	1 898	–	–	1 898
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 7)	–	–	–	–	(2 028)	–	–	(2 028)
Effet des variations des taux de change	(5 140)	(2 768)	–	(608)	7	(157)	(4 989)	(13 655)
<b>Solde au 30 décembre 2015</b>	38 006 \$	60 944 \$	1 125 \$	16 489 \$	953 \$	4 280 \$	61 031 \$	182 828 \$
Amortissement de l'exercice	–	6 855	150	2 297	635	1 780	8 329	20 046
Cessions	–	–	–	(1 632)	–	(3)	(5 590)	(7 225)
Pertes de valeur (1)	–	18 381	–	–	–	–	–	18 381
Dépréciation (2)	–	–	–	–	6 748	–	5 590	12 338
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 7)	–	–	–	–	(7 602)	–	–	(7 602)
Effet des variations des taux de change	(1 071)	558	–	(131)	221	40	(1 444)	(1 827)
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	36 935 \$	86 738 \$	1 275 \$	17 023 \$	955 \$	6 097 \$	67 916 \$	216 939 \$

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)**

**b) Cumul des amortissements et pertes de valeur (suite)**

- (1) Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016, compte tenu des pressions exercées sur les taux de change, des conditions de marché difficiles et de l'environnement hautement concurrentiel dans le réseau des détaillants de bicyclettes indépendants (DBI), les hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie ont été révisées pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Dorel Sports – DBI, ce qui a engendré une perte de valeur des relations clients de 18 381 \$. Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2015, étant donné l'instabilité économique et politique au Brésil, la hausse de l'inflation et les pressions exercées sur les taux de change, les hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie ont été révisées pour l'UGT Dorel Sports – Caloi, entraînant une perte de valeur des relations clients de 6 608 \$.
- (2) En ce qui a trait aux frais de restructuration et autres coûts décrits à la note 6, la Société a comptabilisé une dépréciation d'actifs à long terme de 6 748 \$ au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016 (2015 – 1 898 \$). En outre, en raison du nouvel objectif de diminution de la complexité et du besoin d'améliorer le temps de mise en marché dans la division Dorel Produits de puériculture, certains projets de développement de produits ont été annulés et les coûts connexes de 5 590 \$ ont été radiés.
- (3) Au cours des exercices clos les 30 décembre 2016 et 2015, la Société n'a pas comptabilisé de reprises de pertes de valeurs.

Amortissements des immobilisations incorporelles compris dans les comptes consolidés du résultat :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Compris dans le coût des produits vendus	635 \$	1 028 \$
Compris dans les frais de vente	9 302	10 239
Compris dans les frais généraux et administratifs	1 780	1 240
Compris dans les frais de recherche et de développement	8 329	11 008
	<u>20 046 \$</u>	<u>23 515 \$</u>

**c) Valeur comptable nette**

	Marques de commerce	Relations clients	Relation fournisseur	Brevets	Droits d'utilisation des terrains	Licences d'utilisation de logiciels	Frais de développement différés	Total
<b>Solde au 30 décembre 2015</b>	298 949 \$	82 618 \$	375 \$	8 951 \$	35 948 \$	10 669 \$	27 937 \$	465 447 \$
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	306 997 \$	57 730 \$	225 \$	8 096 \$	17 363 \$	10 669 \$	26 507 \$	427 587 \$

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 13 – TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AYANT UNE DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE**

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée (marques de commerce) acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont attribués aux UGT ou aux groupes d'UGT. Pour les tests de dépréciation, l'UGT représente le plus bas niveau à l'intérieur de la Société pour lequel le goodwill et les marques de commerce font l'objet d'une surveillance aux fins de la gestion interne, lequel niveau n'est pas supérieur aux secteurs opérationnels de la Société.

La valeur comptable globale du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée est attribuée à chaque UGT de la façon suivante :

	Goodwill		Marques de commerce	
	2016	2015	2016	2015
Dorel Produits de puériculture – Amérique du Nord	66 826 \$	66 826 \$	– \$	– \$
Dorel Produits de puériculture – Europe (1)	175 058	179 645	50 506	51 291
Dorel Produits de puériculture – Amérique latine	19 404	18 453	14 882	14 411
Dorel Produits de puériculture – Brésil	829	682	2 519	2 070
Dorel Produits de puériculture – Australie	–	–	2 747	2 768
Dorel Produits de puériculture – Chine	7 677	7 677	–	–
Dorel Sports – marchés de masse	134 824	134 819	130 800	130 800
Dorel Sports – détaillants de bicyclettes indépendants (DBI)	–	37 056	60 382	60 498
Dorel Sports – Caloi	–	–	45 161	37 111
Dorel Maison	31 172	31 172	–	–
<b>Total</b>	<b>435 790 \$</b>	<b>476 330 \$</b>	<b>306 997 \$</b>	<b>298 949 \$</b>

(1) Pour Dorel Produits de puériculture – Europe, l'UGT des marques de commerce se situe au niveau du Sud de l'Europe.

L'évolution du goodwill par secteur opérationnel est présentée dans la note 32.

Annuellement, ou plus fréquemment si un indice de dépréciation se manifeste, il faut procéder à un test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce. La dépréciation est évaluée en déterminant la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT à laquelle ou auquel le goodwill est attribué et en la comparant à la valeur comptable de l'UGT. Si l'UGT à laquelle les marques de commerce sont attribuées est la même que pour le goodwill, on utilise alors le même test pour évaluer la dépréciation du goodwill et celle des marques de commerce. À l'exception de l'UGT Dorel Produits de puériculture – Europe, l'UGT du goodwill était la même que l'UGT des marques de commerce et la valeur recouvrable a donc été utilisée pour les deux tests de dépréciation.

Au cours du deuxième trimestre de 2016, compte tenu des pressions exercées sur les taux de change, des conditions de marché difficiles et de l'environnement hautement concurrentiel dans le réseau des détaillants de bicyclettes indépendants (DBI), les hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie ont été révisées pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Dorel Sports – DBI, ce qui a engendré une perte de valeur du goodwill de 36 960 \$.

Au cours du troisième trimestre de 2015, étant donné l'instabilité économique et politique au Brésil, la hausse de l'inflation et les pressions exercées sur les taux de change, les hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie ont été révisées pour l'UGT Dorel Sports – Caloi, entraînant une perte de valeur du goodwill de 19 902 \$.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 13 – TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AYANT UNE DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE (suite)**

Au cours du quatrième trimestre des exercices clos les 30 décembre 2016 et 2015, la Société a procédé à un test de dépréciation annuel du goodwill et des marques de commerce conformément à la méthode comptable décrite à la note 4.

Exclusion faite des UGT ci-dessus en 2016 et en 2015, les valeurs recouvrables des autres UGT étaient supérieures à leur valeur comptable aux 30 décembre 2016 et 2015.

Les techniques d'évaluation, les hypothèses importantes et les analyses de sensibilité utilisées dans les tests de dépréciation du goodwill et des marques de commerce sont décrites ci-dessous :

Techniques d'évaluation :

Depuis l'an dernier, la Société n'a apporté aucun changement dans la méthodologie utilisée pour la détermination des valeurs recouvrables de ses UGT. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

*Valeur d'utilité :*

L'approche résultat a été appliquée et cette approche est fondée sur la valeur des flux de trésorerie futurs que l'UGT générera à l'avenir. La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie a été utilisée et elle consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs et à les convertir en une valeur actuelle équivalente par le recours à l'actualisation. Dans le processus d'actualisation, on utilise un taux de rendement qui tient compte du risque associé à l'entreprise ou à l'actif et de la valeur temps de l'argent. Cette approche exige que l'on pose des hypothèses au sujet des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles, des taux d'imposition, des taux de croissance terminaux et des taux d'actualisation.

*Juste valeur diminuée des coûts de sortie :*

L'approche marché a été appliquée et cette approche suppose que les entreprises exerçant leurs activités dans un même secteur partagent des caractéristiques similaires et qu'il y a corrélation entre les justes valeurs des entreprises et ces caractéristiques. En conséquence, une comparaison d'une UGT avec des entreprises semblables dont les informations financières sont publiées peut fournir une base raisonnable pour l'estimation de la juste valeur. Selon l'approche marché, la juste valeur est calculée sur la base de multiples du résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements («RAIIA»), de multiples du résultat avant intérêts et impôts sur le résultat («RAII») et de multiples des ventes d'entreprises de référence comparables aux activités de chaque UGT. Les données relatives aux entreprises de référence ont été extraites d'informations publiées. S'il n'existe pas d'accord de vente exécutoire ou de marché actif pour l'actif, la juste valeur est évaluée au moyen de modèles d'évaluation appropriés selon la nature de l'actif ou de l'UGT, comme les modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Ce modèle a été utilisé pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'UGT Dorel Sports – DBI. En outre, l'approche marché a été utilisée pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'UGT Dorel Produits de puériculture – Amérique du Nord. L'approche marché est plus sensible à la sélection des multiples des entreprises de référence utilisés et des primes ou escomptes appliqués dans le calcul du multiple utilisé pour déterminer la juste valeur.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 13 – TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AYANT UNE DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE (suite)**

Techniques d'évaluation (suite) :

*Pondération des techniques d'évaluation :*

Considérant la volatilité des marchés financiers et le fait qu'il n'existe pas d'entreprises comparables exerçant dans le même secteur que l'UGT en cause, la Société pondère les valeurs obtenues principalement selon l'approche résultat. La Société utilise ensuite l'approche marché pour valider les calculs de la valeur d'utilité ou de la juste valeur selon le modèle d'actualisation des flux de trésorerie et s'assurer de leur caractère raisonnable et de leur cohérence par rapport aux valeurs obtenues dans l'approche marché. Le choix et la pondération des techniques d'évaluation de la juste valeur font appel au jugement.

Hypothèses importantes :

*Hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité :*

La valeur d'utilité a été déterminée à partir des projections des flux de trésorerie actualisés contenues dans les budgets financiers approuvés par la direction générale et couvrant habituellement une période de cinq ans.

La valeur recouvrable est des plus sensibles au taux d'actualisation utilisé dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie et au taux de croissance à long terme utilisé aux fins de l'extrapolation.

Les hypothèses utilisées se fondaient sur le budget interne et le plan stratégique de la Société. Celle-ci a fait une projection des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles, des dépenses en capital et du fonds de roulement pour une période de cinq ans et elle a appliqué par la suite un taux de croissance à long terme terminal. Dans l'établissement de ses prévisions, la Société a tenu compte de l'expérience passée, des tendances économiques comme la croissance du PIB et l'inflation, ainsi que des tendances du secteur et du marché. Les projections tenaient compte également de l'incidence prévue des nouvelles initiatives produits, de la fidélité de la clientèle et de la maturité du marché sur lequel l'UGT exerce ses activités.

La Société a pris en compte un taux d'actualisation pour le calcul de la valeur actualisée de ses flux de trésorerie projetés. Le taux d'actualisation utilisé représentait un coût moyen pondéré du capital (CMPC) pour des entreprises comparables exerçant leurs activités dans des secteurs similaires à celui de l'UGT, obtenu à partir d'informations publiées. Le CMPC, qui est une estimation du taux de rendement global exigé d'un investissement par les détenteurs de titres d'emprunt et les détenteurs de titres de capitaux propres, sert de base à l'élaboration d'un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC exige une analyse séparée du coût des capitaux propres et du coût des emprunts, et tient compte d'une prime de risque fondée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie projetés de chaque UGT.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 13 – TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AYANT UNE DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE (suite)**

Hypothèses importantes (suite) :

*Hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité (suite) :*

Le tableau suivant présente la base utilisée pour la valeur recouvrable et les hypothèses clés utilisées pour calculer la valeur recouvrable:

	Base utilisée pour la valeur recouvrable		Taux d'actualisation avant impôt		Taux de croissance terminal	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Dorel Produits de puériculture – Amérique du Nord	Juste valeur	Juste valeur	(1)	17,66 %	(1)	3,00 %
Dorel Produits de puériculture – Europe	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	13,28 %	13,86 %	2,00 %	2,00 %
Dorel Produits de puériculture – Sud de l'Europe	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	14,09 %	15,70 %	2,00 %	2,00 %
Dorel Produits de puériculture – Amérique latine	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	20,61 %	19,83 %	4,77 %	4,64 %
Dorel Produits de puériculture – Brésil	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	24,77 %	25,60 %	5,00 %	5,00 %
Dorel Produits de puériculture – Australie	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	18,43 %	18,89 %	4,00 %	4,00 %
Dorel Produits de puériculture – Chine	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	14,88 %	17,00 %	3,00 %	3,00 %
Dorel Sports – marchés de masse	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	14,45 %	14,76 %	3,00 %	3,00 %
Dorel Sports – détaillants de bicyclettes indépendants (DBI)	Juste valeur	Juste valeur	16,67 %	(2)	3,00 %	(2)
Dorel Sports – Caloi	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	22,19 %	21,72 %	5,00 %	5,00 %
Dorel Maison	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	20,15 %	19,49 %	2,00 %	2,00 %

- (1) Fondé sur l'approche marché à l'aide d'un multiple de 9,4.  
(2) Fondé sur l'approche marché à l'aide d'un multiple de 14,7.

Les hypothèses utilisées par la Société dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs et l'approche marché fournis sont classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs, ce qui signifie qu'elles ne sont pas basées sur des données du marché observables. La Société a effectué l'analyse de sensibilité suivante aux changements dans les hypothèses comme base des calculs de la valeur recouvrable de chaque UGT.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 13 – TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AYANT UNE DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE (suite)**

Hypothèses importantes (suite) :

*Sensibilité aux changements des hypothèses pour la base du calcul des valeurs recouvrables :*

Il a été établi, pour deux hypothèses clés, que, si elles devaient changer, la valeur comptable pourrait excéder la valeur recouvrable. Faire varier les hypothèses dans le calcul de la valeur recouvrable aurait les effets suivants pour l'exercice clos le 30 décembre 2016, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes :

	Augmentation en points de base du taux d'actualisation avant impôt qui ferait que la valeur comptable serait égale à la valeur recouvrable	Diminution en points de base du taux de croissance à long terme terminal qui ferait que la valeur comptable serait égale à la valeur recouvrable
	[BPS]	[BPS]
Dorel Produits de puériculture – Amérique du Nord	(1)	(1)
Dorel Produits de puériculture – Europe	166	205
Dorel Produits de puériculture – Sud de l'Europe	110	149
Dorel Produits de puériculture – Amérique latine	257	154
Dorel Produits de puériculture – Brésil	107	216
Dorel Produits de puériculture – Australie	499	835
Dorel Produits de puériculture – Chine	512	735
Dorel Sports – marchés de masse	162	223
Dorel Sports – détaillants de bicyclettes indépendants (DBI) (2)	–	–
Dorel Sports – Caloi	180	250
Dorel Maison (3)	2 698	–

(1) Il faudrait un multiple de 8,5 pour que la valeur comptable excède la valeur recouvrable.

(2) Aucun test de sensibilité n'a été effectué pour cette UGT étant donné que les pertes de valeur ont été comptabilisées par suite des tests de dépréciation effectués au cours du deuxième trimestre de 2016.

(3) La valeur recouvrable de Dorel Maison n'est pas sensible à l'hypothèse relative au taux de croissance à long terme.

**NOTE 14 – AUTRES ACTIFS**

Les autres actifs comprennent les éléments suivants :

	30 décembre	
	2016	2015
Frais liés aux crédits bancaires renouvelables (1)	1 951 \$	1 558 \$
Autres	4 197	3 346
	6 148 \$	4 904 \$

(1) L'amortissement des frais de financement liés aux crédits bancaires renouvelables compris dans les frais financiers est de 1 256 \$ (2015 – 911 \$).

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 15 – DETTE BANCAIRE**

Les taux d'intérêt sur les emprunts en cours aux 30 décembre 2016 et 2015 étaient en moyenne respectivement de 12,02 % et de 8,31 %. Au 30 décembre 2016, la Société disposait de lignes de crédit bancaires d'environ 93 170 \$ (2015 – 77 745 \$), dont 49 490 \$ (2015 – 54 471 \$) étaient utilisés.

Au 30 décembre 2016, certaines des lignes de crédit bancaires de la Société totalisant 32 389 \$ (2015 – 22 602 \$) sont garanties par des créances clients représentant une valeur comptable de 9 696 \$ (2015 – 8 563 \$).

**NOTE 16 – FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES**

	30 décembre	
	2016	2015
Fournisseurs et frais courus	373 836 \$	378 834 \$
Salaires à payer	47 219	41 005
Autres charges à payer	15 954	14 339
	<u>437 009 \$</u>	<u>434 178 \$</u>

L'exposition de la Société aux risques de liquidité et de change liés aux fournisseurs et autres dettes est décrite dans la note 20.

**NOTE 17 – PASSIFS AU TITRE D'OPTIONS DE VENTE ÉMISES ET DE CONTRATS D'ACHAT À TERME DE GRÉ À GRÉ**

	30 décembre	
	2016	2015
Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré	33 825 \$	34 892 \$
Courants	7 500 \$	4 104 \$
Non courants	26 325 \$	30 788 \$

Les passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré sont évalués à la juste valeur à l'aide de données de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur représente la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente ou du contrat d'achat à terme de gré à gré et est évaluée en appliquant l'approche résultat et en utilisant le paiement prévu pondéré en fonction des probabilités du prix de sortie et en se fondant sur les flux de trésorerie actualisés. Les données non observables dans l'évaluation de la juste valeur comprennent le prix de sortie et la date du paiement prévu des options de vente émises. Le prix de sortie est fondé sur un prix variable convenu qui est principalement une fonction des niveaux de bénéfices des périodes futures et exige que l'on pose des hypothèses au sujet des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles et de la date prévue du paiement du prix de sortie des options de vente émises. La Société utilise, pour calculer la valeur actualisée du paiement prévu du prix de sortie, un taux d'actualisation qui représente le coût d'emprunt de la période spécifique pour les flux de trésorerie. Si les niveaux de bénéfices des périodes futures devaient augmenter (diminuer), la juste valeur estimative des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré augmenterait (diminuerait).

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 17 – PASSIFS AU TITRE D’OPTIONS DE VENTE ÉMISES ET DE CONTRATS D’ACHAT À TERME DE GRÉ À GRÉ (suite)**

Un résumé des options de vente émises et des contrats d'achat à terme de gré à gré et certaines hypothèses quant à la juste valeur des passifs financiers sont présentés ci-dessous, représentant une participation détenue par les actionnaires ne détenant pas le contrôle :

	Dorel Sports Chile SA		Groupe Silfa		Best Brands Group SA et Baby Universe SAS		Caloi	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Date du paiement prévu ou échéance du contrat (1)	30 % en avril 2020	30 % en avril 2019	30 % en avril 2020	30 % en avril 2019	30 % en avril 2020	30 % en avril 2019	15 % en mars 2017	15 % en avril 2016 et 15 % en avril 2017
Taux d'actualisation utilisé pour déterminer la juste valeur du prix de sortie	4,2 %	5,3 %	4,9 %	5,3 %	6,0 %	4,7 %	–	14,3 %
Mécanisme qui a créé un passif financier	Option de vente émise	Option de vente émise	Option de vente émise	Option de vente émise	Option de vente émise	Option de vente émise	Contrat d'achat à terme de gré à gré	Contrat d'achat à terme de gré à gré
Solde du passif financier à la fin de l'exercice	2 432 \$	3 972 \$	22 558 \$	21 080 \$	1 335 \$	2 100 \$	7 500 \$	7 740 \$
Réévaluation de la juste valeur du passif financier comptabilisée dans :	Autres capitaux propres	Autres capitaux propres	Autres capitaux propres	Autres capitaux propres	Autres capitaux propres	Autres capitaux propres	Frais financiers	Frais financiers

(1) Représente les dates de paiements prévues pour les options de vente émises et l'échéance contractuelle pour les contrats d'achat à terme de gré à gré.

Tableau donnant des informations sur la réévaluation de la juste valeur des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré pour les exercices clos les 30 décembre 2016 et 2015 :

	Passifs au titre d'options de vente émises		Passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
<b>Solde aux 30 décembre</b>	27 152 \$	2 904 \$	7 740 \$	41 736 \$	34 892 \$	44 640 \$
Transfert des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré aux passifs au titre d'options de vente émises (1)	–	24 671	–	(24 671)	–	–
Réévaluation de la juste valeur [latente]	(1 500)	(948)	4 265	(7 810)	2 765	(8 758)
Augmentation attribuable à l'injection de capitaux par l'actionnaire ne détenant pas le contrôle	673	525	–	–	673	525
Remboursements	–	–	(4 414)	–	(4 414)	–
Effet des variations des taux de change comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	–	–	(91)	(1 515)	(91)	(1 515)
<b>Solde aux 30 décembre</b>	26 325 \$	27 152 \$	7 500 \$	7 740 \$	33 825 \$	34 892 \$

(1) En date du 31 décembre 2014, les conditions des conventions entre actionnaires ont été modifiées, changeant le mécanisme créant les passifs financiers qui passent des contrats d'achat à terme de gré à gré à des contrats d'options de vente émises. Par conséquent, à partir du début de 2015, la réévaluation de la juste valeur des passifs financiers a été comptabilisée dans les autres capitaux propres.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 18 – DETTE À LONG TERME**

Les modalités de l'encours des emprunts sont les suivantes :

	30 décembre						
				2016	2015		
	Devise	Taux d'intérêt nominal	Date d'échéance	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Effets garantis de premier rang, série «B» (1) (2) les versements de capital étant les suivants :	USD	5,14 %	6 avril 2020	93 200 \$	92 285 \$	116 500 \$	115 580 \$
- 4 annuités de 23 300 \$ se terminant en avril 2020							
Effets garantis de premier rang, série «C» (1) (2) les versements de capital étant les suivants :	USD	4,60 %	19 juin 2020	50 000 \$	49 509 \$	50 000 \$	49 605 \$
- 3 annuités de 16 667 \$ débutant en juin 2018 et se terminant en juin 2020							
Débetures convertibles, intérêt payable semestriellement le 31 mai et le 30 novembre de chaque année (voir ci-dessous)	USD	5,50 %	30 nov. 2019	120 000 \$	115 074 \$	120 000 \$	113 598 \$
Crédits bancaires renouvelables, portant intérêt à des taux annuels divers, pour une moyenne de 2,08 % (2015 – 3,47 %), total disponible de 435 000 \$ (2015 – 422 000 \$). Cette entente comprend également une clause accordéon permettant à la Société d'avoir accès à un montant additionnel de 25 000 \$ (2015 – 38 000 \$) sur une base renouvelable (1) (2) (4)	USD/Euro/ CAD	Taux bancaires LIBOR, EURIBOR, canadiens, ou US, plus une marge	1 <sup>er</sup> juillet 2018	125 251 \$	125 251 \$	191 512 \$	191 512 \$
Emprunts d'une durée de cinq ans, portant intérêt à des taux annuels divers, pour une moyenne de 18,6 % (16,9 % en 2015), les versements de capital étant les suivants :	BRL	Taux de CDI (certificat de dépôt interbancaire) variable, plus une marge	Diverses dates jusqu'en mai 2017	469 \$	469 \$	1 541 \$	1 541 \$
- versements mensuels se terminant en mai 2017							
Débetures non convertibles, portant intérêt à des taux annuels divers, pour une moyenne de 16,61 % (2015 – 15,87 %), les versements de capital étant les suivants (3) :	BRL	Taux de CDI (certificat de dépôt interbancaire) variable, plus une marge	3 mars 2019	21 966 \$	21 847 \$	25 246 \$	25 104 \$
- 4 versements semestriels de 4 378 \$ (14 250 BRL), payables en mars et septembre de chaque année à compter de mars 2017, jusqu'en septembre 2018							
- 1 versement final de 4 454 \$ (14 500 BRL) en mars 2019							
Emprunts d'une durée de trois ans, portant intérêt à des taux annuels divers, pour une moyenne de 16,9 % (2015 – 18,9 %), les versements de capital étant les suivants :	BRL	Taux de CDI (certificat de dépôt interbancaire) variable, plus une marge	Février 2017	184 \$	184 \$	1 061 \$	1 061 \$
- versements mensuels se terminant en février 2017							
Obligations en vertu de contrats de location- financement				1 637 \$	1 637 \$	588 \$	588 \$
Total de l'encours des emprunts				412 707 \$	406 256 \$	506 448 \$	498 589 \$
Tranche à court terme					(51 138)		(32 857)
					<u>355 118 \$</u>		<u>465 732 \$</u>

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 18 – DETTE À LONG TERME (suite)**

- (1) Les versements d'intérêts et de capital sont garantis par certaines filiales.
- (2) Les effets garantis de premier rang, séries «B» et «C», ainsi que les crédits bancaires renouvelables sont garantis par certaines créances clients, certains stocks, certaines immobilisations corporelles et certaines immobilisations incorporelles de la Société, d'une valeur comptable s'établissant à respectivement 259 050 \$ (2015 – 270 542 \$), 413 399 \$ (2015 – 425 830 \$), 76 484 \$ (2015 – néant) et 91 300 \$ (2015 – néant) au 30 décembre 2016.
- (3) Les débetures non convertibles sont garanties par certains stocks d'un montant minimum de 15 361 \$ (2015 – 12 623 \$) (50 000 BRL) et un maximum de 30 722 \$ (2015 – 25 246 \$) (100 000 BRL) et un emprunt hypothécaire, de premier rang, sur certaines immobilisations corporelles, d'une valeur comptable de respectivement 16 601 \$ (2015 – 17 463 \$) et 8 704 \$ (2015 – 7 307 \$) au 30 décembre 2016.
- (4) En date du 31 mars 2016, la Société a modifié les modalités de ses crédits bancaires renouvelables de 422 000 \$ de façon à reporter l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 1<sup>er</sup> juillet 2018. Dans le cadre du report de l'échéance, un des prêteurs n'a pas reporté la partie de son engagement et, par conséquent, la Société a classé la dette correspondante dans la partie courante de la dette à long terme. En date du 8 juin 2016, la Société a diminué la disponibilité totale aux termes de ses crédits bancaires renouvelables pour la faire passer de 422 000 \$ à 415 000 \$, et a augmenté la disponibilité aux termes de la clause «accordéon» d'un montant équivalent. En outre, en date du 18 octobre 2016, la Société a augmenté la disponibilité totale aux termes de ses crédits bancaires renouvelables pour la faire passer de 415 000 \$ à 435 000 \$, et a diminué la disponibilité aux termes de la clause «accordéon» d'un montant équivalent.

**Débetures convertibles**

Produit tiré de l'émission en 2014	120 000 \$
Coûts de transaction	(5 338)
Produit net	<u>114 662</u>
Montant classé dans les capitaux propres (net des coûts de transaction de 129 \$)	(2 764)
Intérêts au titre de la désactualisation	<u>329</u>
Valeur comptable du passif au 30 décembre 2014	112 227 \$
Intérêts au titre de la désactualisation	<u>1 371</u>
Valeur comptable du passif au 30 décembre 2015	113 598 \$
Intérêts au titre de la désactualisation	<u>1 476</u>
Valeur comptable du passif au 30 décembre 2016	<u>115 074 \$</u>

Les débetures convertibles sont des obligations directes subordonnées et non garanties de la Société qui sont de rang égal entre elles et avec toutes les autres dettes non garanties actuelles et futures de la Société autres que les effets garantis de premier rang de série «B», les effets garantis de premier rang de série «C» et les crédits bancaires renouvelables de 435 000 \$.

Les débetures convertibles sont convertibles à tout moment au gré du porteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société à un prix de conversion de 46,75 \$ l'action. Ceci représente un taux de conversion de 21,3904 actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» par 1 \$ de montant de capital des débetures. Au moment de la conversion, les porteurs auront le droit de recevoir les intérêts courus et impayés.

Les débetures convertibles peuvent être rachetées par la Société, sous réserve de conditions précises et d'un avis, à compter du 30 novembre 2017 et avant le 30 novembre 2018, en totalité ou en partie de temps à autre, à un prix de rachat correspondant à leur capital majoré des intérêts courus et impayés, à la condition que la moyenne simple du cours moyen pondéré en fonction du volume quotidien des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société sur la TSX établie pour les 20 jours de bourse consécutifs se terminant cinq jours de bourse avant la date à laquelle l'avis de rachat est fourni soit d'au moins 125 % du prix de conversion. À partir du 30 novembre 2018 et avant la date d'échéance, la Société peut racheter les débetures convertibles à son gré, en totalité ou en partie, à l'occasion, à la valeur nominale plus l'intérêt couru et impayé.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 18 – DETTE À LONG TERME (suite)**

**Clauses restrictives des emprunts**

En vertu des effets garantis de premier rang de séries « B » et « C », des débetures non convertibles et des crédits bancaires renouvelables de 435 000 \$, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers. Aux 30 décembre 2016 et 2015, la Société respectait toutes les clauses restrictives de ses ententes de prêts.

Pour plus d'informations sur l'exposition de la Société aux risques de taux d'intérêt et de liquidité, voir la note 20.

**NOTE 19 – PROVISIONS**

	Responsabilité civile produits	Provision pour garanties	Rémunération des salariés	Provision pour restructu- ration (note 6)	Autres provisions	Total
<b>Solde au 30 décembre 2015</b>	18 422 \$	11 043 \$	1 550 \$	2 749 \$	2 205 \$	35 969 \$
Constituées au cours de l'exercice	52 351	16 602	107	8 928	4 910	82 898
Utilisées	(26 395)	(15 074)	(83)	(7 431)	(3 430)	(52 413)
Contrepassation de montants non utilisés	(941)	(245)	–	(387)	(57)	(1 630)
Effet des variations des taux de change	48	(79)	(38)	(68)	163	26
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	43 485 \$	12 247 \$	1 536 \$	3 791 \$	3 791 \$	64 850 \$
Courant 2016	43 485 \$	12 247 \$	– \$	3 791 \$	3 646 \$	63 169 \$
Non courant 2016	–	–	1 536	–	145	1 681
	43 485 \$	12 247 \$	1 536 \$	3 791 \$	3 791 \$	64 850 \$
Courant 2015	18 422 \$	11 043 \$	– \$	2 749 \$	2 053 \$	34 267 \$
Non courant 2015	–	–	1 550	–	152	1 702
	18 422 \$	11 043 \$	1 550 \$	2 749 \$	2 205 \$	35 969 \$

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 19 – PROVISIONS (suite)**

**Responsabilité civile produits**

Le passif comptabilisé représente l'exposition estimative totale de la Société découlant d'incidents actuels et futurs au titre de la responsabilité civile produits. Considérant la nature des risques, il n'est pas possible d'estimer à quel moment une dette éventuelle quelconque peut devoir être réglée, ce qui explique que le montant a été présenté comme un passif courant.

En 2016, les coûts associés à la responsabilité civile produits (déduction faite de la couverture d'assurance connexe de 21 000 \$) ont augmenté en raison de plusieurs règlements et des frais juridiques associés, pour lesquels la charge nette est comptabilisée dans les frais généraux et administratifs des comptes consolidés du résultat. Au 30 décembre 2016, un montant de 9 000 \$ était comptabilisé dans les autres créances (note 8) au titre de la couverture d'assurance en lien avec le règlement d'une cause relative à un siège d'auto entendue aux États-Unis.

**Provision pour garanties**

Une charge pour garanties de produits est comptabilisée dans le coût des produits vendus au moment où le produit de la vente du bien connexe est comptabilisé. On s'attend à ce que la plupart de ces coûts soient engagés dans le prochain exercice, ce qui explique que le montant a été présenté comme un passif courant.

**Provision pour rémunération des salariés**

La provision pour rémunération des salariés consiste en des bonus fondés sur l'ancienneté et les dispositions d'intéressement offertes par certaines des filiales de la Société.

**Provision pour restructuration**

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque la Société a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé, et que la restructuration a soit commencé ou a été annoncée publiquement. Les pertes d'exploitation futures ne sont pas provisionnées. Voir la note 6 pour des informations concernant les activités de restructuration.

**Autres provisions**

Les autres provisions sont constituées principalement de provisions pour litiges et diverses réclamations pour dommages survenus au cours de la période mais pas couverts par des sociétés d'assurance.

Des provisions pour litiges ont été constituées en prévision de procédures fiscales, judiciaires et administratives qui sont intentées dans le cours normal des activités. Ces provisions concernent de nombreuses causes qui ne sont pas significatives prises individuellement. Une reprise de ces provisions est reliée à des causes réglées en faveur de la Société. L'échéancier des sorties de fonds au titre des provisions pour litiges est incertain car il dépend des résultats des procédures. Ces provisions ne sont donc pas actualisées étant donné que leur valeur actualisée ne représenterait pas une information significative. La direction ne croit pas qu'il soit possible de poser des hypothèses quant à l'évolution des causes au-delà de la date de clôture.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS**

Instruments financiers – classement, valeurs comptables et justes valeurs

*Classement*

La Société classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les clients et autres créances dans les prêts et créances. La Société classe la dette bancaire, les fournisseurs et autres dettes, la dette à long terme et les autres passifs financiers dans les autres passifs financiers.

*Présentation de la juste valeur*

La Société a établi que les justes valeurs de ses actifs et ses passifs financiers courants se comparent à leurs valeurs comptables respectives aux dates de clôture en raison du caractère à court terme de ces instruments financiers. Dans le cas des dettes à long terme portant intérêt à des taux variables, la juste valeur est réputée être à peu près identique à la valeur comptable. Pour les dettes à long terme portant intérêt à des taux fixes, la juste valeur est estimée à l'aide de données de niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au moyen de taux d'actualisation qui correspondent aux taux d'emprunt dont la Société peut actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes est la suivante :

	30 décembre 2016		30 décembre 2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme – portant intérêt à des taux fixes	258 505 \$	261 082 \$	279 371 \$	277 018 \$

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Instruments financiers – classement, valeurs comptables et justes valeurs (suite)

*Évaluation de la juste valeur*

Le tableau suivant fournit des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière et regroupés selon le niveau de hiérarchie de la juste valeur au 30 décembre 2016 :

	30 décembre 2016			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<u>Actifs financiers</u>				
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction :</i>				
Contrats de change	69 \$	– \$	69 \$	– \$
<i>Dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Contrats de change	4 264 \$	– \$	4 264 \$	– \$
<u>Passifs financiers</u>				
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction :</i>				
Contrats de change	89 \$	– \$	89 \$	– \$
<i>Passifs financiers évalués à la juste valeur :</i>				
Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17)	33 825 \$	– \$	– \$	33 825 \$
<i>Dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Contrats de change	99 \$	– \$	99 \$	– \$
Swaps de taux d'intérêt	454 \$	– \$	454 \$	– \$

Lorsque la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière ne peut être dérivée de marchés actifs, elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont les modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les intrants de ces modèles sont tirés de marchés observables, lorsque cela est possible, mais lorsque ce n'est pas possible, on doit faire appel au jugement pour déterminer les justes valeurs. Les jugements tiennent compte de données telles que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des modifications des intrants de ces modèles ou des hypothèses relatives à ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers.

La juste valeur des contrats de change est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui est la valeur actualisée de l'écart entre la valeur du contrat à l'échéance fondée sur le taux de change établi dans le contrat et la valeur du contrat à l'échéance fondée sur le taux de change que la contrepartie utiliserait si elle devait renégocier le même contrat en date du jour considéré dans les mêmes conditions. Le risque de crédit de la Société ou celui de la contrepartie sont également pris en considération dans la détermination de la juste valeur.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui est la valeur actualisée de l'écart entre la valeur du swap fondée sur des taux d'intérêt variables (estimés à partir de la courbe de rendement pour les taux d'intérêt prévus) et la valeur du swap basée sur le taux d'intérêt fixe du swap. Le risque de crédit de la contrepartie est également pris en considération dans la détermination de la juste valeur.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Profits (pertes) de change

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Profits (pertes) sur actifs et passifs financiers, compte non tenu des contrats de change	(1 553) \$	(8 934) \$
Profits (pertes) sur contrats de change, comprenant les montants réalisés à l'échéance des contrats et les variations de la juste valeur des positions ouvertes pour les contrats de change à l'égard desquels la Société n'applique pas la comptabilité de couverture	(1 816)	2 931
Profits (pertes) de change sur instruments financiers	(3 369)	(6 003)
Autres profits (pertes) de change	–	(3)
Profits (pertes) de change	(3 369) \$	(6 006) \$

Profits (pertes) de change compris dans les comptes consolidés du résultat :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Compris dans le coût des produits vendus	(334) \$	(11 740) \$
Compris dans les frais généraux et administratifs (1)	(1 974)	1 410
Compris dans les frais de recherche et de développement	(3)	(13)
Compris dans les frais financiers	(1 058)	4 337
	(3 369) \$	(6 006) \$

(1) Comprennent la perte comptabilisée relativement aux inefficacités de la couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger de 1 015 \$ (2015 – perte de 502 \$).

Gestion des risques résultant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est soumise à divers risques, dont le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. La Société gère ces risques de façon constante. Afin de limiter les effets des variations des taux de change sur ses produits, ses charges et ses flux de trésorerie, la Société peut avoir recours à divers instruments financiers dérivés. Il appartient à la direction de la Société de déterminer le niveau de risque acceptable et la direction n'utilise des instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus, à la lumière de son expérience passée. L'analyse qui suit fait une appréciation des risques résultant des instruments financiers :

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

*Risque de taux de change*

La principale source de risque de taux de change de la Société réside dans les ventes et les achats de biens libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société. Dans le cas des opérations de la Société libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société, les fluctuations des taux de change en cause en regard de la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société créera de la volatilité dans les flux de trésorerie de la Société et les montants présentés dans ses comptes consolidés du résultat. Les passifs financiers de la Société consistent principalement en des dettes à long terme libellées en dollars US, pour lesquelles aucune couverture de change n'est requise. La plupart des lignes de crédit à court terme, des découverts et des dettes à long terme couramment utilisés par les entités de la Société sont libellés dans la monnaie de l'entité emprunteuse et, par conséquent, ne comportent aucun risque de taux de change. Les prêts/emprunts intragroupes sont convenablement couverts sur le plan économique, chaque fois qu'ils présentent une exposition nette au risque de taux de change. Une variabilité additionnelle des résultats résulte de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société aux taux de change en vigueur à chaque date de clôture, conversion dont l'incidence est présentée à titre de profit ou de perte de change aux comptes consolidés du résultat. Pour atténuer le risque de taux de change, la Société a recours à l'occasion à divers instruments financiers dérivés, dont des options, des contrats à terme sur devises et des contrats de change à terme, pour se protéger contre les fluctuations défavorables des taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés comme moyen de satisfaire les objectifs de la Société en matière de réduction des risques par la génération de flux de trésorerie compensatoires sur la position sous-jacente en termes de montants et de calendrier des opérations prévues. La durée des dérivés de change varie entre un et douze mois. La Société ne détient ni n'utilise d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

*Risque de taux de change (suite)*

Les tableaux qui suivent donnent une indication des risques de change importants de la Société aux 30 décembre 2016 et 2015, soit les soldes de fin d'exercice des actifs et des passifs financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société, et les montants des produits et des charges des exercices clos les 30 décembre 2016 et 2015 qui sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société. Ces tableaux ne tiennent pas compte de l'incidence des contrats de change. Les montants sont présentés en \$ US équivalents.

<b>30 décembre 2016</b>						
	<b>USD</b>	<b>CAD</b>	<b>Euro</b>	<b>RMB</b>	<b>JPY</b>	<b>CHF</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 347 \$	792 \$	554 \$	601 \$	12 \$	388 \$
Clients et autres créances	5 104	21 164	573	2 657	–	1 464
Dette bancaire	(13 152)	–	–	–	–	–
Fournisseurs et autres dettes	(32 028)	(21 544)	(233)	(31 984)	(545)	(8)
Prêts intragroupe	(11 859)	(302)	8 294	(84)	(1 397)	(1 179)
<b>Exposition de l'état de la situation financière compte non tenu des dérivés financiers</b>	<b>(49 588) \$</b>	<b>110 \$</b>	<b>9 188 \$</b>	<b>(28 810) \$</b>	<b>(1 930) \$</b>	<b>665 \$</b>
<b>30 décembre 2015</b>						
	<b>USD</b>	<b>CAD</b>	<b>Euro</b>	<b>RMB</b>	<b>JPY</b>	<b>CHF</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 892 \$	807 \$	99 \$	3 797 \$	24 \$	503 \$
Clients et autres créances	6 572	19 696	1 488	3 334	–	1 630
Dette bancaire	(1 925)	–	–	–	–	–
Fournisseurs et autres dettes	(44 075)	(22 481)	(135)	(44 086)	(686)	(57)
Prêts intragroupe	(2 364)	(66)	2 910	17	(2 413)	(4 217)
<b>Exposition de l'état de la situation financière compte non tenu des dérivés financiers</b>	<b>(39 900) \$</b>	<b>(2 044) \$</b>	<b>4 362 \$</b>	<b>(36 938) \$</b>	<b>(3 075) \$</b>	<b>(2 141) \$</b>

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

*Risque de taux de change (suite)*

<b>30 décembre 2016</b>							
	<b>USD</b>	<b>CAD</b>	<b>Euro</b>	<b>RMB</b>	<b>JPY</b>	<b>CHF</b>	<b>TWD</b>
Produits	22 878 \$	77 361 \$	5 163 \$	117 \$	29 \$	6 397 \$	65 \$
Charges	<u>274 347</u>	<u>99 048</u>	<u>60 771</u>	<u>77 146</u>	<u>10 928</u>	<u>2 345</u>	<u>3 947</u>
<b>Exposition nette</b>	<u>(251 469) \$</u>	<u>(21 687) \$</u>	<u>(55 608) \$</u>	<u>(77 029) \$</u>	<u>(10 899) \$</u>	<u>4 052 \$</u>	<u>(3 882) \$</u>

<b>30 décembre 2015</b>							
	<b>USD</b>	<b>CAD</b>	<b>Euro</b>	<b>RMB</b>	<b>JPY</b>	<b>CHF</b>	<b>TWD</b>
Produits	23 011 \$	85 251 \$	4 484 \$	13 \$	84 \$	6 625 \$	– \$
Charges	<u>346 374</u>	<u>91 764</u>	<u>62 072</u>	<u>120 112</u>	<u>12 869</u>	<u>6 360</u>	<u>8 420</u>
<b>Exposition nette</b>	<u>(323 363) \$</u>	<u>(6 513) \$</u>	<u>(57 588) \$</u>	<u>(120 099) \$</u>	<u>(12 785) \$</u>	<u>265 \$</u>	<u>(8 420) \$</u>

Le tableau qui suit résume les instruments financiers dérivés que la Société détient au titre de ses engagements d'acheter et de vendre des monnaies étrangères en vertu de contrats à terme sur devises et de contrats de change à terme :

	<b>30 décembre 2016</b>			<b>30 décembre 2015</b>		
	<u>Taux moyen (1)</u>	<u>Montant nominal (2)</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Taux moyen (1)</u>	<u>Montant nominal (2)</u>	<u>Juste valeur</u>
<b>Contrats de change</b>						
<u>Monnaies (vendues / achetées)</u>						
Contrats de change à terme						
Euro/USD	0,8758	47 625 \$	3 349 \$	0,8889	96 350 \$	2 832 \$
GBP/Euro	0,8465	7 070 \$	72 \$	0,7130	16 288 \$	581 \$
AUD/USD	1,3284	6 470 \$	283 \$	1,3869	3 480 \$	(35) \$
GBP/USD	0,7822	4 800 \$	167 \$	0,6381	12 000 \$	661 \$
BRL/USD	3,3977	2 200 \$	(64) \$	4,0478	13 080 \$	(69) \$
CAD/USD	1,3221	4 671 \$	69 \$	–	– \$	– \$
CLP/USD	–	– \$	– \$	684,7538	4 000 \$	163 \$
USD/ILS	0,2621	2 342 \$	(14) \$	0,2579	2 986 \$	(13) \$
JPY/USD	105,6230	3 105 \$	283 \$	121,4160	3 855 \$	(44) \$
PEN/USD	–	– \$	– \$	3,3543	762 \$	13 \$
<b>Total</b>			<u>4 145 \$</u>			<u>4 089 \$</u>

(1) Les taux correspondent au nombre d'unités de la monnaie vendue pour une unité de la monnaie achetée.

(2) On a utilisé les taux de change aux 30 décembre 2016 et 2015 pour convertir les montants en monnaies étrangères.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

*Risque de taux de change (suite)*

Principaux taux de change utilisés pour la préparation des états financiers consolidés :

	Taux moyen depuis le début de l'exercice 2016	Taux à la date de clôture du 30 décembre 2016	Taux moyen depuis le début de l'exercice 2015	Taux à la date de clôture du 30 décembre 2015
CAD à USD	0,7544	0,7448	0,7820	0,7225
Euro à USD	1,1060	1,0553	1,1091	1,0859
GBP à USD	1,3495	1,2337	1,5281	1,4745
AUD à USD	0,7432	0,7230	0,7509	0,7285
CLP à USD	0,0015	0,0015	0,0015	0,0014
BRL à USD	0,2866	0,3072	0,3000	0,2525
COP à USD	0,0003	0,0003	0,0004	0,0003
RMB à USD	0,1505	0,1437	0,1591	0,1540

Compte tenu des risques de change décrits ci-dessus et des contrats de change de la Société en vigueur en 2016 et 2015, faire varier les taux de change ci-dessus pour refléter un affaiblissement de 5 % des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société aurait eu les effets suivants dans les exercices clos les 30 décembre 2016 et 2015, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées constantes :

30 décembre 2016						
Source de la variabilité résultant des variations des taux de change	USD	CAD	Euro	RMB	JPY	CHF
Instruments financiers, y compris les contrats de change pour lesquels la Société n'utilise pas la comptabilité de couverture	2 193 \$	225 \$	(459) \$	1 440 \$	96 \$	(33) \$
Produits et charges	12 573 \$	1 084 \$	2 780 \$	3 851 \$	545 \$	(203) \$
<b>Augmentation (diminution) du résultat avant impôts</b>	<b>14 766 \$</b>	<b>1 309 \$</b>	<b>2 321 \$</b>	<b>5 291 \$</b>	<b>641 \$</b>	<b>(236) \$</b>
<b>Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global</b>	<b>(2 125) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(282) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

30 décembre 2015						
Source de la variabilité résultant des variations des taux de change	USD	CAD	Euro	RMB	JPY	CHF
Instruments financiers, y compris les contrats de change pour lesquels la Société n'utilise pas la comptabilité de couverture	1 511 \$	102 \$	(218) \$	1 847 \$	154 \$	107 \$
Produits et charges	16 168 \$	326 \$	2 879 \$	6 005 \$	639 \$	(13) \$
<b>Augmentation (diminution) du résultat avant impôts</b>	<b>17 679 \$</b>	<b>428 \$</b>	<b>2 661 \$</b>	<b>7 852 \$</b>	<b>793 \$</b>	<b>94 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global</b>	<b>(4 495) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(648) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

*Risque de taux de change (suite)*

Un renforcement présumé de 5 % des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités de la Société au cours des exercices clos les 30 décembre 2016 et 2015 aurait eu des effets égaux mais contraires sur les montants en monnaies étrangères ci-dessus, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées constantes.

*Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt pour ce qui est principalement des crédits bancaires à long terme renouvelables et des débetures non convertibles, sur lesquels les montants prélevés sont soumis aux taux bancaires LIBOR, EURIBOR, canadiens, US ou à un taux de CDI (certificat de dépôt interbancaire) variable en vigueur au moment de l'emprunt, plus une marge. La Société, qui gère son risque de taux d'intérêt, conclut des contrats de swap consistant dans l'échange de taux variables pour des taux fixes pour une période de temps prolongée. Toutes les autres dettes à long terme portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie.

La Société a recours à des contrats de swap de taux d'intérêt pour fixer une partie des coûts de sa dette et réduire son exposition à la variabilité des taux d'intérêt en échangeant des paiements à taux variable contre des paiements à taux fixe. La Société a désigné les swaps de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie à l'égard desquelles elle applique la comptabilité de couverture.

Analyse d'échéance des contrats de swap de taux d'intérêt utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt associé à la dette à long terme :

	Taux fixe	Montant nominal	Échéance	Juste valeur	
				30 décembre	
				2016	2015
Contrats de swap de taux d'intérêt	1,75 %	50 000 \$	26 mars 2019	(454) \$	(727) \$

Juste valeur des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie :

	2016	2015
<u>Dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie :</u>		
Swaps de taux d'intérêt compris dans les autres passifs financiers courants	(381) \$	(517) \$
Swaps de taux d'intérêt compris dans les autres passifs financiers non courants	(73)	(210)
	<u>(454) \$</u>	<u>(727) \$</u>

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

*Risque de taux d'intérêt (suite)*

Compte tenu de la dette à long terme portant intérêt à des taux variables et des swaps de taux d'intérêt en cours aux 30 décembre 2016 et 2015, si les taux d'intérêt avaient varié de 50 points de base, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées constantes, l'incidence aurait été la suivante :

	2016		2015	
	Augmentation de 0,5 %	Diminution de 0,5 %	Augmentation de 0,5 %	Diminution de 0,5 %
<b>Augmentation (diminution) du résultat avant impôts attribuable à la dette à long terme portant intérêt à des taux variables</b>	(739) \$	739 \$	(1 096) \$	1 096 \$
<b>Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global attribuable aux swaps de taux d'intérêt</b>	197 \$	(199) \$	286 \$	(291) \$

*Risque de crédit*

Le risque de crédit, qui résulte principalement de l'incapacité potentielle de clients ou d'autres parties de s'acquitter de leurs obligations, tient principalement aux créances clients de la Société. La Société peut également avoir un risque de crédit au titre de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, de ses contrats de change et de ses swaps de taux d'intérêt, résultant du défaut d'autres parties de s'acquitter de leurs obligations. La Société conclut des contrats d'instruments financiers avec de multiples parties solvables. Lorsqu'elle conclut des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt, elle le fait avec de grandes banques canadiennes et internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à subir d'importantes pertes de crédit qui seraient attribuables à sa gestion des risques relativement à d'autres instruments financiers qui ne sont pas des créances clients ou autres créances.

Le risque de crédit maximal auquel la Société est exposée aux 30 décembre 2016 et 2015 correspond à la valeur comptable des équivalents de trésorerie et des créances clients et autres créances et à la juste valeur des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt ayant une juste valeur positive.

La presque totalité des créances clients résultent de ventes au secteur du détail. La Société procède constamment à des évaluations de crédit portant sur la situation financière de ses clients et elle limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. De plus, une partie du total des créances clients est assurée contre les pertes possibles. En 2016, les ventes à un client important représentaient 27,8 % du total des produits (2015 – 27,3 %). Au 30 décembre 2016, un client représentait 15,0 % du solde total des créances clients de la Société. Au 30 décembre 2015, deux clients représentaient respectivement 13,7 % et 12,3 %, pour un total de 26,0 %, du solde total des créances clients de la Société.

La Société procède à une dépréciation pour créances douteuses sur la base des clients individuels. Elle se fonde sur l'évaluation de la probabilité de recouvrement des créances à chaque date de clôture, compte tenu des montants en souffrance, du risque de crédit spécifique, des tendances historiques et de toutes les informations disponibles indiquant qu'un client pourrait connaître des problèmes de liquidité ou de continuité de ses activités. La charge de créances douteuses est comprise dans les frais généraux et administratifs.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

*Risque de crédit (suite)*

Exposition de la Société au risque de crédit au titre des créances clients par secteur géographique et type de client :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Canada	27 001 \$	28 650 \$
États-Unis	193 449	197 959
Europe	99 452	118 383
Amérique latine	61 821	47 242
Asie	16 349	19 442
Autres pays	8 453	13 634
	<u>406 525 \$</u>	<u>425 310 \$</u>

La répartition des créances clients par secteur géographique est en fonction du lieu où la société vendeuse est située.

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Détaillants sur le marché de masse	211 549 \$	197 957 \$
Magasins spécialisés/indépendants	194 976	227 353
	<u>406 525 \$</u>	<u>425 310 \$</u>

Répartition chronologique des créances clients en fonction de leurs échéances respectives :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Non échues	311 913 \$	340 421 \$
Échues entre 0 et 30 jours	45 018	39 849
Échues entre 31 et 60 jours	17 515	16 688
Échues entre 61 et 90 jours	8 605	11 247
Échues plus de 90 jours	35 713	29 237
Créances clients	418 764	437 442
Moins dépréciation pour créances douteuses	(12 239)	(12 132)
	<u>406 525 \$</u>	<u>425 310 \$</u>

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

*Risque de crédit (suite)*

Compte tenu de l'expérience passée, la Société estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une dépréciation importante des créances clients qui ne sont pas échues ou échoient entre 0 et 30 jours et qui, ensemble, représentent 85,2 % (2015 – 86,9 %) du total brut des créances clients. Ces soldes comprennent les montants à recevoir des plus importants clients de la Société et concernent des clients qui ont un bon dossier auprès de la Société.

Variation de la dépréciation pour créances douteuses relative aux créances clients :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde au début de l'exercice	12 132 \$	11 952 \$
Charge de créances douteuses	5 617	2 149
Créances irrécouvrables sorties de l'état de la situation financière	(5 230)	(1 117)
Effet des variations des taux de change	(280)	(852)
Solde à la fin de l'exercice	<u>12 239 \$</u>	<u>12 132 \$</u>

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque pour une entité d'être incapable de remplir ses engagements financiers aux échéances définies dans les conditions de ces engagements. La Société gère son risque de liquidité par la gestion de sa structure de capital et du levier financier, comme il est décrit dans la section intitulée «Gestion du capital» (note 21). Elle gère également le risque de liquidité en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévus et en assurant la concordance des échéances des actifs et des passifs financiers. Le conseil d'administration revoit et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Société ainsi que les transactions importantes s'inscrivant hors du cours normal des activités, notamment les acquisitions et autres investissements et désinvestissements importants. La direction est d'avis que les flux de trésorerie futurs générés par l'exploitation et les sommes disponibles en vertu des conventions bancaires existantes/renégociées seront suffisants pour faire face aux passifs financiers de la Société.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 20 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Gestion des risques résultant des instruments financiers (suite)

*Risque de liquidité (suite)*

Résumé des échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 30 décembre 2016, compte non tenu des paiements d'intérêts futurs mais compte tenu des intérêts courus :

	<b>Total</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>2 à 3 ans</b>	<b>4 à 5 ans</b>	<b>Après 5 ans</b>
Dette bancaire	49 490 \$	49 490 \$	– \$	– \$	– \$
Dette à long terme – crédits bancaires renouvelables	125 251	17 884	107 367	–	–
Autres dettes à long terme	287 456	33 254	214 038	40 164	–
Fournisseurs et autres dettes	437 009	437 009	–	–	–
Contrats de change	188	188	–	–	–
Swaps de taux d'intérêt	454	381	73	–	–
Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré	33 825	7 500	–	26 325	–
Autres passifs financiers	1 042	–	645	199	198
<b>Total</b>	<b>934 715 \$</b>	<b>545 706 \$</b>	<b>322 123 \$</b>	<b>66 688 \$</b>	<b>198 \$</b>

Les seuls passifs financiers dérivés de la Société aux 30 décembre 2016 et 2015 étaient des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt, dont les montants nominaux, les échéances, les taux de change moyens, les valeurs comptables et les justes valeurs sont décrits dans les sections «Risque de change» et «Risque de taux d'intérêt».

**NOTE 21 – GESTION DU CAPITAL**

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de s'assurer de disposer de liquidités suffisantes pour soutenir l'exploitation tout en générant des rendements aux actionnaires raisonnables, de se donner la souplesse nécessaire pour tirer avantage des occasions de croissance et de développement de l'entreprise et procéder à des acquisitions sélectives, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. La structure de capital de la Société comprend la dette nette, les débentures convertibles et les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts portant intérêt (à l'exclusion des débentures convertibles) diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

La Société gère sa structure de capital en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et des exigences à respecter en matière de ratio pour les clauses restrictives bancaires. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut choisir de modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, de remettre du capital aux actionnaires, d'émettre de nouvelles actions ou d'augmenter ou de diminuer sa dette nette.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 21 – GESTION DU CAPITAL (suite)**

La Société fait le suivi de sa structure de capital en s'appuyant sur le ratio endettement / résultat avant intérêts, impôts sur le résultat, dotations aux amortissements, charge au titre du régime d'options sur actions, pertes de valeur, dépréciation d'actifs à long terme, coûts associés à la responsabilité civile produits impayés relatifs à des jugements rendus, frais de restructuration et autres coûts («RAIIDA ajusté»). Ce ratio est calculé comme suit : endettement / RAIIDA ajusté, et il représente le ratio requis pour les clauses restrictives bancaires et doit être maintenu sous un certain seuil de façon à ne pas entraîner un défaut. L'endettement correspond au total de la dette bancaire, de la valeur nominale de la dette à long terme (à l'exclusion des débetures convertibles et y compris les obligations en vertu des contrats de location-financement), des garanties (y compris toutes les lettres de crédit et les lettres de garantie de crédit) et des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré fondés sur le niveau actuel de bénéfices. Le RAIIDA ajusté se fonde sur les quatre derniers trimestres se terminant à la même date que la date de clôture utilisée pour le calcul de l'endettement, tout en incluant rétroactivement les résultats des activités des entreprises acquises. Le ratio d'endettement / RAIIDA ajusté était le suivant aux 30 décembre 2016 et 2015 :

	30 décembre	
	2016	2015
Dette bancaire	49 490 \$	54 471 \$
Valeur nominale de la dette à long terme [à l'exclusion des débetures convertibles] (note 18)	292 707	386 448
Garanties (note 26 (d))	22 733	34 056
Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré (1)	22 645	22 034
<b>Endettement</b>	<b>387 575 \$</b>	<b>497 009 \$</b>

(1) Fondés sur le niveau actuel de bénéfices.

	Quatre derniers trimestres clos les 30 décembre	
	2016	2015
Bénéfice (perte) net(te)	(11 611) \$	25 704 \$
Frais financiers	42 899	35 277
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(9 974)	(2 738)
Amortissements	53 186	58 801
Dépréciation des frais de développement différés	5 590	–
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (notes 12 et 13)	55 341	26 510
Frais de restructuration et autres coûts (note 6)	24 681	18 532
Coûts associés à la responsabilité civile produits impayés relatifs à des jugements rendus	9 550	–
Charge au titre du régime d'options sur actions (note 24)	86	139
<b>RAIIDA ajusté</b>	<b>169 748 \$</b>	<b>162 225 \$</b>
<b>Endettement / RAIIDA ajusté</b>	<b>2,28:1</b>	<b>3,06:1</b>

Aux fins du calcul du ratio endettement / RAIIDA ajusté, les passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré sont fondés sur le niveau actuel de bénéfices plutôt que sur la juste valeur, qui est une fonction des niveaux des bénéfices des périodes ultérieures, et sont présentés dans les états financiers consolidés.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 22 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)**

Des filiales de la Société offrent à leurs salariés des régimes d'avantages à prestations définies et à cotisations définies.

Les régimes prévoient des prestations qui sont fondées sur un montant de prestation défini et sur l'ancienneté. Les obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies sont établies chaque année par des actuaires indépendants qui se fondent sur les hypothèses formulées par la direction et appliquent la méthode de répartition des prestations constituées pour les régimes dans lesquels les niveaux de salaires futurs n'ont pas d'incidence sur le montant des prestations futures que toucheront les salariés et la méthode de répartition au prorata des services pour les régimes dans lesquels les salaires futurs ou la hausse des coûts ont une incidence sur les prestations futures que toucheront les salariés.

Informations relatives aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Société :

	30 décembre 2016		30 décembre 2015	
	Prestations de retraite	Avantages complé- mentaires	Prestations de retraite	Avantages complé- mentaires
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies en vertu des régimes entièrement ou partiellement capitalisés :				
Solde au début de l'exercice	68 512 \$	18 180 \$	71 585 \$	18 904 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 065	279	1 980	449
Coût financier	2 384	645	2 299	732
Cotisations des participants	615	–	441	–
Prestations versées	(4 383)	(876)	(2 051)	(619)
Coûts des prestations acquises au titre des services passés (1)	(121)	(9 390)	–	–
Effet des variations des taux de change	(846)	–	(2 510)	–
(Gains) pertes de réévaluation comptabilisé(e)s en autres éléments du résultat global	2 096	1 887	(2 906)	(1 286)
Restructuration donnant lieu à des compressions (note 6)	(891)	–	(326)	–
Gain sur règlement	(135)	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice	69 296 \$	10 725 \$	68 512 \$	18 180 \$
Actifs des régimes :				
Juste valeur au début de l'exercice	43 634 \$	– \$	44 361 \$	– \$
Produits d'intérêts des actifs des régimes	1 605	–	1 515	–
Gains (pertes) de réévaluation comptabilisé(e)s en autres éléments du résultat global	1 023	–	(1 507)	–
Cotisations de l'employeur	3 020	876	2 562	619
Cotisations des participants	615	–	441	–
Prestations versées	(4 383)	(876)	(2 051)	(619)
Effet des variations des taux de change	(532)	–	(1 513)	–
Charges supplémentaires	(167)	–	(174)	–
Juste valeur à la fin de l'exercice	44 815 \$	– \$	43 634 \$	– \$
Passifs nets découlant des obligations au titre des prestations définies	(24 481) \$	(10 725) \$	(24 878) \$	(18 180) \$

(1) Dans le cadre d'une modification du régime relative aux avantages complémentaires de retraite, un gain sur les compressions des coûts des services passés de 9 390 \$ a été comptabilisé dans le coût des produits vendus de la division Dorel Produits de puériculture aux comptes consolidés du résultat en 2016.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 22 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)**

Montants inclus dans les états consolidés de la situation financière découlant de l'obligation de la Société au titre des régimes à prestations définies :

	30 décembre 2016		30 décembre 2015	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies	69 296 \$	10 725 \$	68 512 \$	18 180 \$
Juste valeur des actifs du régime	44 815	–	43 634	–
Passifs nets découlant des obligations au titre des prestations définies	(24 481) \$	(10 725) \$	(24 878) \$	(18 180) \$

Réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies comptabilisées au cours des exercices clos :

	30 décembre 2016		30 décembre 2015	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
<u>Gains (pertes) de réévaluation comptabilisé(e)s en autres éléments du résultat global :</u>				
Rendement des actifs du régime (excluant les montants inclus dans la charge d'intérêts nette)	1 023 \$	– \$	(1 507) \$	– \$
Gains et pertes actuariels résultant des modifications des hypothèses démographiques	1 078	505	173	227
Gains et pertes actuariels résultant des modifications des hypothèses financières	(3 806)	(1 751)	1 989	1 039
Gains et pertes actuariels résultant des ajustements liés à l'expérience	632	(641)	744	20
	(1 073) \$	(1 887) \$	1 399 \$	1 286 \$

	30 décembre 2016		30 décembre 2015	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
<u>Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s en autres éléments du résultat global :</u>				
Solde au début de l'exercice	(11 605) \$	(8 206) \$	(13 110) \$	(9 492) \$
Comptabilisé(e)s au cours de l'exercice en autres éléments du résultat global	(1 073)	(1 887)	1 399	1 286
Effet des variations des taux de change	47	–	106	–
Solde à la fin de l'exercice	(12 631) \$	(10 093) \$	(11 605) \$	(8 206) \$

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 22 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)**

Charges de retraite nettes des régimes à prestations définies inclus dans les comptes consolidés du résultat :

	30 décembre 2016		30 décembre 2015	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 065 \$	279 \$	1 980 \$	449 \$
Coût financier	779	645	784	732
Coûts des services passés	(121)	(9 390)	–	–
Charges supplémentaires	167	–	174	–
Incidence des compressions (note 6)	(891)	–	(326)	–
Gain sur règlement	(135)	–	–	–
Charges (produits) de retraite net(te)s de l'exercice	<u>1 864 \$</u>	<u>(8 466) \$</u>	<u>2 612 \$</u>	<u>1 181 \$</u>
Rendement réel des actifs des régimes	<u>2 628 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>8 \$</u>	<u>– \$</u>

Outre les gains sur les compressions présentés dans les frais de restructuration et autres coûts (note 6), la charge au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite est comptabilisée dans les frais généraux et administratifs tandis que la partie de cette charge qui est liée à la production et le gain sur les compressions des coûts des services passés de 9 390 \$ comptabilisé en 2016 dans le cadre de modification du régime sont comptabilisés dans le coût des produits vendus.

La charge totale au titre des régimes à cotisations définies de la Société, qui est de 3 165 \$ (2015 – 2 528 \$), est comptabilisée sous les rubriques appropriées des charges par fonction. Le total des paiements en espèces faits au titre des prestations futures aux salariés pour 2016, correspondant aux sommes versées par la Société à ses régimes par capitalisation, aux sommes versées à ses régimes à cotisations définies et aux prestations versées directement aux bénéficiaires des régimes sans capitalisation, est de 7 061 \$ (2015 – 5 709 \$).

Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Moyennes pondérées des hypothèses utilisées pour évaluer les obligations au titre des prestations au 30 décembre :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires	
	2016	2015	2016	2015
Taux d'actualisation	3,13 %	3,54 %	4,14 %	4,34 %
Taux de croissance de la rémunération	2,72 %	2,77 %	s. o.	s. o.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 22 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)**

Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité (suite)

Moyennes pondérées des hypothèses utilisées pour évaluer le coût net de la période pour les exercices clos les 30 décembre :

	<u>Prestations de retraite</u>		<u>Avantages complémentaires</u>	
	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Taux d'actualisation	3,54 %	3,35 %	(1)	3,95 %
Taux de croissance de la rémunération	2,77 %	2,83 %	s. o.	s. o.
Mortalité postérieure au départ à la retraite à l'âge de 65 ans pour les retraités actuels (hommes)	19,5 ans	19,9 ans	19,8 ans	20,5 ans
Mortalité postérieure au départ à la retraite à l'âge de 65 ans pour les retraités actuels (femmes)	22,4 ans	22,9 ans	22,2 ans	23,1 ans
Mortalité postérieure au départ à la retraite à l'âge de 65 ans pour les retraités actuels âgés de 45 ans (hommes)	21,0 ans	21,4 ans	21,4 ans	22,2 ans
Mortalité postérieure au départ à la retraite à l'âge de 65 ans pour les retraités actuels âgés de 45 ans (femmes)	23,8 ans	24,2 ans	23,9 ans	24,7 ans

(1) 4,34 % pour la période de sept mois close le 31 juillet 2016 (date d'évaluation) et 3,46 % pour la période de cinq mois close le 30 décembre 2016

Au 30 décembre 2016, la durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 17,1 ans pour les prestations de retraite (2015 – 17,0 ans) et de 11,1 ans pour les avantages complémentaires (2015 – 14,2 ans).

Des modifications possibles raisonnables à la date de clôture de l'une des hypothèses actuarielles pertinentes, tout en maintenant constantes les autres hypothèses, auraient affecté les obligations au titre des prestations définies aux 30 décembre 2016 et 2015 pour les montants suivants :

	<u>Prestations de retraite 2016</u>		<u>Avantages complémentaires 2016</u>		<u>Prestations de retraite 2015</u>		<u>Avantages complémentaires 2015</u>	
	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>
Taux d'actualisation (variation de 0,25 %)	(2 851) \$	3 056 \$	(288) \$	301 \$	(2 790) \$	2 984 \$	(619) \$	655 \$
Taux de croissance de la rémunération (variation de 0,5 %)	961 \$	(943) \$	s. o.	s. o.	1 354 \$	(1 341) \$	s. o.	s. o.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 22 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)**

Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité (suite)

Des modifications possibles raisonnables à la date de clôture de l'une des hypothèses actuarielles pertinentes, tout en maintenant constantes les autres hypothèses, auraient affecté le coût net de la période pour les exercices clos les 30 décembre 2016 et 2015 pour les montants suivants :

	Prestations de retraite 2016		Avantages complémentaires 2015		Prestations de retraite 2016		Avantages complémentaires 2015	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,25 %)	(201) \$	222 \$	(5) \$	5 \$	(144) \$	158 \$	(5) \$	5 \$
Taux de croissance de la rémunération (variation de 0,5 %)	105 \$	(107) \$	s. o.	s. o.	153 \$	(151) \$	s. o.	s. o.

On a prévu, aux fins de l'évaluation de l'obligation cumulée au titre des avantages complémentaires de retraite, une augmentation du coût des soins de santé de 8 % en 2016, laquelle diminuera graduellement à 5 % en 2019 pour demeurer à ce niveau par la suite.

Les tendances supposées du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés à l'égard des régimes de soins de santé. Une variation d'un point de pourcentage des taux de tendance supposés du coût des soins de santé aurait eu les effets suivants aux 30 décembre :

	Un point de pourcentage 2016		Un point de pourcentage 2015	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Effet sur le total du coût des services et du coût financier	248 \$	(197) \$	252 \$	(199) \$
Effet sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	1 014 \$	(876) \$	3 159 \$	(2 573) \$

Même si l'analyse ne tient pas compte de la pleine distribution des flux de trésorerie prévus en vertu des régimes, elle fournit une approximation de la sensibilité des hypothèses illustrées.

La date d'évaluation utilisée pour les actifs des régimes et les prestations de retraite a été le 30 décembre tant en 2016 qu'en 2015, et les dates d'évaluation utilisées pour les avantages complémentaires de retraite ont été le 31 juillet 2016 et le 30 décembre 2015. Les évaluations actuarielles les plus récentes pour les régimes de retraite et les régimes d'avantages complémentaires de retraite ont été faites en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été faite en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016, et la prochaine évaluation sera exigée le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 22 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)**

Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité (suite)

Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leur répartition moyenne pondérée se présentait comme suit à la date d'évaluation :

	30 décembre			
	2016		2015	
<b>Titres de créance</b>				
Fonds communs de placement – titres à revenu fixe				
États-Unis	7 037 \$	16 %	7 680 \$	18 %
Europe	152	–	549	1
Titres internationaux	2 464	6	2 004	4
Total des titres de créance	<u>9 653 \$</u>	<u>22 %</u>	<u>10 233 \$</u>	<u>23 %</u>
<b>Autres titres</b>				
Contrats d'assurance	16 954 \$	38 %	14 894 \$	34 %
Fonds communs de placement – fonds spécialisés	3 644	8	3 709	9
Total des autres titres	<u>20 598 \$</u>	<u>46 %</u>	<u>18 603 \$</u>	<u>43 %</u>
<b>Actions</b>				
Canada	161 \$	– %	82 \$	– %
États-Unis	8 978	20	9 038	21
Europe	1 719	4	1 690	4
Actions internationales	2 624	6	2 807	6
Total des actions	<u>13 482 \$</u>	<u>30 %</u>	<u>13 617 \$</u>	<u>31 %</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	1 082 \$	2 %	1 181 \$	3 %
<b>Total</b>	<u>44 815 \$</u>	<u>100 %</u>	<u>43 634 \$</u>	<u>100 %</u>

La totalité des titres de créance, des actions et des autres fonds communs de placement – fonds spécialisés est évaluée en utilisant les prix cotés (non ajustés) pour des actifs et des passifs identiques sur des marchés actifs. Les contrats d'assurance n'ont pas de prix cotés sur les marchés.

La Société s'attend à verser 2 679 \$ de cotisations aux régimes à prestations définies par capitalisation et 720 \$ de prestations aux régimes sans capitalisation en 2017.

Autres

Certaines des filiales de la Société ont choisi d'autoassurer certains coûts reliés à l'ensemble des programmes de prestations d'assurance-maladie et d'assurance-accidents qu'elles offrent à leurs salariés actifs. Pour l'exercice clos le 30 décembre 2016, un montant de 13 736 \$ (2015 – 12 014 \$) a été passé en charges au titre de ce programme d'avantages autoassuré.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 23 – CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES**

Le capital social de la Société se présente comme suit :

**Capital autorisé**

Nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale ou au pair, pouvant être émises en série et entièrement libérées.

Nombre illimité d'actions à droit de vote plural de catégorie «A» sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B», à raison d'une action pour chaque action convertie.

Nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à droit de vote plural de catégorie «A», dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie «A».

Détail des actions émises et en circulation :

	<b>30 décembre</b>			
	<b>2016</b>		<b>2015</b>	
	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
<b>Actions à droit de vote plural de catégorie «A»</b>				
Solde au début de l'exercice	4 195 135	1 771 \$	4 195 135	1 771 \$
Converties de la catégorie «A» à la catégorie «B» (1)	(1 700)	(1)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	<u>4 193 435</u>	<u>1 770 \$</u>	<u>4 195 135</u>	<u>1 771 \$</u>
<b>Actions à droit de vote subalterne de catégorie «B»</b>				
Solde au début de l'exercice	28 138 126	198 506 \$	28 124 269	198 156 \$
Converties de la catégorie «A» à la catégorie «B» (1)	1 700	1	–	–
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (2)	61 000	1 534	11 250	219
Reclassement depuis le surplus d'apport suite à l'exercice d'options sur actions	–	385	–	70
Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées (note 24)	9 719	204	2 607	61
Solde à la fin de l'exercice	<u>28 210 545</u>	<u>200 630 \$</u>	<u>28 138 126</u>	<u>198 506 \$</u>
<b>TOTAL DU CAPITAL SOCIAL</b>		<u><u>202 400 \$</u></u>		<u><u>200 277 \$</u></u>

- (1) Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016, la Société a converti 1 700 actions à droit de vote plural de catégorie «A» en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» à un taux moyen de 0,63 \$ l'action.
- (2) Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016, la Société a réalisé des avantages fiscaux de 55 \$ (2015 – néant) au titre des opérations relatives à des options sur actions. L'avantage, qui a été porté au crédit du capital social, n'est donc pas pris en compte dans la charge d'impôts exigibles de l'exercice.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 23 – CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES (suite)**

**Nature et objet des autres composantes des capitaux propres**

Surplus d'apport

Le compte de surplus d'apport sert à comptabiliser la valeur des transactions dont le paiement fait à des salariés, y compris des cadres supérieurs, dans le cadre de leur rémunération, est fondé sur des actions et est réglé en instruments de capitaux propres. Voir la note 24 pour plus de détails sur ces régimes.

Autres éléments du résultat global

*Écart de conversion cumulé*

Le compte des écarts de conversion cumulés comprend tous les écarts de change résultant de la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger, et aussi de la conversion d'actifs ou de passifs monétaires qui protègent l'investissement net de la Société dans des établissements à l'étranger.

*Couvertures de flux de trésorerie*

Le compte des couvertures de flux de trésorerie comprend la portion efficace de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie liés à des opérations couvertes qui n'ont pas encore eu lieu.

*Régimes à prestations définies*

Le compte des régimes à prestations définies comprend les réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite.

Autres capitaux propres

Le compte des autres capitaux propres comprend le montant attribué à la composante capitaux propres des débentures convertibles émises par la Société en octobre 2014 (voir la note 18) et la réévaluation de la valeur actualisée des passifs au titre d'options de vente émises (voir la note 17).

Dividendes versés et proposés

Les dividendes suivants ont été déclarés et versés par la Société :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
1,20 \$ l'action sur les actions à droit de vote plural de catégorie «A», les actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» et les unités d'actions différées en circulation (2015 – 1,20 \$ l'action)	38 818 \$	38 771 \$

Après les dates de clôture concernées, le conseil d'administration a proposé un dividende de 0,30 \$ l'action (2015 – 0,30 \$ l'action). Ce dividende n'a pas été comptabilisé à titre de passif au 30 décembre 2016.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS**

Régime d'options sur actions

La Société peut consentir des options pour l'achat d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B», au gré du conseil d'administration, à des cadres supérieurs et à certains salariés clés. Le prix d'exercice correspond à la valeur de marché des titres à la date à laquelle les options ont été accordées. Sur les 6 000 000 d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» initialement réservées pour émission, 4 606 750 étaient disponibles pour émission en vertu des régimes d'options sur actions au 30 décembre 2016. Les droits associés aux options consenties sont acquis selon un calendrier progressif à raison de 25 % par année à compter du premier jour suivant la fin de la première année, et les options en cours expirent au plus tard en l'an 2018. Le règlement de toutes les options exercées doit se faire par la livraison physique des actions.

Variations des options sur actions en cours :

	30 décembre			
	2016		2015	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	122 000	24,79 \$	142 000	28,60 \$
Options exercées (1)	(61 000)	24,15	(11 250)	19,36
Options annulées	(10 000)	31,78	(8 750)	20,96
Options en cours à la fin de l'exercice	<u>51 000</u>	<u>26,82 \$</u>	<u>122 000</u>	<u>24,79 \$</u>
Total des options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>35 500</u>	<u>26,91 \$</u>	<u>71 000</u>	<u>24,60 \$</u>

(1) Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2016 était de 28,71 \$ (2015 – 23,20 \$).

Résumé des options en cours au 30 décembre 2016 :

Fourchette des prix d'exercice	Total des options en cours			Total des options pouvant être exercées	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
26,36 \$ - 28,38 \$	<u>51 000</u>	<u>26,82 \$</u>	<u>1,61</u>	<u>35 500</u>	<u>26,91 \$</u>

La charge au titre des avantages du personnel totale comptabilisée en frais généraux et administratifs au titre des options sur actions des salariés pour l'exercice se chiffre à 86 \$ (2015 – 139 \$). Ce montant a été porté au crédit du surplus d'apport.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)**

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs en vertu duquel un administrateur externe de la Société peut demander, chaque année, que sa rémunération d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions du conseil d'administration ou de ses comités lui soient versés sous la forme d'unités d'actions différées. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme d'unités d'actions différées.

Le nombre d'unités d'actions différées que reçoit un administrateur est déterminé en divisant le montant de la rémunération devant lui être versée sous la forme d'unités d'actions différées à cette date ou de dividendes devant lui être versés à la date de paiement (les «dates d'octroi») par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société à la date d'octroi. La date d'octroi est le dernier jour de chaque trimestre de l'exercice de la Société dans le cas de rémunération et jetons de présence versés sous forme d'unités d'actions différées et la date à laquelle les dividendes sont payables dans le cas de dividendes. La juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société correspond à leur cours de clôture moyen des cinq jours de bourse précédant la date d'octroi. Dès cessation de sa charge d'administrateur auprès de la Société, un administrateur peut recevoir, à la discrétion du conseil d'administration, l'un ou l'autre des éléments suivants :

- a) un montant en espèces correspondant au nombre d'unités d'actions différées portées au crédit de son compte, multiplié par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» à la date à laquelle l'administrateur soumet un avis d'encaissement;
- b) un nombre d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» correspondant au nombre d'unités d'actions différées dans son compte;
- c) à la fois un montant en espèces et des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B».

Au 30 décembre 2016, sur les 350 000 unités d'actions différées dont l'émission était autorisée en vertu du régime, 184 964 étaient disponibles pour émission en vertu du régime d'unités d'actions différées.

Variations des unités d'actions différées en cours :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Unités d'actions différées en circulation au début de l'exercice	145 733	129 905
Émises au titre de la rémunération et des jetons de présence	13 033	9 756
Émises au titre de dividendes équivalents	6 270	6 072
Unités d'actions différées en circulation à la fin de l'exercice	165 036	145 733

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative à la rémunération et aux jetons de présence, pour l'exercice clos le 30 décembre 2016, se chiffre à 327 \$ (2015 – 250 \$). Ce montant a été porté au crédit du surplus d'apport. En outre, les unités d'actions différées émises au titre de dividendes équivalents pour l'exercice clos le 30 décembre 2016 s'établissent à 161 \$ (2015 – 162 \$). Ce montant a été porté au débit des résultats non distribués et porté au crédit du surplus d'apport. Au 30 décembre 2016, 165 036 unités d'actions différées étaient en circulation et le surplus d'apport correspondant se chiffrait à 4 830 \$.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)**

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses cadres supérieurs (le «Régime d'unités d'actions différées des cadres») en vertu duquel les cadres supérieurs de la Société peuvent demander, chaque année, qu'une partie de leur salaire et bonus annuels leur soit versée sous la forme d'unités d'actions différées. Le Régime d'unités d'actions différées des cadres aide les cadres supérieurs à atteindre les niveaux prescrits de propriété d'actions de la Société. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme d'unités d'actions différées. Le nombre d'unités d'actions différées que reçoit un cadre supérieur est déterminé en divisant le montant du salaire et du bonus devant lui être versés sous la forme d'unités d'actions différées à cette date ou de dividendes devant lui être versés à la date de paiement (les «dates d'octroi») par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société à la date d'octroi. La date d'octroi est le dernier jour ouvrable de chaque mois de l'exercice de la Société dans le cas d'un salaire, la date à laquelle le bonus est payé, ou le serait par ailleurs, au participant dans le cas d'un bonus et la date à laquelle les dividendes sont payables dans le cas de dividendes. La juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société correspond à la moyenne pondérée de leur cours pour les cinq jours de bourse précédant la date d'octroi.

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Régime d'unités d'actions différées des cadres a été modifié (le «Régime d'unités d'actions différées des cadres modifié») de façon à ce que le conseil d'administration puisse attribuer des unités d'actions différées discrétionnaires assorties de conditions d'acquisition des droits, comme des conditions de service et de performance sans égard au marché. Les porteurs d'unités d'actions différées discrétionnaires ont le droit de recevoir des dividendes déclarés par la Société, qui sont comptabilisés sous forme d'attributions d'unités d'actions différées additionnelles dont la valeur équivaut aux dividendes versés sur les actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société. Ces attributions d'unités d'actions différées additionnelles sont assujetties aux mêmes conditions d'acquisition liées à la performance que les unités d'actions différées discrétionnaires sous-jacentes.

Au terme de la durée de service d'un cadre supérieur, celui-ci peut recevoir, à la discrétion du conseil d'administration, l'un ou l'autre des éléments suivants :

- a) un montant en espèces correspondant au nombre d'unités d'actions différées portées au crédit de son compte, multiplié par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» à la date à laquelle le cadre supérieur soumet un avis d'encaissement; ou
- b) un nombre d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» correspondant au nombre d'unités d'actions différées dans son compte; ou
- c) à la fois un montant en espèces et des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B».

Au 30 décembre 2016, sur les 750 000 unités d'actions différées dont l'émission était autorisée en vertu du régime, 659 545 étaient disponibles pour émission en vertu du Régime d'unités d'actions différées des cadres.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)**

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs (suite)

Variations des unités d'actions en cours :

	30 décembre	
	2016	2015
Unités d'actions différées en circulation au début de l'exercice	63 357	52 129
Émises au titre de salaires versés et de bonus payés	32 658	12 428
Unités d'actions différées discrétionnaires attribuées (1)	7 399	–
Émises au titre de dividendes équivalents	4 026	2 535
Règlement d'unités d'actions différées (2)	<u>(16 985)</u>	<u>(3 735)</u>
Unités d'actions différées en circulation à la fin de l'exercice	<u>90 455</u>	<u>63 357</u>
Total des droits acquis à la fin de l'exercice	<u>82 907</u>	<u>63 357</u>

(1) Le 12 août 2016, la Société a attribué 7 399 unités d'actions différées discrétionnaires. Les droits des unités d'actions différées discrétionnaires attribuées le 12 août 2016 s'acquièrent en totalité après un cycle de performance de trois ans et ont des conditions d'acquisition liées à la performance. Le nombre d'unités d'actions différées discrétionnaires dont les droits peuvent être acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre d'unités d'actions différées discrétionnaires attribuées si une performance financière exceptionnelle est atteinte. La juste valeur des unités d'actions différées attribuées au cours de l'exercice s'élevait à 4,05 \$ à la date d'émission, déterminée en appliquant le modèle d'évaluation de Black-Scholes. On a posé les hypothèses suivantes pour estimer la juste valeur des unités d'actions différées à la date d'attribution :

Prix de l'action	28,84 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,54 %
Rendement de l'action	4,16 %
Volatilité prévue	28,41 %
Durée prévue	3,5 ans

(2) Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016, 16 985 unités d'actions différées (2015 – 3 735) ont été réglées; 420 \$ (2015 – 101 \$) ont été portés au débit du surplus d'apport et 204 \$ (2015 – 61 \$), au crédit du capital social; la différence représentait les impôts que la Société était tenue de retenir en vertu de la loi lors du règlement.

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative aux salaires versés et bonus payés et aux unités d'actions différées discrétionnaires, pour l'exercice clos le 30 décembre 2016, se chiffre à 784 \$ (2015 – 341 \$). Ce montant a été porté au crédit du surplus d'apport. En outre, les unités d'actions différées émises au titre de dividendes équivalents pour l'exercice clos le 30 décembre 2016 s'établissent à 106 \$ (2015 – 68 \$). Ce montant a été porté au débit des résultats non distribués et porté au crédit du surplus d'apport. Au 30 décembre 2016, 90 455 unités d'actions différées étaient en circulation et le surplus d'apport correspondant se chiffrait à 2 180 \$.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)**

Droits à l'appréciation des actions (réglés en espèces)

La Société a un régime de droits à l'appréciation des actions à l'intention de ses cadres supérieurs et de certains salariés clés, qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces basé sur l'augmentation du cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société depuis la date d'attribution jusqu'à la date de règlement. Au cours du troisième trimestre de 2016, la Société a modifié son régime de droits à l'appréciation des actions. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les droits à l'appréciation des actions s'acquièrent en totalité à la date à laquelle le conseil d'administration approuve les états financiers consolidés annuels de la Société après une période de 4 ans suivant l'attribution des droits à l'appréciation des actions. Les participants ont jusqu'à 10 jours ouvrables avant la fin de l'exercice au cours duquel les droits à l'appréciation des actions ont été acquis pour envoyer un avis de règlement. Le règlement des droits à l'appréciation des actions sera équivalent à l'augmentation entre le prix moyen pondéré des actions à la date d'attribution des droits à l'appréciation des actions et le prix de clôture des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» à la Bourse de Toronto à la date à laquelle la Société reçoit l'avis de règlement du participant. Les droits à l'appréciation des actions sont acquis sur la base de conditions de service et ne sont pas soumis à des conditions de performance.

Le 25 juin 2014, la Société a accordé 359 516 droits à l'appréciation des actions. Les droits accordés le 25 juin 2014 s'acquièrent selon un calendrier progressif à raison de 10 % la première année, 20 % la deuxième année, 30 % la troisième année et 40 % la quatrième année. Le prix de l'action moyen pondéré à la date d'attribution des droits à l'appréciation des actions le 25 juin 2014 était de 36,35 \$. Au 30 décembre 2016, 61 913 droits à l'appréciation des actions (2015 – 34 529) avaient été réglés à un prix de l'action moyen pondéré de 30,18 \$ (2015 – 28,21 \$).

Le 29 juin 2015, la Société a accordé 532 073 droits à l'appréciation des actions. Les droits accordés le 29 juin 2015 s'acquièrent en totalité après quatre ans. Le prix de l'action moyen pondéré à la date d'attribution des droits à l'appréciation des actions le 29 juin 2015 était de 27,21 \$.

Le 12 août 2016, la Société a accordé 448 750 droits à l'appréciation des actions. Les droits accordés le 12 août 2016 s'acquièrent en totalité après quatre ans. Le prix de l'action moyen pondéré à la date d'attribution des droits à l'appréciation des actions le 12 août 2016 était de 28,84 \$.

Variations du nombre de droits à l'appréciation des actions en cours :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Droits en cours au début de l'exercice	826 570	349 024
Droits accordés	448 750	532 073
Droits réglés	(61 913)	(34 529)
Droits annulés	(90 058)	(19 998)
Droits en cours à la fin de l'exercice	<u>1 123 349</u>	<u>826 570</u>
Total des droits acquis à la fin de l'exercice	<u>–</u>	<u>–</u>

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative aux droits à l'appréciation des actions, pour l'exercice clos le 30 décembre 2016, s'est établie à une charge de 1 657 \$ (2015 – reprise de 157 \$) dont, au 30 décembre 2016, 133 \$ (2015 – 4 \$) étaient comptabilisés dans les fournisseurs et autres dettes et 1 694 \$ (2015 – 250 \$) dans les autres passifs à long terme.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)**

Droits à l'appréciation des actions (réglés en espèces) (suite)

La charge au titre des avantages du personnel est calculée en utilisant la juste valeur des droits à l'appréciation des actions à la date de clôture, déterminée en appliquant le modèle d'évaluation de Black-Scholes. On a posé les hypothèses suivantes concernant les moyennes pondérées pour estimer la juste valeur des droits à l'appréciation des actions au 30 décembre 2016 :

Prix de l'action	29,47 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,81 %
Rendement de l'action	4,07 %
Volatilité prévue	27,76 %
Durée prévue	2,36 ans

La juste valeur moyenne pondérée des droits à l'appréciation des actions en cours au 30 décembre 2016 était de 4,58 \$ (2015 – 1,35 \$).

La volatilité prévue repose sur l'hypothèse que la volatilité historique sur une période semblable à la durée des droits à l'appréciation des actions est représentative des tendances à venir, ce qui ne correspondra pas nécessairement au résultat réel.

Droits différés à la valeur des actions (réglés en espèces)

La Société a un régime de droits différés à la valeur des actions à l'intention de ses cadres supérieurs et de certains salariés clés, qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces. Les droits différés à la valeur des actions sont acquis sur la base de conditions de performance sans égard au marché. Le nombre de droits différés à la valeur des actions qui peuvent être acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel de droits attribués si une performance financière exceptionnelle est atteinte. Lors du règlement des droits différés à la valeur des actions acquis, le paiement en espèces sera égal au nombre de droits différés multiplié par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société, calculée en utilisant le cours du marché moyen pondéré des cinq jours de bourse commençant deux jours ouvrables suivant le jour où la Société publie un communiqué de presse annonçant ses résultats financiers pour son plus récent exercice terminé. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme de droits différés à la valeur des actions. Le nombre de droits différés reçus au titre de dividendes équivalents est déterminé en divisant le montant du dividende à être versé à la date du paiement par la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société ce jour-là. La juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société correspond à leur cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date à laquelle les dividendes sont payables.

Le 25 juin 2014, la Société a accordé 105 056 droits différés à la valeur des actions. Les droits accordés le 25 juin 2014 s'acquièrent selon un calendrier progressif à raison de 20 % à la fin de la première année, 30 % à la fin de la deuxième année et 50 % à la fin de la troisième année et ont des conditions d'acquisition liées à la performance. Au 30 décembre 2016, 30 208 droits différés à la valeur des actions (2015 – 20 658) parmi les droits qui étaient en cours, ont été réglés, à un prix de l'action moyen pondéré de 20,84 \$ (2015 – 28,21 \$).

Le 29 juin 2015, la Société a accordé 146 486 droits différés à la valeur des actions. Les droits accordés le 29 juin 2015 s'acquièrent en totalité après un cycle de performance de trois ans et ont des conditions d'acquisition liées à la performance.

Le 12 août 2016, la Société a accordé 122 143 droits différés à la valeur des actions. Les droits accordés le 12 août 2016 s'acquièrent en totalité après un cycle de performance de trois ans et ont des conditions d'acquisition liées à la performance.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 24 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)**

Droits différés à la valeur des actions (réglés en espèces) (suite)

Variations du nombre de droits différés à la valeur des actions en cours :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Droits en cours au début de l'exercice	228 434	102 270
Droits accordés	122 143	146 486
Droits accordés au titre de dividendes équivalents	12 064	7 351
Droits réglés	(30 208)	(20 658)
Droits annulés	<u>(29 255)</u>	<u>(7 015)</u>
Droits en cours à la fin de l'exercice	<u>303 178</u>	<u>228 434</u>

Au 30 décembre 2016, aucun droit différé à la valeur des actions (2015 – aucun), parmi les droits qui étaient en cours, n'a été acquis, la durée contractuelle moyenne pondérée restante de l'ensemble des droits différés à la valeur des actions en cours était de 1,49 an (2015 – 1,76 an) et le prix de l'action moyen pondéré lié aux droits différés à la valeur des actions qui n'étaient pas encore acquis était de 29,47 \$ (2015 – 22,08 \$).

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative aux droits différés à la valeur des actions, pour l'exercice clos le 30 décembre 2016, se chiffre à 2 493 \$ (2015 – 938 \$), dont, au 30 décembre 2016, 269 \$ (2015 – 85 \$) étaient comptabilisés dans les fournisseurs et autres dettes et 3 375 \$ (2015 – 1 174 \$) dans les autres passifs à long terme.

**NOTE 25 – OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

**Rémunération des cadres supérieurs clés de la Société**

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Salaires	6 728 \$	7 104 \$
Coûts de la sécurité sociale	256	242
Cotisations aux régimes à cotisations définies	6	6
Paiements fondés sur des actions	<u>2 217</u>	<u>250</u>
	<u>9 207 \$</u>	<u>7 602 \$</u>

Les montants indiqués dans le tableau sont les montants comptabilisés en charges au cours de l'exercice à l'égard des cadres supérieurs clés.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 26 – ENGAGEMENTS ET GARANTIES**

- a) La Société a conclu des contrats de location simple à long terme sur des bâtiments et du matériel, qui portent diverses dates d'expiration d'ici l'an 2029. Ces contrats de location comportent des options de renouvellement de durées diverses. La charge de location a été respectivement de 55 290 \$ et 56 160 \$ en 2016 et 2015. Les loyers annuels minimums futurs, à l'exclusion des charges additionnelles, seront les suivants :

	2016	2015
Moins de 1 an	45 037 \$	44 698 \$
Entre 1 et 5 ans	97 255	97 127
Plus de 5 ans	47 026	57 513
	<u>189 318 \$</u>	<u>199 338 \$</u>

- b) La Société a conclu divers contrats de licence en vue de l'utilisation de certaines marques sur ses produits. En vertu de ces contrats, la Société doit verser des redevances correspondant à un pourcentage des ventes, des redevances minimales de 6 156 \$ devant être versées au cours de 2017, et de 900 \$ au cours de 2018 et 2019 réunis.
- c) Au 30 décembre 2016, la Société a des engagements au titre de dépenses en immobilisations d'environ 6 237 \$ et des engagements pour des dépenses liées au marketing d'environ 7 575 \$ devant être réglés au cours de 2017 et de 75 \$ devant être réglés au cours de 2018.
- d) Dans le cours normal de ses activités, la Société a accordé des lettres de garantie de crédit irrévocables, émises par des institutions financières renommées, et d'autres garanties à des tiers divers dans le but de les indemniser au cas où la Société n'honorerait pas ses obligations contractuelles, au titre par exemple du règlement de réclamations en vertu de la responsabilité civile produits, de contrats de location et de licence, de droits de douanes et de réclamations d'indemnités pour accidents du travail. Au 30 décembre 2016, les lettres de garantie de crédit et autres garanties en cours totalisaient 22 733 \$. Comme un grand nombre de ces garanties n'auront jamais à être exercées, ces montants ne sont pas représentatifs des sorties de fonds futures qui seront exigées. Aucune perte significative n'est prévue du fait de ces contrats et garanties et aucun montant n'a été provisionné dans les états financiers consolidés de la Société à l'égard de ces garanties.

**NOTE 27 – ÉVENTUALITÉS**

La Société est actuellement mise en cause dans diverses réclamations et poursuites judiciaires. Si la direction estime probable qu'une perte résultera de telles situations et que cette perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, le montant de la perte est comptabilisé, ou la provision médiane est comptabilisée lorsque la perte est estimée au moyen d'une fourchette et qu'aucun point à l'intérieur de la fourchette n'est plus probable qu'un autre. Lorsqu'une perte résultant de telles situations est probable, les montants pouvant être recouverts par suite de poursuites judiciaires contre des tiers ou de demandes reconventionnelles ne sont comptabilisés que si la direction, après avoir consulté des conseillers juridiques externes, est d'avis que ces recouvrements sont pratiquement assurés. Au fur et à mesure que des renseignements supplémentaires deviennent disponibles, tout passif éventuel lié à de telles questions est évalué et les estimations sont révisées, s'il y a lieu. À la lumière des renseignements actuellement disponibles, la direction est d'avis que le résultat final de telles questions, prises individuellement ou globalement, n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière ou les tendances générales des résultats d'exploitation de la Société.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 28 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

Les écarts entre la charge (le recouvrement) d'impôts sur le résultat établi(e) en appliquant les taux d'imposition de base canadiens combinés (fédéral et provinciaux) au bénéfice avant impôts sur le résultat s'expliquent comme suit :

	<b>30 décembre</b>			
	<b>2016</b>		<b>2015</b>	
	\$	%	\$	%
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	(21 585)	–	22 966	–
CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (1)	(5 686)	26,3	6 040	26,3
PLUS (MOINS) LES EFFETS DES FACTEURS SUIVANTS :				
Écart des taux d'imposition prévus par la loi des filiales étrangères	(2 055)	9,5	716	3,1
Non-comptabilisation d'économies fiscales liées à des pertes fiscales et des différences temporaires	2 170	(10,1)	5 219	22,7
Incitatifs fiscaux	(1 727)	8,0	(2 226)	(9,7)
Passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré non déductibles (non imposables)	1 450	(6,7)	(2 655)	(11,6)
Dépréciation du goodwill non déductible	7 704	(35,7)	3 284	14,3
Différences permanentes	(7 522)	34,9	(6 550)	(28,5)
Économie par suite d'une réorganisation	–	–	(6 744)	(29,3)
Variations des taux d'imposition	(2 153)	10,0	(214)	(0,9)
Taux de change et autres – net	(2 155)	10,0	392	1,7
	<u>(9 974)</u>	<u>46,2</u>	<u>(2 738)</u>	<u>(11,9)</u>

(1) Le taux d'imposition prévu par la loi est de 26,3 % pour l'exercice clos le 30 décembre 2016 (2015 – 26,3 %). Le taux d'imposition s'appliquant à la Société est le taux combiné canadien en vigueur dans les ressorts territoriaux où la Société exerce ses activités.

Détails de la charge (du recouvrement) d'impôts des exercices clos les 30 décembre 2016 et 2015 :

<b>Comptes consolidés du résultat :</b>	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat</b>		
Impôts exigibles	10 273 \$	15 715 \$
Impôts différés	(20 247)	(18 453)
	<u>(9 974) \$</u>	<u>(2 738) \$</u>

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 28 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)**

Composantes de la charge d'impôts différés pour les exercices clos les 30 décembre 2016 et 2015 :

<b>Comptes consolidés du résultat :</b>	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôts différés</b>		
Création et renversement de différences temporaires	(18 094) \$	(18 239) \$
Incidence de la variation des taux d'imposition	(2 153)	(214)
	<u>(20 247) \$</u>	<u>(18 453) \$</u>

Actifs et passifs d'impôts différés dans les états consolidés de la situation financière :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Actifs d'impôts différés	39 324 \$	37 258 \$
Passifs d'impôts différés	53 293	72 447
	<u>(13 969) \$</u>	<u>(35 189) \$</u>

Détails de la variation des impôts différés pour l'exercice clos le 30 décembre 2016 :

	<b>Solde au 30 décembre 2015</b>	<b>Comptabilisé en résultat net</b>	<b>Comptabilisé en autres éléments du résultat global</b>	<b>Autres (1)</b>	<b>Solde au 30 décembre 2016</b>
Pertes en capital et pertes fiscales d'exploitation reportées en avant	30 816 \$	3 307 \$	– \$	628 \$	34 751 \$
Obligations nettes au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite	15 121	(4 229)	965	(251)	11 606
Autres passifs financiers et autres passifs à long terme	346	1 190	(354)	528	1 710
Dette à long terme	(1 194)	326	–	15	(853)
Clients et autres créances	15 633	746	–	(21)	16 358
Stocks	18 695	(516)	–	(897)	17 282
Fournisseurs et autres dettes	11 882	(1 511)	–	287	10 658
Provisions	8 977	6 083	–	–	15 060
Actifs détenus en vue de la vente	(778)	(1 516)	–	–	(2 294)
Immobilisations corporelles	(19 463)	2 508	–	493	(16 462)
Immobilisations incorporelles	(79 212)	14 755	–	(253)	(64 710)
Goodwill	(40 621)	(1 224)	–	49	(41 796)
Autres capitaux propres	(727)	–	–	–	(727)
Taux de change et autres	5 336	328	–	(216)	5 448
	<u>(35 189) \$</u>	<u>20 247 \$</u>	<u>611 \$</u>	<u>362 \$</u>	<u>(13 969) \$</u>

(1) «Autres» regroupe principalement les variations des taux de change.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 28 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)**

Détails de la variation des impôts différés pour l'exercice clos le 30 décembre 2015 :

	Solde au 30 décembre 2014	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé en autres éléments du résultat global	Autres (1)	Solde au 30 décembre 2015
Pertes en capital et pertes fiscales d'exploitation reportées en avant	27 090 \$	6 554 \$	– \$	(2 828) \$	30 816 \$
Obligations nettes au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite	16 000	428	(989)	(318)	15 121
Autres passifs financiers et autres passifs à long terme	237	(75)	152	32	346
Dettes à long terme	(1 384)	76	–	114	(1 194)
Clients et autres créances	13 330	2 194	–	109	15 633
Stocks	19 604	(232)	–	(677)	18 695
Fournisseurs et autres dettes	12 932	(716)	–	(334)	11 882
Provisions	8 762	215	–	–	8 977
Actifs détenus en vue de la vente	(380)	474	–	(872)	(778)
Immobilisations corporelles	(20 152)	(793)	–	1 482	(19 463)
Immobilisations incorporelles	(96 712)	11 510	–	5 990	(79 212)
Goodwill	(37 233)	(3 306)	–	(82)	(40 621)
Autres capitaux propres	(727)	–	–	–	(727)
Taux de change et autres	443	2 124	–	2 769	5 336
	<b>(58 190) \$</b>	<b>18 453 \$</b>	<b>(837) \$</b>	<b>5 385 \$</b>	<b>(35 189) \$</b>

(1) «Autres» regroupe principalement les variations des taux de change, les ajustements liés à la finalisation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée de l'entreprise de produits de puériculture de la société Lerado Group.

Des actifs d'impôts différés nets de 40 474 \$ ont été comptabilisés au 30 décembre 2016 (2015 – 33 036 \$) dans les ressorts territoriaux où la Société a subi des pertes dans l'exercice considéré ou l'exercice précédent. Compte tenu du niveau de revenu imposable historique ou des projections de revenus imposables futurs, la direction est d'avis qu'il est probable que la Société réalisera les économies liées à ces différences déductibles et ces pertes fiscales d'exploitation reportées en avant.

Au 30 décembre 2016, les pertes d'exploitation nettes reportées en avant et les différences temporaires déductibles pour lesquelles la Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts différés se chiffraient à 124 208 \$ (2015 – 104 119 \$). Ces pertes d'exploitation nettes reportées en avant expireront à compter de 2017. De plus, au 30 décembre 2016, la Société avait des pertes en capital nettes reportées en avant de 4 508 \$ (2015 – 3 848 \$) pour lesquelles elle n'avait pas comptabilisé d'actifs d'impôts différés. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées en avant indéfiniment et ne peuvent être déduites que de gains en capital imposables futurs. Les actifs d'impôts différés non comptabilisés liés aux pertes en capital et aux pertes fiscales d'exploitation reportées en avant se chiffraient à 29 272 \$ au 30 décembre 2016 (2015 – 26 745 \$).

La Société n'a pas comptabilisé de passifs d'impôts différés à l'égard des résultats non distribués de ses filiales dans l'exercice considéré ou les exercices précédents parce qu'elle n'a pas l'intention de vendre ces participations, ni d'en rapatrier des fonds, auquel cas les résultats non distribués pourraient devenir imposables. Lors de la distribution de ces résultats sous la forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à l'impôt des sociétés et/ou à des retenues d'impôts. Les différences temporaires imposables pour lesquelles des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés se chiffrent à environ 378 000 \$ (2015 – 377 000 \$).

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 28 – IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)**

L'étendue des activités de la Société et la complexité globale des réglementations fiscales obligent la Société à apprécier des incertitudes et à porter des jugements dans l'estimation des impôts qu'elle devra payer ultimement. Le montant final des impôts qui devront être payés dépend de nombreux facteurs, notamment des négociations avec les autorités fiscales de divers pays, des résultats de litiges fiscaux et de la résolution de différends consécutifs à des vérifications fiscales par les administrations fédérales, provinciales, étatiques et locales. La résolution de ces incertitudes et les impôts qui en résulteront au bout du compte pourront se traduire par des ajustements aux actifs et aux passifs d'impôts de la Société.

**NOTE 29 – BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION**

Rapprochement entre le nombre de base et le nombre dilué d'actions en circulation :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Moyenne pondérée quotidienne du nombre d'actions à droit de vote plural de catégorie «A» et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B»	32 352 953	32 324 569
Effet dilutif des options sur actions	–	7 501
Effet dilutif des unités d'actions différées	–	195 562
Moyenne pondérée du nombre dilué d'actions	<u>32 352 953</u>	<u>32 527 632</u>
Nombre d'options sur actions et d'unités d'actions différées ayant un effet anti-dilutif, exclues du calcul du bénéfice par action dilué	<u>298 943</u>	<u>92 000</u>

Aux 30 décembre 2016 et 2015, les débetures convertibles étaient exclues du calcul du bénéfice (de la perte) par action dilué(e) puisque ces débetures étaient considérées comme ayant un effet anti-dilutif.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 30 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Clients et autres créances	7 351 \$	2 194 \$
Stocks	31 823	6 491
Autres actifs financiers	693	(333)
Frais payés d'avance	(1 064)	3 777
Autres actifs	(163)	(391)
Fournisseurs et autres dettes	3 241	(38 378)
Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	(3 896)	(3 181)
Provisions, autres passifs financiers, produits différés et autres passifs à long terme	37 269	(4 586)
	<u>75 254 \$</u>	<u>(34 407) \$</u>

Détails des acquisitions d'entreprises :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde de prix de vente reçu	5 475 \$	– \$
Solde de prix de vente payé	–	(2 326)
	<u>5 475 \$</u>	<u>(2 326) \$</u>

Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

	<b>30 décembre</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Trésorerie	28 593 \$	29 647 \$
Placements à court terme	3 290	3 535
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>31 883 \$</u>	<u>33 182 \$</u>

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 30 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)**

Les tableaux consolidés des flux de trésorerie ne tiennent pas compte des opérations suivantes sans effet sur la trésorerie :

	30 décembre	
	2016	2015
Acquisition d'immobilisations corporelles financée par des fournisseurs et autres dettes	1 413 \$	1 740 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles financée par des obligations en vertu de contrats de location-financement (note 11)	1 453 \$	876 \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles financée par des fournisseurs et autres dettes	357 \$	288 \$

**NOTE 31 – FRAIS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

**a) Frais financiers**

Les frais financiers comprennent les éléments suivants :

	30 décembre	
	2016	2015
Intérêts sur la dette à long terme – y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes	28 655 \$	33 681 \$
Réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 17)	4 265	(7 810)
Amortissement des frais de financement différés sur crédits bancaires renouvelables (note 14)	1 256	911
Autres intérêts	8 723	8 495
	42 899 \$	35 277 \$

**b) Charge au titre des avantages du personnel**

	30 décembre	
	2016	2015
Salaires	307 403 \$	308 363 \$
Coûts de la sécurité sociale	78 547	65 414
Cotisations aux régimes à cotisations définies (note 22)	3 165	2 528
Charges relatives aux régimes à prestations définies (note 22)	1 864	2 612
(Produits) charges relatifs au régime d'avantages complémentaires de retraite (note 22)	(8 466)	1 181
Paiements fondés sur des actions (note 24)	4 634	1 170
	387 147 \$	381 268 \$

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 32 – INFORMATION SECTORIELLE**

Les principaux secteurs opérationnels de la Société se fondent sur trois lignes d'activité distinctes et sont les suivants :

- division Dorel Produits de puériculture : conception, fourniture, fabrication, distribution et vente au détail d'accessoires pour enfants comprenant sièges d'auto pour enfants, poussettes, chaises hautes et aides pour la santé et la sécurité des enfants.
- division Dorel Sports : conception, fourniture, fabrication et distribution de produits et d'accessoires récréatifs, comprenant bicyclettes, poussettes pour jogging, scooters et autres produits de divertissement.
- division Dorel Maison : conception, fourniture, fabrication et distribution de meubles prêts-à-assembler et de produits pour la maison, comprenant meubles pliables en métal, futons, meubles pour enfants, escabeaux, échelles et autres articles de mobilier importés.

Les méthodes comptables suivies pour la préparation des informations par secteurs opérationnels sont les mêmes que celles utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés de la Société et décrites à la note 4.

Les secteurs à présenter ci-dessus sont les unités d'exploitation stratégiques de la Société qui sont définies en fonction de leurs produits et gérées séparément.

La Société évalue sa performance financière au moyen de mesures du résultat des activités sectorielles avant frais financiers et impôts. L'affectation des produits d'exploitation à chaque secteur géographique est faite en fonction de l'endroit où est située la société vendeuse.

Secteurs géographiques – origine

	<b>30 décembre</b>			
	<b>Total des produits</b>		<b>Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Canada	226 773 \$	228 369 \$	51 595 \$	65 241 \$
États-Unis	1 449 155	1 461 282	347 413	390 257
Europe	528 937	564 584	402 456	419 729
Amérique latine	235 107	241 385	117 227	105 966
Asie	92 143	123 516	130 978	161 688
Autres pays	71 070	64 221	5 002	5 438
	<u>2 603 185 \$</u>	<u>2 683 357 \$</u>	<u>1 054 671 \$</u>	<u>1 148 319 \$</u>

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 32 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

Secteurs opérationnels

	30 décembre							
	Total		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports		Dorel Maison	
	2016	2015	2016	2015 <i>Retraité (1)</i>	2016	2015	2016	2015 <i>Retraité (1)</i>
Total des produits	2 603 185 \$	2 683 357 \$	928 963 \$	997 343 \$	938 975 \$	1 000 209 \$	735 247 \$	685 805 \$
Coût des produits vendus (note 6)	1 992 624	2 101 859	638 345	722 693	742 774	787 870	611 505	591 296
Profit brut	610 561	581 498	290 618	274 650	196 201	212 339	123 742	94 509
Frais de vente	229 196	232 413	115 132	114 511	91 247	98 819	22 817	19 083
Frais généraux et administratifs	220 362	191 677	115 447	94 857	71 961	67 611	32 954	29 209
Frais de recherche et de développement	39 092	37 595	28 725	27 438	6 576	6 414	3 791	3 743
Frais de restructuration et autres coûts (note 6)	19 560	14 790	14 554	12 700	5 006	2 090	–	–
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (notes 12 et 13)	55 341	26 510	–	–	55 341	26 510	–	–
Profit (perte) opérationnel(e)	47 010	78 513	16 760 \$	25 144 \$	(33 930)\$	10 895 \$	64 180 \$	42 474 \$
Frais financiers	42 899	35 277						
Charges du siège social	25 696	20 270						
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(9 974)	(2 738)						
Bénéfice (perte) net(e)	(11 611)\$	25 704 \$						
Total des actifs	2 132 847 \$	2 263 613 \$	1 012 205 \$	1 048 798 \$	841 774 \$	951 151 \$	278 868 \$	263 664 \$
Total des passifs	615 253 \$	606 688 \$	274 612 \$	296 889 \$	190 518 \$	200 883 \$	150 123 \$	108 916 \$
Entrées d'immobilisations corporelles	21 048 \$	30 963 \$	15 343 \$	18 767 \$	3 820 \$	9 703 \$	1 885 \$	2 493 \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	15 899 \$	17 333 \$	15 832 \$	17 313 \$	67 \$	20 \$	– \$	– \$
Amortissement compris dans le profit (la perte) opérationnel(le)	52 365 \$	58 262 \$	37 404 \$	40 900 \$	11 015 \$	13 130 \$	3 946 \$	4 232 \$
Dépréciation d'actifs à long terme comprise dans le profit (la perte) opérationnel(e) (notes 11 et 12)	14 367 \$	3 196 \$	14 367 \$	1 992 \$	– \$	1 204 \$	– \$	– \$

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 32 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

Secteurs opérationnels (suite)

- (1) Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Société a changé l'organisation interne et la composition de ses secteurs à présenter. La conception, la fourniture, la fabrication, la distribution et la vente au détail des meubles pour enfants ont été transférées de la division Dorel Produits de puériculture à la division Dorel Maison. Par conséquent, la Société a retraité l'information sectorielle pour l'exercice clos le 30 décembre 2015.

Total des actifs

	30 décembre	
	2016	2015
Total des actifs des secteurs à présenter	2 132 847 \$	2 263 613 \$
Actifs du siège social	39 785	41 332
Total des actifs	<u>2 172 632 \$</u>	<u>2 304 945 \$</u>

Total des passifs

	30 décembre	
	2016	2015
Total des passifs des secteurs à présenter	615 253 \$	606 688 \$
Passifs du siège social	501 280	595 860
Total des passifs	<u>1 116 533 \$</u>	<u>1 202 548 \$</u>

Goodwill

a) Montant brut

	Total	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports	Dorel Maison
<b>Solde au 30 décembre 2014</b>	628 285 \$	394 806 \$	202 307 \$	31 172 \$
Entrées (1)	(14 129)	(14 129)	–	–
Effet des variations des taux de change	(36 381)	(25 565)	(10 816)	–
<b>Solde au 30 décembre 2015</b>	577 775 \$	355 112 \$	191 491 \$	31 172 \$
Effet des variations des taux de change	281	(3 436)	3 717	–
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	578 056 \$	351 676 \$	195 208 \$	31 172 \$

- (1) Les entrées de 2015 sont liées à la finalisation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie cédée de l'entreprise de produits de puériculture de la société Lerado Group.

**LES INDUSTRIES DOREL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICES CLOS LES 30 DÉCEMBRE 2016 ET 2015**  
(tous les chiffres sont en milliers de dollars US)

**NOTE 32 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

Goodwill (suite)

b) Cumul des pertes de valeur

	Total	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports	Dorel Maison
<b>Solde au 30 décembre 2014</b>	83 503 \$	83 503 \$	– \$	– \$
Pertes de valeur (note 13)	19 902	–	19 902	–
Effet des variations des taux de change	(1 960)	(1 674)	(286)	–
<b>Solde au 30 décembre 2015</b>	101 445 \$	81 829 \$	19 616 \$	– \$
Pertes de valeur (note 13)	36 960	–	36 960	–
Effet des variations des taux de change	3 861	53	3 808	–
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	142 266 \$	81 882 \$	60 384 \$	– \$

c) Valeur comptable nette

	Total	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports	Dorel Maison
<b>Solde au 30 décembre 2015</b>	476 330 \$	273 283 \$	171 875 \$	31 172 \$
<b>Solde au 30 décembre 2016</b>	435 790 \$	269 794 \$	134 824 \$	31 172 \$

Concentration du risque de crédit

Les ventes au principal client de la Société, décrites dans la note 20, se concentraient comme suit :

	Canada		États-Unis		Étranger	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Dorel Produits de puériculture	0,5 %	0,4 %	4,5 %	4,4 %	0,2 %	0,2 %
Dorel Sports	0,1 %	0,1 %	8,9 %	9,0 %	0,2 %	0,2 %
Dorel Maison	2,4 %	2,4 %	10,6 %	10,3 %	0,4 %	0,3 %

- (1) Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Société a changé l'organisation interne et la composition de ses secteurs à présenter. La conception, la fourniture, la fabrication, la distribution et la vente au détail des meubles pour enfants ont été transférées de la division Dorel Produits de puériculture à la division Dorel Maison. Par conséquent, la Société a retraité l'information sectorielle pour l'exercice clos le 30 décembre 2015.